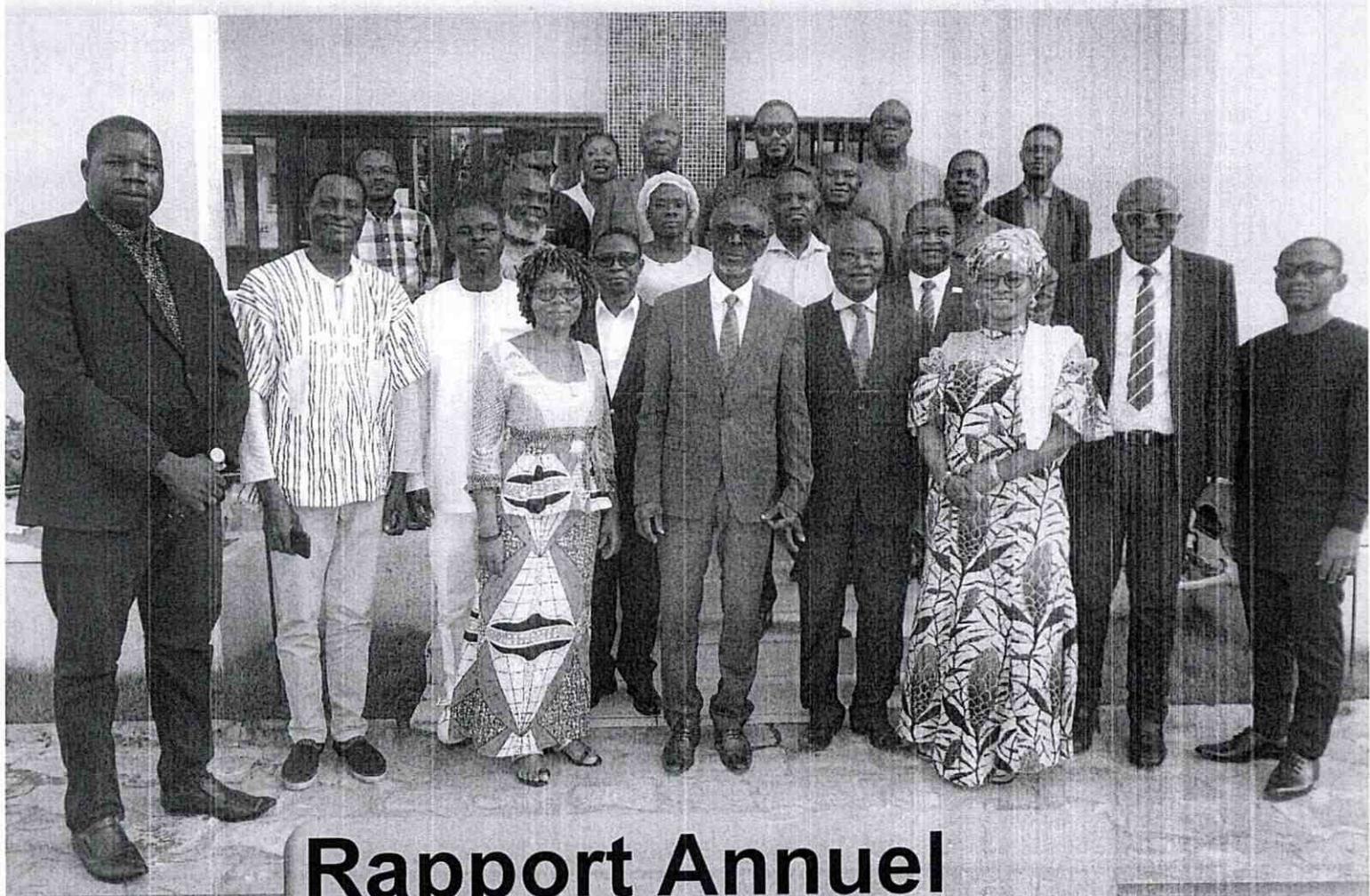


# ITIE

TOGO

SECRETARIAT TECHNIQUE

*Les Rayons de la Transparence !*



# Rapport Annuel d'Avancement 2021

Adopté le 18 décembre 2023

Comité de pilotage de  
l'ITIE-Togo

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Liste des abréviations .....   | 3  |
| Contexte.....  | 4  |
| Introduction .....   | 6  |
| 1 Pertinence de la mise en œuvre de l'ITIE .....   | 7  |
| 1.1 Contexte de la mise en œuvre de la Norme ITIE .....  | 7  |
| 1.2 Evaluation générale de la performance annuelle.....  | 9  |
| 1.3 Evaluation de la performance en lien avec les activités définies dans le plan de travail.....  | 13 |
| 1.4 Evaluation des performances par rapport aux exigences ITIE.....  | 14 |
| 2 Débat public.....  | 15 |
| 2.1 Politique sur les données ouvertes et divulgations.....  | 15 |
| 2.2 Les efforts du GMP pendant la période examinée pour assurer que l'information publiée sur le secteur extractif est compréhensible et disponible dans les langues qui conviennent ..... | 16 |
| 2.3 Les efforts consentis par le Groupe multipartite pendant la période examinée pour identifier les défis d'accès et les besoins en information des utilisateurs et des données.....      | 16 |
| 3 Durabilité et efficacité .....   | 16 |
| 3.1 Résultat et impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles .....  | 16 |
| 3.2 Retour d'information des parties prenantes et adoption par le GMP .....  | 17 |
| Conclusion.....  | 17 |
| Annexe .....   | 18 |
| Annexe 1 : Etat de la mise en œuvre des recommandations de 2020 et des années antérieures. ...   | 18 |
| Annexe 2 : Compte-rendu des réunions tenues en 2021 par les organes de mise en œuvre du processus ITIE. ....   | 24 |

## Liste des abréviations

| SIGLES       | DEFINITIONS   |
|--------------|---|
| BE           | Budget de l'Etat  |
| BM           | Banque mondiale   |
| CAC          | Commissaire aux comptes   |
| CDDI         | Commissariat des douanes et droits indirects  |
| CGI          | Code général des impôts   |
| CNS          | Conseil national de supervision de l'ITIE-Togo  |
| COMINTES     | Comité international d'éthique et de solidarité   |
| COVID-19     | La maladie à coronavirus 2019, ou la, ou le, Covid-19 (acronyme de l'anglais coronavirus disease 2019), est une maladie infectieuse émergente de type zoonose virale causée par la souche de coronavirus SARS-CoV-2 |
| CP           | Comité de pilotage de l'ITIE-Togo   |
| DGMG         | Direction générale des mines et de la géologie  |
| DGTCP        | Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique   |
| EGPS         | Soutien programmatique mondial aux activités extractives (Extractives Global Programmatic Support - EGPS) du Fond fiduciaire multi-donateurs de la Banque mondiale  |
| FDR 2025     | Feuille de route gouvernementale couvrant la période 2020-2025  |
| GMP          | Groupe multipartite   |
| ITIE         | Initiative pour la transparence dans les industries extractives   |
| ITIE-Togo    | Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Togo   |
| N/A          | Non applicable  |
| NC           | Non communiqué  |
| Norme ITIE   | Principes et exigences qui régissent le processus de l'ITIE   |
| ONG          | Organisations non gouvernementales  |
| OSC          | Organisation de la société civile   |
| PND          | Plan national de développement  |
| PTBA         | Plan de travail budgétisé annuel  |
| Rapport ITIE | Rapport portant sur la réconciliation des paiements effectués par les industries extractives à l'Etat et des recettes perçues par l'Etat auprès desdites industries au cours de l'année n-1 ou n-2                  |
| SC           | Société civile  |
| SNPT         | Société nouvelle des phosphates du Togo   |
| ST           | Secrétariat technique de l'ITIE-Togo  |
| TdE          | Société Togolaise des Eaux  |
| UEMOA        | Union Économique et Monétaire Ouest Africaine   |

## Contexte

L'exploitation minière a longtemps été au cœur de l'économie togolaise, reposant sur le phosphate, le calcaire, la dolomie cristalline et les matériaux de constructions qui constituent l'essentiel des produits miniers actuellement exploités. Le Togo dispose également de gisements métallifères, des pierres précieuses et des minéraux radioactifs : la chromite, le manganèse et la bauxite. On note d'autres occurrences minérales non négligeables telles que le diamant et l'or alluvionnaire exploitées par les artisans miniers ; les minéralisations mono et poly métalliques : zinc, plomb, cuivre, argent, arsenic, nickel, etc. ; les platinoïdes, les terres rares, le rutile et l'ilménite ; les minéraux radioactifs : autunite, uranium, thorium.

Le Togo dispose de potentialités non négligeables de par sa position géographique, son agriculture, sa population, ses ressources naturelles et son sous-sol, ainsi que sa chaîne des transports et ses services connexes. En réalité, le développement économique du Togo est en partie basé sur l'exploitation des ressources naturelles et surtout celles minières (phosphate, or, fer, calcaire, etc.). De tels atouts devraient permettre de générer d'importantes valeurs ajoutées, d'assurer de forts rendements aux capitaux investis et de faciliter l'ouverture du Togo vers des marchés sous régional et international. Mais en dépit de ces actifs, l'économie togolaise demeure encore fragile et sujette aux aléas climatiques et aux chocs exogènes. L'incidence de la pauvreté demeure élevée, l'atteinte des ODD reste une préoccupation et un défi majeur qui nécessite des efforts soutenus.

C'est ainsi que le Togo a entamé le processus d'adhésion à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en 2009 en vue de garantir une transparence et une redevabilité dans la gestion des ressources naturelles, d'instaurer une bonne gouvernance dans le secteur extractif, de promouvoir un climat propice aux investissements et de consolider le développement durable et inclusif du pays.

Le Togo a opté pour une politique de diversification minière. Cet engagement s'est traduit à travers les différentes politiques de réformes, dont la dernière en date est la feuille de route gouvernementale, tendant à améliorer l'exploitation du phosphate et à soutenir la recherche et l'exploitation d'autres ressources minérales dont dispose le pays. L'axe 2 de la feuille de route gouvernementale en est une illustration parfaite de la volonté du gouvernement à accélérer l'exploration et l'exploitation des ressources minières. Le gouvernement togolais a fait de l'exploitation et de la mise en valeur des potentialités minières l'un des leviers de sa politique économique dont l'objectif principal est la réduction de la pauvreté, la croissance économique et la création de l'emploi pour la jeunesse. Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée est de faire de l'investissement privé le moteur du développement du secteur minier tout en améliorant le climat des investissements et les infrastructures géologiques de base.

Trois aspects de la gouvernance minière sont au cœur de la réflexion gouvernementale. Il s'agit de la volonté de : (i) transparence ; (ii) généralisation des bonnes pratiques et (iii) consultation des acteurs. La volonté de

transparence vise à rendre transparents les comptes, redevances, taxes, royalties ou toutes autres formes de redevances versées par les compagnies minières au gouvernement. La volonté de généraliser la bonne gouvernance se traduit par la vulgarisation de guides, d'initiatives ou de processus. Ainsi, l'Etat mettra en place un cadre juridique et fiscal incitatif et sécurisant qui soit : simple, transparent et stable pour les artisans miniers.

Par ailleurs, le Togo a entamé le processus d'adhésion à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en 2009 en vue de garantir une transparence et une redevabilité dans la gestion des ressources naturelles, d'instaurer une bonne gouvernance dans le secteur extractif, de promouvoir un climat propice aux investissements et de consolider le développement durable et inclusif du pays. En renforçant l'information et la sensibilisation sur la manière dont les ressources nationales sont gérées, l'ITIE fournit une base permettant aux pays de mise en œuvre d'identifier les faiblesses, de renforcer les processus et de maximiser l'impact positif des industries extractives. Cette initiative vise à :

- Assurer la transparence des paiements et des revenus générés par les industries extractives ;
- A rendre ces informations accessibles à la société civile et au grand public ;
- Permettre que la richesse tirée de ces industries contribue de façon efficace à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

Le Togo a adhéré à l'ITIE le 19 Octobre 2010 et a obtenu le statut de pays conforme le 22 mai 2013. Au plan institutionnel, l'ITIE est mise en œuvre au Togo conformément aux dispositions du décret n°2010-024/PR du 30 mars 2010 portant création, attribution, composition, organisation et fonctionnement des organes de mise en œuvre de l'ITIE au Togo. Les organes de mise en œuvre sont le Conseil National de Supervision qui a pour attributions de définir les orientations stratégiques et politiques de la mise en œuvre, le Comité de Pilotage qui assure l'exécution et le suivi des décisions du Conseil National de Supervision et le Secrétariat Technique qui est l'organe administratif en charge de gérer la mise en œuvre au quotidien. Le Secrétariat technique est placé sous l'autorité du Coordonnateur national nommé par décret.

## Introduction

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une Association multipartite constituée de représentants du gouvernement, des industries extractives (hydrocarbures, mines et eau) et des Organisations de la Société Civile. Elle a pour objectif de renforcer la gouvernance dans les industries extractives selon les principes de la transparence et de la redevabilité de la norme ITIE.

L'ITIE est une norme internationale visant à améliorer la transparence et la redevabilité dans le secteur extractif. La mise en œuvre de l'ITIE comporte deux éléments fondamentaux : la transparence et la redevabilité. La transparence repose sur la publication d'informations ponctuelles divulguées par les entreprises pétrolières, gazières et minières sur leurs opérations et la gouvernance de leurs revenus provenant du secteur. La redevabilité repose sur la création d'un groupe multipartite (GMP) composé de représentants du gouvernement, de l'industrie et de la société civile pour superviser le processus, qui communique les données de déclaration à l'ITIE et promeut l'intégration de l'ITIE dans des efforts plus larges en faveur de la transparence dans le pays.

Par ailleurs, le renforcement de la norme fortement soutenue par le besoin d'encourager l'appropriation nationale des efforts en matière de réformes par les pays membres de l'ITIE, exige la divulgation des informations plus compréhensibles pour la population. Le dialogue devient le moyen d'actions privilégié et en appelle à la réunion périodique des parties prenantes pour des réflexions sur l'évolution du processus et de la mise en œuvre de la Norme ITIE au niveau national. L'objectif est de mettre tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'ITIE au même niveau d'informations pour construire un processus inclusif reflétant la vision nationale.

La Norme ITIE fait obligation aux pays mettant en œuvre le processus de produire chaque année un rapport d'avancement. Ainsi, le Groupe multipartite (GMP) est tenu par l'exigence 7.4 à examiner les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles afin de montrer les progrès accomplis à travers le rapport d'avancement. Les constatations de ce rapport permettront au groupe multipartite de s'assurer de la compatibilité des objectifs établis dans le plan de travail aux activités réalisées. Sur la base des conclusions d'une telle évaluation, le Groupe multipartite peut envisager de revoir ses objectifs afin d'exploiter au mieux les possibilités de renforcer la mise en œuvre du processus. La production du rapport annuel d'avancement ITIE 2021 s'inscrit dans cette démarche.

Le rapport annuel d'avancement a pour but d'évaluer les progrès accomplis en termes de conformité aux exigences de la Norme ITIE, des efforts consentis par le GMP afin de s'assurer de la mise en œuvre efficace des recommandations ITIE, des avancées constatées dans la mise en œuvre du plan de travail ainsi que les lacunes à combler pour relever le niveau de la mise en œuvre effective de l'ITIE au Togo.

Ce rapport fournit un aperçu général sur les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE au Togo pour la période considérée conformément

aux objectifs définis dans le plan d travail 2021. Ce rapport fait également une évaluation des progrès accomplis en matière de la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE et retrace les actions menées par le GMP pour répondre aux recommandations des rapports antérieurs et les progrès accomplis suivant les dispositions de l'Exigence 7.4 de la Norme ITIE. Il met en exergue les efforts consentis par les parties prenantes pour renforcer les acquis du processus ITIE au Togo.

L'élaboration et la production de ce rapport ont connu la participation de toutes les parties prenantes au processus ITIE au Togo.

## **1 Pertinence de la mise en œuvre de l'ITIE**

### **1.1 Contexte de la mise en œuvre de la Norme ITIE**

Selon le rapport annuel de la BCEAO, l'année 2021 a été marquée par une nette reprise de l'activité économique, après la récession enregistrée en 2020, du fait de la crise de la Covid-19. Cette reprise, observée dans tous les pays du monde, est portée par le regain de dynamisme de la demande, induit par la réouverture des économies et les soutiens budgétaires et monétaires. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées le 25 janvier 2022, le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 6,1% en 2021 après la baisse de 3,1% enregistrée en 2020.

Et d'après la note d'information de l'Agence UMOA-Titres, après le choc pandémique de la Covid-19 qui a induit un ralentissement de la croissance en 2020, l'économie togolaise a enregistré en 2021, une croissance de 5,5% traduisant une reprise de l'activité économique. L'activité économique en 2021 a bénéficié de la poursuite d'une part, de la mise en œuvre du plan de riposte et d'autre part de la poursuite des grands travaux inscrits dans la feuille de route gouvernementale.

L'activité économique en 2021 s'est déroulée dans un contexte inflationniste, avec un taux de 4,5% contre 1,7% en 2020. La hausse de l'inflation en 2021 est liée à l'insuffisance de l'offre dans le secteur alimentaire notamment et à la hausse des prix des produits importés, en lien avec les perturbations des chaînes d'approvisionnement. Le Togo a retrouvé en 2021 son dynamisme économique observé avant l'avènement de la pandémie de la COVID-19. Le PIB réel du Togo a progressé de 5,5% en 2021 après 1,8% en 2020 contre une moyenne de +5,1% sur la période 2016-2019. Cette performance de l'économie togolaise est imputable à l'ensemble des trois secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire a connu une hausse de 3,4% en 2021 contre 1,3% en 2020, imputable à la hausse de la branche agriculture de 3,3% en rapport avec le soutien du gouvernement à travers le Mécanisme Incitatif pour le Financement Agricole (MIFA).

S'agissant de la valeur ajoutée du secteur secondaire, elle a augmenté de 4,9% en 2021 portée notamment par les activités extractives (+6,2%), la production d'électricité-gaz et eau (+10,3%), les bâtiments et travaux publics (+11,4%) et les industries manufacturières et artisanales (+1,9%). Les industries extractives ont bénéficié de l'accroissement des productions de phosphate et de ciment. La dynamique de l'activité au niveau des bâtiments et travaux publics s'explique

notamment par la réalisation des projets d'investissements routiers inscrits dans la feuille de route gouvernementale. Quant à la hausse de la valeur ajoutée de la branche énergie, elle est liée à l'amélioration de la capacité de production électrique de la centrale Kékéli Efficient Power basée dans la zone portuaire de Lomé d'une puissance de 65 Mégawatts/heure.

Le secteur tertiaire demeure le plus grand contributeur à la croissance de l'économie togolaise. Sa contribution à la croissance du PIB réel a été de 2,6 points en 2021 contre 0,5 point en 2020 alors que celles des secteurs primaire et secondaire étaient respectivement de 0,7 et 1,1 points en 2021.

Le Comité de pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE-Togo), organe tripartite en charge de l'exécution et le suivi des orientations stratégiques et politiques liées à la promotion de la gouvernance responsable et transparente du secteur extractif au Togo, a toujours su offrir aux citoyens, un cadre d'appropriation et d'impulsion des réformes visant à améliorer la gestion des ressources minières, pétrolières et gazières.

Fondée sur une démarche participative et inclusive, la mise en œuvre de l'ITIE doit progressivement s'adapter aux règles qui régissent l'ITIE au niveau international sans toutefois perdre de vue les exigences et réalités nationales. En effet, l'ITIE est devenue aujourd'hui un véritable outil de diagnostic participatif, un levier de réformes et de prise de décisions, susceptible d'encourager une gestion responsable du secteur extractif, dans un contexte politique et social apaisé, au grand bénéfice des populations et de l'ensemble des parties prenantes.

Au-delà de l'institutionnalisation de l'accès à l'information, le CP-ITIE a entrepris plusieurs initiatives à améliorer la gouvernance du secteur extractif, à promouvoir un environnement favorable au dialogue et au débat public sur la transparence, au renforcement des capacités des acteurs, à l'impulsion des réformes et au suivi des recommandations contenues dans les rapports ITIE.

La deuxième Validation du Togo a débuté le 8 novembre 2019. Le Secrétariat a évalué les progrès accomplis dans la mise en œuvre des sept mesures correctives établies par le Conseil d'administration de l'ITIE. L'évaluation du Secrétariat international de l'ITIE est que le Togo a pleinement mis en œuvre cinq des sept mesures correctives, avec des améliorations significatives par rapport aux deux exigences en suspens. La troisième validation du Togo qui se fera par rapport à la Norme ITIE 2019 est prévue à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023. Au-delà de veiller à ce que les priorités nationales soient clairement identifiées et liées à des objectifs de la mise en œuvre de l'ITIE, le Togo a entrepris plusieurs initiatives dont l'objectif est d'améliorer la gouvernance du secteur extractif, de promouvoir un environnement favorable au dialogue et au débat public, de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du processus ITIE, d'impulser des réformes et de faire le suivi des recommandations issues des rapports antérieurs.

L'élaboration et la publication des rapports ITIE ont permis de mettre à la disposition des citoyens des informations ponctuelles et exactes sur les principaux aspects de la gouvernance du secteur extractif notamment les procédures d'octroi des licences et des permis, les quantités et les volumes de production, le cadre réglementaire, institutionnel et fiscal du secteur extractif,

les revenus générés par les activités d'extraction, les dépenses sociales des entreprises extractives, la mise en œuvre de la politique RSE, etc... Les rapports ITIE des exercices 2020 et 2021 sont actuellement en phase de réalisation.

Par ailleurs, il est important de préciser que la publication de données permettant manifestement d'éclairer le débat public et d'étendre l'accès des citoyens aux informations sur le secteur extractif, notamment par le biais du site internet de l'ITIE-Togo, [www.itietogo.org](http://www.itietogo.org), a été l'un des facteurs déterminants pour la viabilité du processus ITIE, gage d'une mise en œuvre réussie.

Conformément aux dispositions de l'exigence 7 de la Norme ITIE 2019, il paraît opportun de produire une nouvelle évaluation pour documenter et capitaliser les résultats et impacts liés à la mise en œuvre de la Norme ITIE au Togo pour la période 2021.

## **1.2 Evaluation générale de la performance annuelle**

Les activités de mise en œuvre ont repris au cours de l'année 2021 suite à la levée progressive des mesures barrières par le gouvernement. Cette reprise est effective grâce aux efforts conjugués des membres du Comité de pilotage et de l'ensemble des parties prenantes au processus ITIE. Les efforts s'apprécient principalement au niveau de trois (03) activités que sont :

- Le fonctionnement du Groupe multipartite ;
- L'élaboration du plan d'action ;
- La publication des rapports ITIE de 2018 et 2019.

### **a- Le fonctionnement du Groupe multipartite**

Comme en 2020, la crise sanitaire et ses mesures restrictives n'ont pas permis au Groupe multipartite (GMP) de tenir, comme prévu, toutes ses réunions ordinaires. Ainsi, le Comité de pilotage a tenu trois (03) sessions ordinaires et deux (02) sessions extraordinaires.

- **La tenue de la 36<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage les 29 et 31 mars et le 02 avril 2021**

La première session ordinaire du Comité de pilotage a eu lieu par Zoom les 29 et 31 mars et le 02 avril 2021.

La première séance a débuté le 29 mars 2021 sous la Présidence de Monsieur DEDJI Affo, membre du collège de l'administration publique et représentant du Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers au sein du Comité de pilotage. Elle est consacrée au projet de rapport de cadrage relatif aux rapports ITIE 2018 et 2019 et au lancement de la collecte et traitement des données des exercices 2018 et 2019.

A cette réunion, l'Administrateur indépendant, expert du cabinet BDO LLP, a présenté les objectifs de l'étude de cadrage et les activités essentielles à mener pour atteindre ces objectifs. Il s'agit, entre autres, de faire l'analyse des documents juridiques et fiscaux et le recensement des flux de paiement dans le secteur des industries extractives. Elle vise également la compilation des données statistiques sur l'industrie extractive, le calcul d'un seuil de matérialité

et la proposition du référentiel ITIE ainsi que la mise à jour du formulaire de déclaration.

A la fin de la prière session, le rapport d'étude de cadrage est adopté sous réserve des amendements et observations formulés.

La deuxième session, celle du 31 mars 2021, a porté sur la présentation du rapport relatif à l'étude sur la gouvernance interne des organes de mise en œuvre de l'ITIE-Togo. Cette séance est présidée par Monsieur DEDJI Affo.

Le Consultant retenu pour la mission, Monsieur Tim Bittiger, a rappelé l'objectif des travaux et les résultats attendus par l'ITIE-Togo à la fin de ladite mission. Les résultats de ses travaux sont donc conçus pour permettre à l'ITIE-Togo de répondre aux demandes du Conseil d'administration de l'ITIE. Les travaux du Consultant ont porté sur :

- L'analyse institutionnelle ;
- Les textes de gouvernance ;
- La représentativité des membres des organes de l'ITIE-Togo ;
- Les modalités de fonctionnement ;
- Le plan d'action 2021-2025 ;
- Et le mécanisme de financement pérenne.

La troisième séance de la 36<sup>ème</sup> réunion ordinaire du comité de pilotage a eu lieu le 02 avril 2021 et s'est penchée sur la présentation du rapport relatif à l'étude sur la propriété effective.

Au cours de cette séance, le consultant retenu pour la mission Karim Lourimi, a présenté l'objectif de cette étude et les résultats attendus. Pour le Consultant, cette étude a pour objectif de proposer une note d'orientation permettant une divulgation systématique de l'identité des bénéficiaires effectifs des entreprises opérant dans le secteur extractif au Togo. Le consultant a souligné que la propriété effective peut être un projet fédérateur à intégrer par les administrations publiques pour un usage multiple pour que cela soit utile.

Les travaux du Consultant ont porté sur :

- L'étude comparative de la notion des bénéficiaires effectifs et des personnes politiquement exposées ;
  - Le benchmark des pays ayant mis en place un cadre légal pour la divulgation des données sur les bénéficiaires effectifs ;
  - La divulgation des données sur les bénéficiaires effectifs et les personnes politiquement exposées ;
  - Et la mise en œuvre de la feuille de route sur les bénéficiaires effectifs.
- **La tenue de la 37<sup>ème</sup> réunion ordinaire : 1<sup>ère</sup> session le 28 juin 2021 et la 2<sup>ème</sup> session le 14 juillet 2021**

La première session de la 37<sup>ème</sup> réunion ordinaire a été organisée le 28 juin 2021 et a permis aux membres d'examiner et d'adopter le projet de rapport ITIE 2018. Elle a permis également d'examiner et d'adopter deux projets de

résolutions relatifs à l'exclusion de quatre sociétés du périmètre du rapport ITIE 2018 et la demande de prorogation du délai de publication du rapport ITIE 2018.

La deuxième session a été organisée le 14 juillet 2021 et a permis aux membres du Comité de pilotage de vérifier et de s'assurer que les observations formulées lors de la précédente session concernant le projet de rapport ITIE 2018 ont été prises en compte dans toute leur entièresité dans sa version améliorée. Cette session a également permis aux membres d'adopter la version améliorée et d'ordonner sa publication.

- **La tenue de la 38<sup>ème</sup> réunion ordinaire : les 15 et 16 septembre 2021**

Le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a tenu sa 38<sup>ème</sup> réunion ordinaire en ligne via le logiciel Zoom, les 15 et 16 septembre 2021. Cette réunion a permis aux membres d'examiner et d'adopter le projet de rapport ITIE 2019 et l'adoption du projet de plan d'action ITIE-Togo 2021-2025.

S'agissant du draft du plan d'action, il a fait l'objet d'un examen approfondi par les membres de la commission Ad Hoc du Comité de pilotage chargée de son élaboration les 17, 18, 19 et 20 août 2021 lors d'un atelier de concertation et de validation. La commission Ad Hoc a été assisté au cours de ses travaux par un expert de la Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi des Projets Prioritaires (CPES).

- **La tenue de la 16<sup>ème</sup> réunion extraordinaire : le 18 novembre 2021**

La 16<sup>ème</sup> réunion extraordinaire du comité de pilotage de l'ITIE-Togo s'est tenue le jeudi 18 novembre 2021 en ligne via le logiciel Zoom. Cette réunion a permis aux membres de s'appropriier du contenu du projet de prévention et de lutte contre la corruption et l'impunité par l'utilisation de la Norme et des données ITIE pour le contrôle citoyen des politiques publiques, élaboré par l'Association pour l'Auto-Promotion des Communautés de Base (ACOMB). Afin de permettre au projet de bénéficier de l'appui technique et financier du Natural Resource Governance Institute (NRGI) pour sa réalisation, le Comité de pilotage a donné son avis favorable pour porter le projet auprès du Secrétariat international de l'ITIE.

- **La tenue de la 17<sup>ème</sup> réunion extraordinaire : le 09 décembre 2021**

Le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a tenu sa 17<sup>ème</sup> réunion extraordinaire le jeudi 09 décembre 2021, en ligne via la plateforme Zoom. Cette réunion a permis aux membres du Comité de pilotage de suivre une présentation sur l'outil du Natural Resource Governance Institute (NRGI) avec comme thème « Diagnostic de corruption dans le secteur extractif : un outil de recherche et d'action ». Cette présentation de Monsieur SALOMON Matthieu, membre du NRGI, a permis aux membres du Comité de pilotage d'être outillé sur les effets de nuisances de la corruption, le fonctionnement des systèmes de corruption et le rôle lié à l'utilisation de l'outil diagnostic de la corruption du NRGI.

#### **b- La réalisation des activités du plan de travail**

La réalisation des activités du plan d'action a porté essentiellement sur l'organisation de l'atelier de finalisation du plan d'action 2021-2025, la

publication des rapports ITIE 2018 et 2019, les activités de renforcement de capacités et la participation de l'ITIE-Togo à la réunion annuelle des chambres des mines, structures ITIE de l'UMOA.

- **Atelier de finalisation du plan d'action 2021-2025**

L'atelier de finalisation du plan d'action 2021-2025 de l'ITIE-Togo s'est tenu du 17 au 20 août 2021 à Tsévié. Organisé par le Secrétariat technique de l'ITIE-Togo, cet atelier a connu la participation des membres de la commission d'élaboration du plan d'action, les représentants de l'administration publique, des entreprises extractives et de la société civile ainsi que le représentant de la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires (CPES).

Il a permis aux participants d'échanger sur les objectifs de mise en œuvre de l'ITIE-Togo pour les cinq années à venir et d'élaborer le projet de plan d'action en tenant compte des priorités de la feuille de route gouvernementale.

- **La publication des rapports ITIE 2018 et 2019**

Le Togo a publié son 9<sup>ème</sup> rapport après son adoption à la réunion du Comité de pilotage. Selon le résultat des travaux, le rapprochement des données a été effectué sur la base du détail des paiements par quittance et a permis de couvrir 92,7% du total des revenus du secteur extractif. Les travaux de conciliation des flux de paiements ont eu pour objectif de détecter l'existence d'éventuels écarts entre les montants des paiements déclarés par les entreprises extractives et les revenus déclarés par l'État. Les écarts identifiés initialement ont été analysés et ajustés chaque fois que les justifications nécessaires ont été produites par les parties déclarantes.

Les flux de paiement générés par le secteur extractif sont de 13,260 milliards de francs CFA. Les données publiées par ledit rapport portent sur les revenus issus de l'exploitation des mines, de l'eau, des matériaux de construction et de la commercialisation de l'or.

S'agissant du rapport ITIE 2019, le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a adopté son dixième rapport en sa 38<sup>ème</sup> session ordinaire. Ce rapport a relevé les paiements générés par le secteur extractif d'un montant de 14,223 milliards de francs CFA. Le rapport porte sur les données des revenus issus de l'exploitation des mines, de l'eau et des matériaux de construction.

Le rapprochement a été effectué sur la base du détail des paiements par quittance et a permis de couvrir 97,5% du total des revenus du secteur extractif. Le périmètre a retenu 24 sociétés du secteur des mines et des carrières, 8 régies financières et 15 Préfectures/Communes pour l'envoi des déclarations.

- **Activité de renforcement de capacités**

La Société Togolaise des eaux (TdE) a organisé avec l'appui technique du Secrétariat technique de l'ITIE-Togo un atelier de renforcement de capacités les 26 et 27 janvier 2021 à Lomé, au centre de formation de ladite Société. Cet atelier a permis d'améliorer les performances des cadres de la TdE en matière de déclaration ITIE et de les outiller à avoir une meilleure compréhension de la mise en œuvre de l'ITIE et du processus de rapportage ITIE.

- **Participation de l'ITIE-Togo à la réunion annuelle des chambres des mines, structures ITIE de l'UEMOA**

Du 23 au 26 novembre 2021, s'est tenue à Pacific Hôtel de Ouagadougou, au Burkina Faso, une réunion des Experts des Administrations des Mines, des Représentants des Structures ITIE et du Processus de Kimberley, des Organisations de la Société civile et des Chambres des Mines des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Cette rencontre, organisée par la Commission de l'UEMOA a réuni, outre le personnel de la Commission, des Experts des Etats membres. Elle avait pour objectif de favoriser un partage d'expériences pour un développement durable des activités minières. Cette réunion a connu la participation du Coordonnateur national de l'ITIE-Togo. Monsieur KOUGBLENOUS Pius, membre du Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a également pris part à cette importante rencontre.

### **1.3 Evaluation de la performance en lien avec les activités définies dans le plan de travail**

Le plan d'action de l'ITIE-Togo couvrant la période de 2021 à 2025 a été élaboré courant 2021. L'élaboration dudit plan est le fruit d'une analyse diagnostique sommaire du secteur extractif au regard des ambitions exprimées par le gouvernement dans sa Feuille de route (FDR 2025) associée aux mesures correctives recommandées dans les rapports ITIE et rapports de validation du Togo ainsi qu'aux nouvelles dispositions des exigences de la Norme ITIE 2019. Cette analyse a permis de définir les objectifs de mise en œuvre de l'ITIE au Togo en concertation avec les différentes parties prenantes du processus pour un consensus élargi sur les résultats escomptés. Les résultats attendus de la mise en œuvre de l'ITIE ont conduit le groupe multipartite à envisager des activités qui nécessitent une implication plus accrue de toutes les parties prenantes afin que les résultats de l'ITIE contribuent beaucoup plus efficacement à la réalisation des priorités nationales exprimées par le gouvernement dans sa Feuille de route 2025 pour le secteur extractif.

Ainsi, la majorité des activités menées au premier semestre de l'année 2021 a porté sur l'élaboration du plan d'action 2021-2025 de l'ITIE-Togo.

En effet, l'élaboration du plan d'action s'est faite à travers un atelier de concertation qui a réuni les parties prenantes de l'ITIE-Togo, du 17 au 20 août 2021 à Tsévié, pour finaliser le draft du plan d'action en cours d'élaboration pour la période 2021-2025. L'atelier a connu la participation des membres de la commission d'élaboration du plan d'action, y compris des représentants de l'administration publique, des entreprises extractives et de la société civile, un représentant de la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires (CPES) du gouvernement et les membres du Secrétariat technique. L'atelier a duré quatre jours. Il a permis à toutes ces parties prenantes du processus ITIE d'échanger pour la meilleure définition des objectifs de mise en œuvre de l'ITIE durant les cinq prochaines années.

L'élaboration du plan de d'action s'est faite par étape à travers les tâches suivantes :

- Recensement des plans d'actions des parties prenantes et des structures concernées par le secteur extractif (MME/DGMG, ANGE, MATDCL, MCIPSP, MPD, DGEAE, OTR, SP-EAU, PCQVP Radio Lomé) ;
- Collecte des recommandations entrant dans la mise en œuvre de l'ITIE et la bonne gouvernance dans le secteur extractif ;
- Analyse des recommandations du rapport de la 2<sup>ème</sup> validation, des rapports ITIE et du rapport de l'atelier d'auto-évaluation du Comité de pilotage de 2017 à mettre en œuvre ;
- Lecture de la Norme ITIE et ses principes ;
- Séances de travail avec la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires sur le PND, la FDR2021-2025 et le canevas de plan d'action-type.

Les activités d'élaboration du plan d'action se sont poursuivies avec l'identification des priorités nationales afin de définir la vision, l'objectif et les axes stratégiques du plan d'action. Toutes ces activités ont permis d'élaborer le draft du plan d'action 2021-2025. Le projet de plan d'action 2021-2025 a fait l'objet d'un examen et d'une étude en commission au cours d'un atelier.

La version améliorée du projet de plan d'action a été ensuite examinée en atelier de concertation avec les différentes parties prenantes en prenant en compte toutes les nouvelles données collectées. Elle a été soumise au Comité de pilotage qui l'a adoptée, lors de sa 38<sup>ème</sup> réunion ordinaire, tenue le 16 septembre 2021.

#### 1.4 Evaluation des performances par rapport aux exigences ITIE

| Recommandation  | Statut/progrès  |
|---|---|
| Mise en œuvre de la feuille de route sur la propriété réelle                                  | Une étude sur la mise en œuvre des exigences sur le bénéficiaire effectif a été effectuée par l'ITIE-Togo en février 2021. Mise en place en cours au niveau de l'OTR du registre des bénéficiaires effectifs.   |
| Déclaration des données financières par projet  | La déclaration des données financières par projet a été effectuée uniquement pour les paiements spécifiques.  |
| Actualisation et suivi du répertoire minier   | Le principe de renonciation de la moitié du périmètre à chaque renouvellement a été bien respecté. Le répertoire minier a été actualisé.  |
| Améliorer la traçabilité et la gestion des transferts infranationaux                          | Décret N° 2021-039/PR du 14 Avril 2021 fixant les taux de répartition des recettes fiscales et des recettes de prestations de services entre les Communes, les Districts Autonomes, le Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales et l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP) |
| Mise à jour du document de gouvernance interne (exigence 1.4) recommandation de la validation | Une étude sur l'analyse institutionnelle de l'ITIE-Togo a été réalisée. Des recommandations ont été formulées. Le Comité de pilotage a convenu de prendre des dispositions pour la mise en œuvre desdites recommandations.  |

Le plan d'action ayant été adopté en milieu de l'année 2021, l'appréciation de la qualité des activités menées se fera essentiellement pour l'exercice 2022. Dans le cadre spécifique de la mise en œuvre de l'ITIE, il n'est pas possible de

parler de résultats ou d'impacts réalisés en 2021. Cependant, l'élaboration du plan d'action 2021-2025 incluant tous les acteurs et entités, même extérieurs à l'ITIE est un résultat positif et un impact de l'appréhension de la gouvernance ITIE dans le secteur extractif et dans les entités publiques.

Par ailleurs, le groupe multipartite a décidé d'entreprendre en interne l'élaboration des rapports ITIE en vue d'implémenter les principes ITIE dans les activités des entités de mise en œuvre et dans le comportement et réflexions des acteurs. La restitution et l'appréciation des résultats seront faites à la fin de chaque exercice au cours d'un atelier d'auto-évaluation.

La mise en œuvre des activités prévues dans le plan d'action permettra d'opérer des changements importants pour atteindre des résultats de développement économique et social. Les résultats escomptés sont formulés comme suit :

- Le GMP et le Secrétariat technique de l'ITIE-Togo fonctionnent de façon optimale ;
- Le cadre légal est favorable à la transparence des licences, contrats, conventions ou autres titres miniers et à la divulgation systématique des données ;
- Les volumes et valeurs de production sont suivis et publiés ;
- Les paiements et perceptions des taxes, impôts et redevances sont suivis ;
- L'utilisation des recettes provenant de l'industrie extractive est tracée ;
- Les conditions de vie des populations sont améliorées et la protection de l'environnement est assurée ;
- Les parties prenantes sont activement engagées dans la gouvernance du secteur extractif.

A l'issue de la dissémination du rapport ITIE 2017, les membres de la Société Togolaise des Eaux (TdE) au sein du Comité de pilotage ont sollicité une formation sur la pertinence des données et surtout sur la nomenclature des données à déclarer. La formation a eu lieu au centre de formation de la TdE les 26 et 27 janvier 2021. Elle a été assurée par une équipe du Secrétariat technique.

## **2 Débat public**

### **2.1 Politique sur les données ouvertes et divulgations**

Un Diagnostic a été effectué dans les derniers rapports ITIE sur l'absence d'adoption d'une politique sur les données ouvertes. En effet, les données ITIE sont disponibles en format données ouvertes, format CSV, et sont rendues publiques sur le site web de l'ITIE Togo, [www.itietogo.org](http://www.itietogo.org).

Les lacunes ont été relevées par le Secrétariat international sur le dispositif actuel de données ouvertes. Faisant suite à ce constat, le GMP a donné des directives au Conciliateur pour renforcer le dispositif existant et améliorer la

qualité des données. Ainsi, les données des rapports ITIE ont été relevées en format Excel résumé pour chaque exercice.

Par ailleurs, le plan d'action a prévu la divulgation systématique des données par les entités déclarantes.

## **2.2 Les efforts du GMP pendant la période examinée pour assurer que l'information publiée sur le secteur extractif est compréhensible et disponible dans les langues qui conviennent**

Avant l'avènement de la COVID-19, l'information ITIE est publiée en français, anglais, éwé et kabyè. Elle est motivée par des sketches, bandes dessinées, dépliants et autres outils de communication pour la compréhension facile du citoyen. Avec l'avènement de COVID -19 et au vu des difficultés économiques, les efforts ont été limités seulement à la publication des rapports ITIE en français et en anglais au cours de l'année 2021.

## **2.3 Les efforts consentis par le Groupe multipartite pendant la période examinée pour identifier les défis d'accès et les besoins en information des utilisateurs et des données**

Pour le moment, rien n'est fait d'une façon formelle. En 2023, l'appréciation de la perception de la mise en œuvre de l'ITIE par le public sera effectuée et ainsi permettre d'identifier les défis d'accès et les besoins en information des utilisateurs des données. Aussi, est-il important de souligner que les difficultés économiques post Covid-19 n'ont pas permis de faire une large divulgation des informations.

Afin d'améliorer l'accessibilité et la diffusion de l'information, il est prévu d'outiller les membres des collèges du Comité de pilotage et les parties prenantes sur les méthodes de divulgation des informations à la base et au sein des populations locales. Des séances d'échanges et de partages d'informations seront organisées auprès des établissements scolaires et des universités de gouvernance et de lutte contre la corruption, ainsi qu'auprès des médias.

## **3 Durabilité et efficacité**

### **3.1 Résultat et impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles**

Si nous ne nous limitons pas aux résultats de l'exercice 2021, le plan d'action 2021-2025 traite dans son ensemble les défis de gouvernance du secteur extractif : la mise en place d'un point focal, la déclaration systématique des informations sur le site web de chaque entité déclarante et le rapport d'activités trimestriel. L'objectif est d'amener les entités déclarantes à se prendre en charge pour l'amélioration de la gouvernance de leurs entités. Pour l'exercice 2021, la divulgation systématique n'a pas été effectuée.

Par ailleurs, la participation citoyenne à la gouvernance du secteur extractif est concrétisée par la loi du 05 Mai 2011 sur les contributions obligatoires des industries extractives au développement économique des localités qui a créé

une commission multipartite pour la gestion des fonds et aussi les transferts infranationaux aux collectivités locales.

Au début et jusqu'en 2016, des chercheurs étrangers, des groupes de la société civile et des collectivités locales ont utilisé des données des rapports ITIE à des fins d'analyse, de recherche et de plaidoyer. La dynamique sera reprise en 2023 avec les institutions et les parties prenantes.

Dans les diverses rencontres, particulièrement les ateliers, les évolutions pratiques et réglementaires du secteur extractif ainsi que les dispositions du gouvernement pour leur amélioration ont été portées à la connaissance du public ou de l'auditoire.

### **3.2 Retour d'information des parties prenantes et adoption par le GMP**

Les parties prenantes sont organisées en collège pour la société civile, en association pour les industries extractives (APIET). La restitution des informations est relayée à la base qui exprime ses opinions et avis. Le retour est fait par leurs représentants au sein du groupe multipartite qui prend en compte les observations et les commentaires dans les décisions finales.

Le groupe multipartite a adopté l'accessibilité de l'information par le public sur le site web de l'ITIE-Togo, au moment de la mise en place du site. Cependant, les contributions, pour le moment parviennent au groupe multipartite par les représentants des parties prenantes.

### **Conclusion**

La mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Togo a enregistré, en 2021, des avancées réalisées au niveau du fonctionnement du Groupe multipartite, de l'élaboration du plan d'action et de la publication des rapports ITIE de 2018 et 2019. En dépit des difficultés liées à l'absence de financement pour la réalisation de certaines activités programmées, de nombreux résultats ont été enregistrés en 2021 notamment l'adoption du plan d'action 2021-2025, la publication des rapports ITIE de 2018 et 2019, les activités de renforcement de capacités des parties prenantes et la communication autour des activités ITIE.

## Annexe

### Annexe 1 : Etat de la mise en œuvre des recommandations de 2020 et des années antérieures.

| Première Validation (08 Mai 2018)                        |   | Deuxième validation (11 septembre 2020) |   |
|--|---|---|---|
| Niveau de progrès  | Mesures correctives   | Niveau de progrès                       | Suivi des mesures correctives   |
| <b>Exigence ITIE</b>                                     |   |   |   |
| <b>Exigence 1.4 : Gouvernance du Groupe multipartite</b> | Inadéquat<br>Le Groupe multipartite devra mettre à jour son document de gouvernance interne en y intégrant des dispositions qui garantissent que (i) la représentation du Groupe multipartite comprend les parties prenantes appropriées ; (ii) des procédures claires sont en place concernant les membres suppléants au Comité de Pilotage et le remplacement des membres de ce Comité; (iii) les membres du Groupe multipartite communiquent avec leurs collègues ; (iv) un mécanisme est en place pour résoudre les conflits d'intérêts; (v) la politique du Comité de Pilotage sur les indemnités journalières est claire et transparente. Le Groupe multipartite devra envisager d'adopter l'ordre ministériel portant renouvellement du Groupe multipartite. | Significatif                            | <u>La mesure corrective sur la supervision par le Groupe multipartite a été mise en œuvre et le Togo a réalisé des progrès significatifs concernant l'Exigence 1.4.</u><br>Le Togo devra veiller à ce que les procédures de nomination et de renouvellement des représentants au Groupe multipartite de l'ITIE soient publiques et mises en œuvre de manière équitable, ouverte et transparente. Les collègues de la société civile et des entreprises devront notamment élaborer et publier des directives claires sur les nominations et la représentation, en établissant un règlement interne ou un code de conduite de la société civile. Le Groupe multipartite pourrait également souhaiter renforcer les capacités des groupes de la société civile pour assurer une participation active aux aspects techniques de la mise en œuvre de l'ITIE. En prévision de ses travaux sur les divulgations systématiques, le Groupe multipartite est encouragé à mener des activités de renforcement des capacités destinées à ses membres, afin de veiller à ce qu'ils assurent une supervision efficace de tous |

## Exigence ITIE

Niveau de progrès

Mesures correctives

Niveau de progrès

Suivi des mesures correctives

les aspects des divulgations ITIE lors de la transition vers les divulgations systématiques. Cela nécessitera une révision de l'Article 20 du Décret de 2010 portant création de l'ITIE Togo, qui confie la responsabilité de la collecte des données extractives à l'Administrateur Indépendant. Le Groupe multipartite devra veiller à partager la responsabilité consistant à garantir la divulgation des données ITIE.

**Exigence 1.5 : Plan de travail** Significatif Le Groupe multipartite devra faire en sorte que le plan de travail établisse des objectifs de mise en œuvre clairs qui sont liés aux Principes de l'ITIE et reflètent les priorités nationales, ainsi que les activités convenues et les parties responsables.

Significatif

La mesure corrective sur le plan de travail a été mise en œuvre et le Togo a réalisé des progrès significatifs avec des améliorations considérables concernant l'Exigence 1.5.

Le Togo devra veiller à ce que les priorités nationales soient clairement identifiées et liées à des objectifs clairs de mise en œuvre de l'ITIE au-delà du reporting. Le Groupe multipartite devra également s'assurer de l'inclusion dans le plan de travail des activités en cours, en vue de mettre en œuvre des réformes dans divers domaines clés tels que la transparence des contrats et les divulgations systématiques. Le Groupe multipartite est encouragé à inclure des mesures visant à surmonter les obstacles juridiques et réglementaires à la mise en œuvre, ainsi que des activités de renforcement des capacités pour assurer une supervision efficace du processus ITIE. Le Togo est encouragé à renforcer les processus de coordination des collèges pour l'élaboration du

**Exigence ITIE**

Niveau de progrès

Mesures correctives

Niveau de progrès

Suivi des mesures correctives

plan de travail de l'ITIE et à garantir que l'ensemble des collègues du gouvernement, de l'industrie et de la société civile sont consultés sur les futures mises à jour des plans de travail. Le Togo pourrait envisager de publier plus régulièrement des mises à jour sur l'application du plan de travail, afin de préciser comment le Groupe multipartite et le secrétariat assurent le suivi de la mise en œuvre.

**Exigence 2.4- Politique sur la divulgation des contrats**

Le Groupe multipartite devra préciser la politique relative à la transparence des contrats, y compris les dispositions juridiques concernées, les pratiques de divulgation réelles et toute réforme gouvernementale planifiée ou en cours.

Satisfaisant

La mesure corrective sur la politique en matière de divulgation des contrats a été pleinement mise en œuvre et le Togo a réalisé des progrès satisfaisants concernant l'Exigence 2.4.

Pour renforcer la mise en œuvre, le Groupe multipartite est encouragé à prendre en compte les nouvelles dispositions de l'Exigence 2.4, en veillant en particulier à établir un système pour l'ensemble des licences et contrats qui devront être systématiquement publiés à partir du 1er janvier 2021. Le Groupe multipartite est également encouragé à inclure dans son plan de travail des activités détaillées en vue de la divulgation exhaustive des contrats. Le Groupe multipartite pourrait également souhaiter évaluer l'exhaustivité des divulgations des contrats et des données contractuelles publiées dans divers référentiels, et examiner la possibilité de rassembler toutes les divulgations des contrats

miniers dans un référentiel unique afin d'éviter une duplication des efforts.

| Exigence 2.6- Participation de l'État | Significatif | Le Groupe multipartite devra divulguer des détails relatifs aux conditions applicables à la prise de participation de l'entreprise d'État, y compris son niveau de responsabilité en matière de couverture des dépenses à différents stades du cycle de projet (telles que les fonds propres entièrement payés, les fonds propres libres ou les intérêts rapportés), par exemple, sur le site Internet de l'entreprise concernée. | Satisfaisant  |
|---------------------------------------|--------------|---|---|
|                                       |              | Le Groupe multipartite devra également présenter des détails sur les prêts et les garanties de prêt accordés à la SNPT.   |   |
|                                       |              |   | <p><u>La mesure corrective concernant la participation de l'État a été pleinement mise en œuvre et le Togo a réalisé des progrès satisfaisants relativement à l'Exigence 2.6.</u></p> <p>Pour renforcer la mise en œuvre et améliorer l'accès des citoyens aux informations sur les règles et pratiques régissant les relations des entreprises d'État extractives avec le gouvernement, la SNPT pourrait envisager d'élargir le champ de ses propres divulgations systématiques distinctes, par exemple via un site Internet où les statuts de l'entreprise, les états financiers audités et des divulgations relatives aux opérations de la SNPT dépassant le cadre des industries extractives pourraient être publiés. Le Groupe multipartite pourrait également clarifier l'intégralité des conditions juridiques et commerciales liées à l'achat d'une participation supplémentaire par l'État, outre la participation non payante de 10 % dans des entreprises extractives.</p> |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |
|                                       |              |   |   |

## Exigence ITIE

Niveau de progrès

Mesures correctives

Niveau de progrès

Suivi des mesures correctives

été promises par l'État, la valeur de la contrepartie en termes de flux financiers et économiques (par exemple, des travaux d'infrastructures) et le niveau de matérialité de ces accords par rapport aux contrats conventionnels. Le Groupe multipartite et l'Administrateur Indépendant devront s'assurer que le Rapport ITIE présente ces accords, à un niveau de détail égal à celui qui s'applique à la divulgation et au rapprochement des autres paiements et flux de revenus.

encouragé à veiller à ce que la divulgation annuelle de la mise en œuvre d'accords de troc soit accompagnée d'un mécanisme assurant la fiabilité des données.

**Exigence 4.5- Transactions des entreprises d'État**

Significatif Le Groupe multipartite devra veiller à ce que la SNPT fournisse les informations détaillées demandées par l'Administrateur Indépendant afin de pouvoir approfondir la procédure de rapprochement avec les chiffres du gouvernement.

Satisfaisant

La mesure corrective concernant les transactions entre les entreprises d'État et le gouvernement a été pleinement mise en œuvre et le Togo a réalisé des progrès satisfaisants relativement à l'Exigence 4.5.

Pour renforcer la mise en œuvre, le Togo pourrait souhaiter examiner les moyens permettant de divulguer systématiquement les paiements significatifs des entreprises d'État au gouvernement, en publiant régulièrement sur Internet les états financiers audités de la SNPT ou toute autre entreprise dans un accord de troc avec l'État.

## Première Validation (08 Mai 2018)

## Deuxième validation (11 septembre 2020)

### Exigence ITIE

Niveau de progrès

Mesures correctives

Niveau de progrès

Suivi des mesures correctives

#### Exigence 5.2- Transferts infranationaux

Significatif Le Groupe multipartite devra communiquer avec l'OTR en vue de divulguer la formule de partage des revenus pour tous les transferts entre les entités de l'État aux niveaux national et infranational qui portent sur des revenus provenant du secteur extractif, y compris les écarts éventuels entre les montants des transferts calculés conformément à la formule pertinente de partage des revenus et les montants qui ont été effectivement transférés entre le gouvernement central et chacune des entités nationales concernées.

Satisfaisant

La mesure corrective concernant les transferts infranationaux a été pleinement mise en œuvre et le Togo a réalisé des progrès satisfaisants relativement à l'Exigence 5.2.

Pour renforcer la mise en œuvre, le Togo est encouragé à redoubler d'efforts afin d'accroître la participation des administrations locales au processus de déclaration ITIE et souhaitera peut-être envisager des moyens de renforcer la qualité des divulgations relatives aux transferts infranationaux.

**Annexe 2 : Compte-rendu des réunions tenues en 2021 par les organes de mise en œuvre du processus ITIE.**


**COMITE DE PILOTAGE**
**36<sup>ème</sup> Réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue en ligne via le logiciel ZOOM les 29, 31 mars 2021 et 02 avril 2021**
**Compte-rendu**

La trente-sixième réunion ordinaire du Comité de pilotage a été organisée en ligne via le logiciel ZOOM en trois séances les 29, 31 mars et 02 avril 2021. Outre les membres du Comité de pilotage qui ont pris part à ces trois séances, le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et les membres du Secrétariat technique étaient également présents ainsi que les différents consultants concernés. L'ordre du jour adopté se présente comme suit :

**Jour 1 : lundi 29 mars 2021**

- Présentation du projet de rapport de cadrage relatif aux rapports ITIE 2018 et 2019
- Etude et approbation
- Divers

**Jour 2 : mercredi 31 mars 2021**

- Présentation du rapport relatif à l'étude sur la gouvernance interne
- Etude et approbation
- Divers

**Jour 3 : vendredi 02 avril 2021**

- Présentation du rapport relatif à l'étude sur la propriété effective
- Etude et approbation
- Divers

**Jour 1 : lundi 29 mars 2021**

La première séance de la 36<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage qui a eu lieu le lundi 29 mars 2021 a été consacrée au projet de rapport de cadrage relatif aux rapports ITIE 2018 et 2019. Dix-sept (17) membres du Comité de pilotage ont pris part à cette séance. Après avoir situé le contexte de cette séance qui constitue un préalable au lancement de la collecte et traitement de données des exercices concernés, le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo a donné la parole à Monsieur Ghazi Khiari, Expert du cabinet BDO LLP recruté pour l'élaboration des deux rapports.

Selon Monsieur Ghazi, l'étude de cadrage a pour objectif de faire l'analyse des documents juridiques et fiscaux et le recensement des flux de paiement dans le secteur des industries extractives. Elle vise également la compilation des données statistiques sur l'industrie extractive, le calcul d'un seuil de matérialité et la proposition du référentiel ITIE ainsi que la mise à jour du formulaire de déclaration.

L'étude a donc fait mention des entreprises qui seront incluses dans le périmètre de déclaration (27 pour l'année 2018 et 28 pour l'année 2019) et de celles pour qui les agences gouvernementales feront des déclarations unilatérales (122 pour l'année 2018 et 128 pour l'année 2019). Les agences gouvernementales qui feront des déclarations sont au nombre de 8 en plus de 15 préfectures et communes. Les flux de paiement proposés sont au nombre de 51 pour les deux années et le taux de couverture est de 99,15% pour 2018 et 99,45% pour 2019. Le consultant a également présenté

les formulaires de déclarations ainsi que le calendrier de ses travaux. La version finale du rapport 2018 sera disponible en juin 2021 et celle du rapport 2019 en septembre 2021.

La présentation de Monsieur Ghazi a donné lieu à un débat qui a porté sur la certification des données, le seuil de matérialité pour les sociétés d'eau et sur la cause de l'exclusion de la société nationale chinoise des travaux de ponts et chaussées (SNCTPC) du périmètre de déclaration

A la suite du débat, le Coordonnateur national a informé les membres qu'une formation en ligne sera organisée à l'endroit des entités déclarantes sur le remplissage des formulaires.

A la fin, le rapport de l'étude de cadrage a été adopté sous réserve des amendements ainsi que d'autres observations qui sont attendues au plus tard le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 à 17 heures 30 minutes.

Démarrée à 15 heures 27 minutes, cette première séance de la 36<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage a pris fin à 17 heures 18 minutes.

## **Jour 2 : mercredi 31 mars 2021**

La deuxième séance de la 36<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage a réuni quatorze (14) membres et a porté sur le rapport définitif du consultant recruté pour la gouvernance interne des organes de l'ITIE-Togo. Ouvert à 10 heures 25 minutes, la séance a été présidée par Monsieur DEDJI. Après les mots de bienvenue, la parole a été donnée au consultant, Monsieur Tim Bittiger pour la présentation des résultats de ses travaux.

Monsieur Bittiger, dans son intervention, a souligné que l'objectif de ses travaux est d'orienter l'ITIE-Togo dans ses efforts de développer et de mettre en œuvre les mesures correctives visant à combler les faiblesses identifiées par la Validation 2020. Les résultats de sa consultance sont donc conçus pour permettre à l'ITIE-Togo de répondre aux demandes du Conseil d'administration internationale de l'ITIE. Le travail de Monsieur Bittiger a donc porté sur sept (07) points à savoir :

- l'analyse institutionnelle ;
- les textes de gouvernance ;
- la représentativité des membres des organes de l'ITIE-Togo ;
- les modalités de fonctionnement ;
- le plan d'action 2021-2025 ;
- et le mécanisme de financement pérenne.

Pour chaque point développé, le consultant a formulé des recommandations dont la mise en œuvre permettra d'améliorer la gouvernance interne de l'ITIE-Togo et de trouver un financement pérenne pour la mise en œuvre.

Après la présentation, les membres du Comité de pilotage ont fait des commentaires d'appréciation du document qui a été adopté à l'unanimité.

Les mots de remerciement au consultant et à tous les participants par le président de séance a mis fin à la réunion à 11 heures 50 minutes.

## **Jour 3 : vendredi 02 avril 2021**

La présentation du rapport final de l'étude sur la propriété réelle a constitué l'objet de la troisième séance de la 36<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage de l'ITIE-Togo. Elle a eu lieu le vendredi 02 avril 2021. La rencontre a connu la participation de quinze (15) membres du Comité de pilotage. A la suite des mots de bienvenue du président de séance, Monsieur DEDJI, la parole a été donnée au Consultant Monsieur Karim Lourimi pour son exposé.

Selon lui, l'objectif de la présente étude est de proposer une note d'orientation permettant une divulgation systématique de l'identité des bénéficiaires effectifs des entreprises opérant dans le secteur extractif au Togo. Le conciliateur a souligné que la propriété effective peut être un projet fédérateur à intégrer par les administrations publiques pour un usage multiple pour que cela soit utile.

Le travail a porté sur plusieurs points à savoir :

- l'étude comparative de la notion des bénéficiaires effectifs et des personnes politiquement exposées ;
- le benchmark des pays ayant mis en place un cadre légal pour la divulgation des données sur les bénéficiaires effectifs ;
- la divulgation des données sur les bénéficiaires effectifs et les personnes politiquement exposées ;
- et la mise en œuvre de la feuille de route sur les bénéficiaires effectifs.

Dans les annexes, le conciliateur a proposé un formulaire pour la déclaration des propriétaires effectifs et des personnes politiquement exposées.

Son exposé a suscité des discussions autour de la structure appropriée où les sociétés doivent faire les déclarations de leur identité, à la création, afin d'éviter des redondances. Pour finir le rapport a été adopté à l'unanimité des membres présents.

A la fin des travaux, le Coordonnateur national a félicité le consultant pour la qualité du document et de la présentation. Il a sollicité sa disponibilité pour la formalisation de la propriété réelle au Togo et pour tout autre besoin y afférent.

Débutée à 10 heures 45 minutes, la réunion a été clôturée à 12 heures 55 minutes par des mots de remerciements du président de séance à tous les membres pour leur participation active à ces trois séances de la 36<sup>ème</sup> réunion et a félicité le Secrétariat technique pour le choix des trois différents consultants au vu de la qualité des rapports présentés.

**Adopté à Lomé, le 14 juillet 2021**

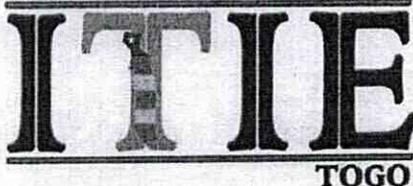
*Pour le Comité de pilotage  
Séances ordinaires des 29, 31 mars et 02 avril 2021 2020*

Le Coordonnateur national



Le Président de séance





Les Rayons de la Transparence !



## COMITE DE PILOTAGE

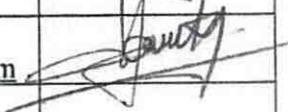
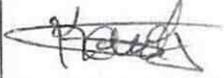
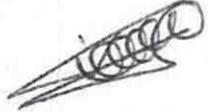
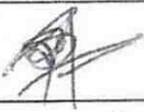
36<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage, organisée en ligne via le logiciel ZOOM

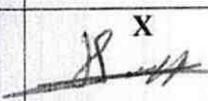
## Liste de présence

Jour 1 : lundi 29 mars 2021

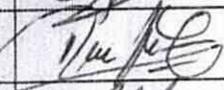
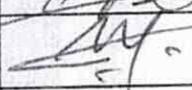
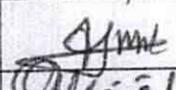
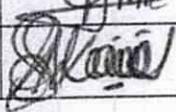
Point abordé : le projet de rapport de cadrage relatif aux rapports ITIE 2018 et 2019

| N°                        | Nom et Prénoms  | Titre          | Structure/<br>Organisation                   | Adresse              |   | Signature |
|---------------------------|---|----------------|--|----------------------|---|-----------|
|                           |   |                |  | Téléphone / Courriel |   |           |
| <b>COMITE DE PILOTAGE</b> |   |                |  |                      |   |           |
| 1.                        | AZIABLE Mawunyo Mila  | Président      | Ministre de l'Energie et des Mines           | Tél :                | <a href="mailto:mila.aziabile@gouv.tg">mila.aziabile@gouv.tg</a>  |           |
| 2.                        | PATOKI Badanam  | Vice-président | S.G. / Ministère Economie & Finances         | 9036 5656            | <a href="mailto:badanam_patoki@yahoo.fr">badanam_patoki@yahoo.fr</a>  |           |
| 3.                        | <b>Titulaire :</b> ESSIEN Atta Kakra Kwawo<br><b>Suppléant :</b> AWIKODO Tomdjao            | Membre AP      | Commissariat des Douanes et Droits Indirects | 90 05 33 27          | <a href="mailto:awikodotomdjao@yahoo.fr">awikodotomdjao@yahoo.fr</a>  |           |
| 4.                        | <b>Titulaire :</b> GANDO Karim Tchaktchouri<br><b>Suppléant :</b> KOUEVI Ayi Sélom          | Membre AP      | BCEAO-Lomé                                   | 9157 4772/2223 5207  | <a href="mailto:kgando@bceao.int">kgando@bceao.int</a><br>22 23 52 09 / 99 64 08 87<br><a href="mailto:akouevi@bceao.int">akouevi@bceao.int</a>             |           |
| 5.                        | <b>Titulaire :</b> KOKA Bassolawoè<br><b>Suppléant :</b> EKUE Ayélé Mawusé Monépse AMEGNRAN | Membre AP      | Ministère du Commerce                        | 90 10 31 66          | <a href="mailto:k.bassolawoe@gmail.com">k.bassolawoe@gmail.com</a><br>90 11 54 53<br><a href="mailto:avele.amegnran@gmail.com">avele.amegnran@gmail.com</a> |           |
| 6.                        | <b>Titulaire :</b> FEOU Bilakimwé<br><b>Suppléant :</b> KALANI Yadé                         | Membre AP      | Direction des Industries                     | 9231 4727            | <a href="mailto:feouluciano@yahoo.fr">feouluciano@yahoo.fr</a><br>9142 0452<br><a href="mailto:kalaniyade@gmail.com">kalaniyade@gmail.com</a>               |           |
| 7.                        | <b>Titulaire :</b><br><b>Suppléant :</b> DEDJI Affo Tchitchi                                | Membre AP      | SP-PRPF/MEF                                  | Tél :                | E-mail :<br>9012 1478<br><a href="mailto:affodedji@yahoo.fr">affodedji@yahoo.fr</a>   |           |
| 8.                        | <b>Titulaire :</b> SOGLE Damégare<br><b>Suppléant :</b> KPENGLAME Kpassémon                 | Membre AP      | DGMG   | 9011 1700            | <a href="mailto:sogle.m@gmail.com">sogle.m@gmail.com</a><br>9072 95 81<br><a href="mailto:kkpassemon@gmail.com">kkpassemon@gmail.com</a>                    |           |
| 9.                        | <b>Titulaire :</b> TCHAMSI-ASSOULIAN Katcha<br><b>Suppléant :</b> EZA Koffi                 | Membre AP      | APBEF  | Tél :                | E-mail :<br>9010 9998<br><a href="mailto:mkoffieza@yahoo.fr">mkoffieza@yahoo.fr</a>   |           |

|     |   |           |                                      |  |   |
|-----|---|-----------|--------------------------------------|--|---|
| 10. | <b>Titulaire :</b> ESSIEN<br>Atta Kakra Kwawo     | Membre AP | Commissariat des<br>Impôts           |  |   |
|     | <b>Suppléant :</b> PIGNAN<br>GNANSA Palakassi     |           |                                      | 9074 3302<br><a href="mailto:ppignan@otr.tg">ppignan@otr.tg</a>  |    |
| 11. | <b>Titulaire :</b> BAKAI<br>Baoubadi              | Membre AP | MATDCL                               | 9001 7797 / 2221 2319<br><a href="mailto:bbaoubadi@gmail.com">bbaoubadi@gmail.com</a>  |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>KPATCHA Afeignidou          |           |                                      | 9004 4328<br><a href="mailto:afeignidouprk@yahoo.fr">afeignidouprk@yahoo.fr</a>  |   |
| 12. | <b>Titulaire :</b> EKPAO<br>Bikilimwè             | Membre IE | SNPT                                 | 9004 8198<br><a href="mailto:b.ekpao@snptogo.com">b.ekpao@snptogo.com</a>  |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>d'ALMEIDA Kudzo<br>Adékunlé |           |                                      | 9001 7135<br><a href="mailto:a.dalmeida@snptogo.com">a.dalmeida@snptogo.com</a>  |    |
| 13. | <b>Titulaire :</b> PANKAJ<br>Narayanan            | Membre IE | Société WACEM                        | 9097 8920<br><a href="mailto:lawyernarayanan.pankaj@gmail.com">lawyernarayanan.pankaj@gmail.com</a>  |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>AMOZOU Yaovi A              |           |                                      | 9914 4244<br><a href="mailto:am.wacem@gmail.com">am.wacem@gmail.com</a>  |    |
| 14. | <b>Titulaire :</b><br>HEMAZRO Anani               | Membre IE | Société Togo Carrière                | 9196 8883/9680 3375<br><a href="mailto:sebani2009@yahoo.fr">sebani2009@yahoo.fr</a>  |   |
|     | <b>Suppléant :</b> TEKPO<br>Koami                 |           |                                      | Tél :<br>E-mail :  |   |
| 15. | <b>Titulaire :</b><br>RAGOUENA N.<br>Windahoda    | Membre IE | APIET                                | 9003 8833/9990 9292<br><a href="mailto:virasmining.tg@gmail.com">virasmining.tg@gmail.com</a>  |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>TEDIHOU Pidénam             |           |                                      | 9021 68 68<br><a href="mailto:flora.tedihou@pomartogo.com">flora.tedihou@pomartogo.com</a>   |  |
| 16. | <b>Titulaire :</b> PITASSA<br>Moise P.            | Membre IE | Société Cristal Eau<br>Minérale      | 9331 2605<br><a href="mailto:production@crystal-togo.com">production@crystal-togo.com</a>  |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>AKOHIN Keinevor<br>Henri    |           |                                      | 9199 8484<br><a href="mailto:comptabilite@crystal-togo.com">comptabilite@crystal-togo.com</a>  |  |
| 17. | <b>Titulaire :</b> KODJO<br>Afi Egnonam           | Membre IE | TdE                                  | 9002 7582<br><a href="mailto:kafiegnonam@gmail.com">kafiegnonam@gmail.com</a>  |  |
|     | <b>Suppléant :</b><br>BONFOH<br>Mahamadou         |           |                                      | 9030 4887<br><a href="mailto:Bonfoh2014@gmail.com">Bonfoh2014@gmail.com</a>  |   |
| 18. | <b>Titulaire :</b><br>TSOLENYANU<br>Gilbert       | Membre SC | Synergie des<br>Travailleurs du Togo | 9027 7277<br><a href="mailto:gilbertsenyo@gmail.com">gilbertsenyo@gmail.com</a>  |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>ATINTOH Mathurin            |           |                                      | Tél :<br>E-mail :  |   |
| 19. | <b>Titulaire :</b><br>KOUGBLENOU<br>Kossi Pius    | Membre SC | ACOMB                                | 9309 8977 / 9848 3848<br><a href="mailto:kossi.kougblenou@yahoo.fr/a">kossi.kougblenou@yahoo.fr/a</a><br><a href="mailto:comb9@hotmail.com">comb9@hotmail.com</a>  |  |
|     | <b>Suppléant :</b> ESSEH<br>Afua Kafui            |           | CADEFE                               | 90 35 68 70 / 98 70 10 62<br><a href="mailto:essehkafui@yahoo.fr/essehka">essehkafui@yahoo.fr/essehka</a><br><a href="mailto:fui23@gmail.com">fui23@gmail.com</a> / <a href="mailto:cadefe2008@gmail.com">cadefe2008@gmail.com</a> |  |
| 20. | <b>Titulaire :</b><br>AMEGADZE Kokou<br>Elorm     | Membre SC | ONG Les Amis de la<br>Terre          | 9024 6667/9712 4496<br><a href="mailto:kelorm5@yahoo.fr">kelorm5@yahoo.fr</a>  |  |

|     |  |           |                          |   |   |
|-----|--|-----------|--------------------------|---|---|
|     | <b>Suppléant :</b><br>ATCHONGLE Dossè          |           | ASIPTO                   | 92 42 94 86 / 99 44 81 06<br>atchongbledosse@yahoo.fr |   |
| 21. | <b>Titulaire :</b><br>BOYINDJO Awoussi         | Membre SC | Dimension Humaine        | 90 13 65 72 / 24 45 18 68<br>dhumaine@yahoo.fr        |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>KESSINA Wonégou          |           | ATBEP                    | 91 33 50 03 / 99 47 33 02<br>woatbep@yahoo.fr         |   |
| 22. | <b>Titulaire :</b><br>HOURGNAMBA Wéndana       | Membre SC | EDITOGO                  | 9010 8563/2221 3718<br>hwendana@gmail.com             |  |
|     | <b>Suppléant :</b><br>CHAKBERA Adji            |           | Radio Lomé               | 90 11 44 15 / 97 39 24 14<br>chadavy@gmail.com        |   |
| 23. | <b>Titulaire :</b><br>KETOMAGNAN Mawuto Godson | Membre SC | Groupe de Presse Liberté | 90 19 68 20 / 99 07 34 20<br>godsonket@yahoo.fr       |   |
|     | <b>Suppléant :</b> LOKO Kokou                  |           | Journal Dounia Le Monde  | 90 33 54 86<br>lonestojoa@mail.com                    |   |
| 24. | Honorable TSOLENYANU Koffi                     | Membre SC | Assemblée nationale      | 9008 3135<br>tsoledodzi@hotmail.com                   |   |
| 25. | Honorable AMEGANVI Kodzo Vincent               | Membre SC | Assemblée nationale      | 9181 5052<br>vincentameganvi@gmail.com                |   |

#### SECRETARIAT TECHNIQUE

|     |                      |  |  |                                |   |
|-----|----------------------|--|--|--------------------------------|---|
| 26. | AGBEMADON K. Didier  | Coordonnateur National                                   |  | 2226 8990<br>info@itietogo.org |   |
| 27. | AMEKUDZI K. Séwonou  | Chef Cellule Administration et Renforcement de Capacités |  | 2226 8990<br>info@itietogo.org |  |
| 28. | DZIVENOU Mensah K.K. | Chef Cellule Information et Communication                |  | 2226 8990<br>info@itietogo.org |  |
| 29. | VOEDZO Amavi Akofa   | Comptable  |  | 2226 8990<br>info@itietogo.org |  |
| 30. | FANGLA Awoéfa        | Secrétaire-Assistante du Coordonnateur                   |  | 2226 8990<br>info@itietogo.org |  |
| 31. | AKOUBIA Gagno Mawuto | Chargé des procédures et des marchés publics             |  | 2226 8990<br>info@itietogo.org |  |

#### OBSERVATEURS

|     |              |            |  |   |  |
|-----|--------------|------------|--|---|--|
| 32. | Ghazi Khiari | Consultant |  | Cabinet BDO LLP                                   |  |
| 33. | KOLANI Liman |            |  | Office Togolais des Recettes<br>Tél : 91 91 40 95 |  |
| 34. |              |            |  |   |  |
| 35. |              |            |  |   |  |
| 36. |              |            |  |   |  |



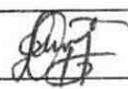
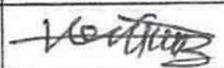
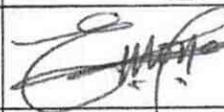
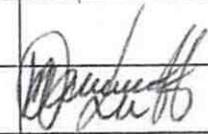
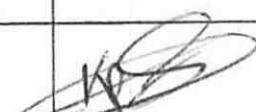
## COMITE DE PILOTAGE

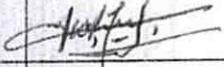
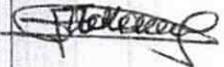
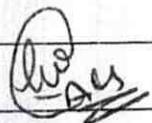
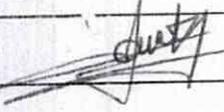
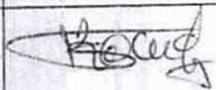
36<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage, organisée en ligne via le logiciel  
ZOOM

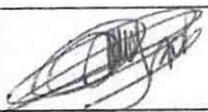
## Liste de présence

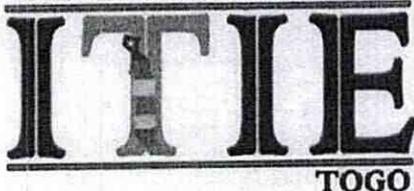
Jour 2 : mercredi 31 mars 2021

Point abordé : le rapport relatif à l'étude sur la gouvernance interne

| N°                        | Nom et Prénoms  | Titre          | Structure/<br>Organisation                   | Adresse              |   | Signature  |
|---------------------------|---|----------------|--|----------------------|---|--|
|                           |   |                |  | Téléphone / Courriel |   |  |
| <b>COMITE DE PILOTAGE</b> |   |                |  |                      |   |  |
| 1.                        | AZIABLE Mawunyo Mila  | Président      | Ministre de l'Energie et des Mines           | Tél :                | <a href="mailto:mila.aziabile@gouv.tg">mila.aziabile@gouv.tg</a>  |  |
| 2.                        | PATOKI Badanam  | Vice-président | S.G. / Ministère Economie & Finances         | 9036 5656            | <a href="mailto:badanam_patoki@yahoo.fr">badanam_patoki@yahoo.fr</a>  |  |
| 3.                        | <b>Titulaire :</b> ESSIEN Atta Kakra Kwawo<br><b>Suppléant :</b> AWIKODO Tomdjao              | Membre AP      | Commissariat des Douanes et Droits Indirects | 90 05 33 27          | <a href="mailto:awikodotomdjao@yahoo.fr">awikodotomdjao@yahoo.fr</a>  |   |
| 4.                        | <b>Titulaire :</b> GANDO Karim Tchaktchouri<br><b>Suppléant :</b> KOUEVI Ayi Sélom            | Membre AP      | BCEAO-Lomé                                   | 9157 4772/2223 5207  | <a href="mailto:kgando@bceao.int">kgando@bceao.int</a><br>22 23 52 09 / 99 64 08 87<br><a href="mailto:akouevi@bceao.int">akouevi@bceao.int</a>             |  |
| 5.                        | <b>Titulaire :</b> KOKA Bassolawoè<br><b>Suppléant :</b> EKUE Ayélé Mawusé Mona épse AMEGNRAN | Membre AP      | Ministère du Commerce                        | 90 10 31 66          | <a href="mailto:k.bassolawoe@gmail.com">k.bassolawoe@gmail.com</a><br>90 11 54 53<br><a href="mailto:ayele.amegnran@gmail.com">ayele.amegnran@gmail.com</a> | <br> |
| 6.                        | <b>Titulaire :</b> FEOU Bilakimwé<br><b>Suppléant :</b> KALANI Yadé                           | Membre AP      | Direction des Industries                     | 9231 4727            | <a href="mailto:feouluciano@yahoo.fr">feouluciano@yahoo.fr</a><br>9142 0452<br><a href="mailto:kalaniyade@gmail.com">kalaniyade@gmail.com</a>               |   |
| 7.                        | <b>Titulaire :</b><br><b>Suppléant :</b> DEDJI Affo Tchitchi                                  | Membre AP      | SP-PRPF/MEF                                  | Tél :                | E-mail :<br>9012 1478<br><a href="mailto:affodedji@yahoo.fr">affodedji@yahoo.fr</a>   |   |
| 8.                        | <b>Titulaire :</b> SOGLE Damégare<br><b>Suppléant :</b> KPENGLAME Kpassémon                   | Membre AP      | DGMG   | 9011 1700            | <a href="mailto:sogle.m@gmail.com">sogle.m@gmail.com</a><br>9072 95 81<br><a href="mailto:kkpassemon@gmail.com">kkpassemon@gmail.com</a>                    |   |
| 9.                        | <b>Titulaire :</b> TCHAMSI-ASSOULIAN Katcha<br><b>Suppléant :</b> EZA Koffi                   | Membre AP      | APBEF  | Tél :                | E-mail :<br>9010 9998<br><a href="mailto:mkoffieza@yahoo.fr">mkoffieza@yahoo.fr</a>   |  |

|     |   |           |                                   |                                  |   |
|-----|---|-----------|-----------------------------------|----------------------------------|---|
| 10. | <b>Titulaire :</b> ESSIEN Atta Kakra Kwawo  | Membre AP | Commissariat des Impôts           | 9074 3302                        |    |
|     | <b>Suppléant :</b> PIGNAN GNANSA Palakassi  |           |                                   | ppignan@otr.tg                   |   |
| 11. | <b>Titulaire :</b> BAKAI Baoubadi           | Membre AP | MATDCL                            | 9001 7797 / 2221 2319            |    |
|     | <b>Suppléant :</b> KPATCHA Afeignidou       |           |                                   | bbaoubadi@gmail.com              |   |
| 12. | <b>Titulaire :</b> EKPAO Bikilimwè          | Membre IE | SNPT                              | 9004 8198                        |    |
|     | <b>Suppléant :</b> d'ALMEIDA Kudzo Adékunlé |           |                                   | b.ekpao@snptogo.com              |   |
| 13. | <b>Titulaire :</b> PANKAJ Narayanan         | Membre IE | Société WACEM                     | 9097 8920                        |    |
|     | <b>Suppléant :</b> AMOUZOU Yaovi A          |           |                                   | lawyernarayanan.pankaj@gmail.com |   |
| 14. | <b>Titulaire :</b> HEMAZRO Anani            | Membre IE | Société Togo Carrière             | 9914 4244                        |   |
|     | <b>Suppléant :</b> TEKPO Koami              |           |                                   | am.wacem@gmail.com               |   |
| 15. | <b>Titulaire :</b> RAGOUENA N. Windahoda    | Membre IE | APIET                             | 9196 8883/9680 3375              |   |
|     | <b>Suppléant :</b> TEDIHOU Pidénam          |           |                                   | sebani2009@yahoo.fr              |   |
| 16. | <b>Titulaire :</b> PITASSA Moise P.         | Membre IE | Société Cristal Eau Minérale      | Tél :                            |  |
|     | <b>Suppléant :</b> AKOHIN Keinevor Henri    |           |                                   | 9003 8833/9990 9292              |   |
| 17. | <b>Titulaire :</b> KODJO Afi Egnonam        | Membre IE | TdE                               | 9021 68 68                       |  |
|     | <b>Suppléant :</b> BONFOH Mahamadou         |           |                                   | virasmining.tg@gmail.com         |   |
| 18. | <b>Titulaire :</b> TSOLENYANU Gilbert       | Membre SC | Synergie des Travailleurs du Togo | 9331 2605                        |   |
|     | <b>Suppléant :</b> ATINTOH Mathurin         |           |                                   | production@cristal-togo.com      |   |
| 19. | <b>Titulaire :</b> KOUGBLENOU Kossi Pius    | Membre SC | ACOMB                             | 9199 8484                        |   |
|     | <b>Suppléant :</b> ESSEH Afua Kafui         |           | comptabilite@cristal-togo.com     |                                  |   |
| 20. | <b>Titulaire :</b> AMEGADZE Kokou Elorm     | Membre SC | ONG Les Amis de la Terre          | 9002 7582                        |  |
|     |   |           | CADEFE                            | 9030 4887                        |   |

|                     |   |            |                             |   |   |
|---------------------|---|------------|-----------------------------|---|---|
|                     | <b>Suppléant :</b><br>ATCHONGLE Dossè             |            | ASIPTO                      | 92 42 94 86 / 99 44 81 06<br>atchongbledosse@yahoo.fr |   |
| 21.                 | <b>Titulaire :</b><br>BOYINDJO Awoussi            | Membre SC  | Dimension Humaine           | 90 13 65 72 / 24 45 18 68<br>dhumaine@yahoo.fr        |   |
|                     | <b>Suppléant :</b><br>KESSINA Wonégou             |            | ATBEP                       | 91 33 50 03 / 99 47 33 02<br>woatbep@yahoo.fr         |   |
| 22.                 | <b>Titulaire :</b><br>HOURGNAMBA<br>Wéndana       | Membre SC  | EDITOGO                     | 9010 8563/2221 3718<br>hwendana@gmail.com             |  |
|                     | <b>Suppléant :</b><br>CHAKBERA Adji               |            | Radio Lomé                  | 90 11 44 15 / 97 39 24 14<br>chadavy@gmail.com        |   |
| 23.                 | <b>Titulaire :</b><br>KETOMAGNAN<br>Mawuto Godson | Membre SC  | Groupe de Presse<br>Liberté | 90 19 68 20 / 99 07 34 20<br>godsonket@yahoo.fr       |   |
|                     | <b>Suppléant :</b> LOKO<br>Kokou                  |            | Journal Dounia Le<br>Monde  | 90 33 54 86<br>lonestojoa@mail.com                    |   |
| 24.                 | Honorable<br>TSOLENYANU<br>Koffi                  | Membre SC  | Assemblée nationale         | 9008 3135<br>tsoledodzi@hotmail.com                   |   |
| 25.                 | Honorable<br>AMEGANVI Kodzo<br>Vincent            | Membre SC  | Assemblée nationale         | 9181 5052<br>vincentameganvi@gmail.com                |  |
| <b>OBSERVATEURS</b> |   |            |                             |   |   |
| 32.                 | Tim Bittiger                                      | Consultant |                             | consultant  |   |
| 33.                 | KOLANI Liman                                      |            |                             | Office Togolais des Recettes<br>Tél : 91 91 40 95     |   |
| 34.                 |   |            |                             |   |   |
| 35.                 |   |            |                             |   |   |
| 36.                 |   |            |                             |   |   |



Les Rayons de la Transparence !



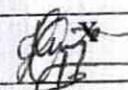
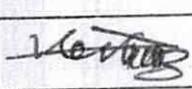
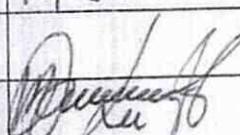
## COMITE DE PILOTAGE

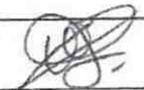
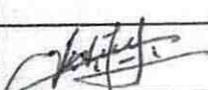
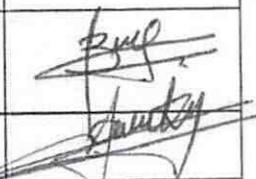
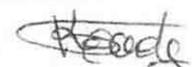
36<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage, organisée en ligne via le logiciel ZOOM

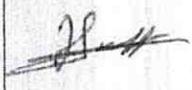
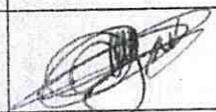
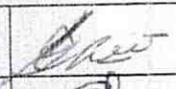
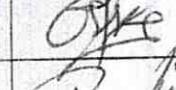
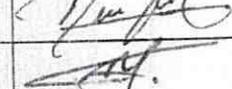
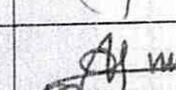
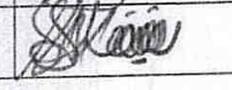
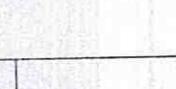
## Liste de présence

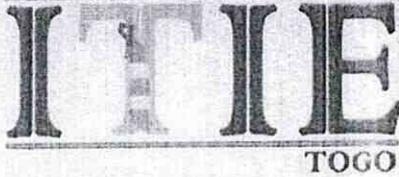
Jour 3 : vendredi 02 avril 2021

Point abordé : le rapport relatif à l'étude sur la propriété effective

| N°                        | Nom et Prénoms                                   | Titre          | Structure/<br>Organisation                   | Adresse              |  | Signature   |
|---------------------------|--|----------------|--|----------------------|--|---|
|                           |  |                |  | Téléphone / Courriel |  |   |
| <b>COMITE DE PILOTAGE</b> |  |                |  |                      |  |   |
| 1.                        | AZIABLE Mawunyo Mila                             | Président      | Ministre de l'Energie et des Mines           | Tél :                | <a href="mailto:mila.aziabile@gouv.tg">mila.aziabile@gouv.tg</a>     |   |
| 2.                        | PATOKI Badanam                                   | Vice-président | S.G. / Ministère Economie & Finances         | 9036 5656            | <a href="mailto:badanam_patoki@yahoo.fr">badanam_patoki@yahoo.fr</a> |   |
| 3.                        | Titulaire : ESSIEN Atta Kakra Kwawo              | Membre AP      | Commissariat des Douanes et Droits Indirects | 90 05 33 27          | <a href="mailto:awikodotomdjao@yahoo.fr">awikodotomdjao@yahoo.fr</a> |  |
|                           | Suppléant : AWIKODO Tomdjao                      |                |  |                      |  |   |
| 4.                        | Titulaire : GANDO Karim Tchaktchouri             | Membre AP      | BCEAO-Lomé                                   | 9157 4772/2223 5207  | <a href="mailto:kgando@bceao.int">kgando@bceao.int</a>               |   |
|                           | Suppléant : KOUEVI Ayi Sélom                     |                |  |                      |  |   |
| 5.                        | Titulaire : KOKA Bassolawoè                      | Membre AP      | Ministère du Commerce                        | 90 10 31 66          | <a href="mailto:k.bassolawoe@gmail.com">k.bassolawoe@gmail.com</a>   |  |
|                           | Suppléant : EKUE Ayé!é Mawusé Mona épse AMEGNRAN |                |  |                      |  |   |
| 6.                        | Titulaire : FEOU Bilakimwé                       | Membre AP      | Direction des Industries                     | 9231 4727            | <a href="mailto:feouluciano@yahoo.fr">feouluciano@yahoo.fr</a>       |   |
|                           | Suppléant : KALANI Yadé                          |                |  |                      |  |   |
| 7.                        | Titulaire :                                      | Membre AP      | SP-PRPF/MEF                                  | Tél :                | E-mail :   |  |
|                           | Suppléant : DEDJI Affo Tchitchi                  |                |  |                      |  |   |
| 8.                        | Titulaire : SOGLE Damégare                       | Membre AP      | DGMG   | 9011 1700            | <a href="mailto:sogle.m@gmail.com">sogle.m@gmail.com</a>             |   |
|                           | Suppléant : KPENGLAME Kpassémon                  |                |  |                      |  |   |
| 9.                        | Titulaire : TCHAMSI-ASSOULIAN Katcha             | Membre AP      | APBEF  | Tél :                | E-mail :   |   |
|                           | Suppléant : EZA Koffi                            |                |  |                      |  |   |
|                           |  |                |  | 9010 9998            | <a href="mailto:mkoffieza@yahoo.fr">mkoffieza@yahoo.fr</a>           |   |

|     |   |           |                                      |   |   |
|-----|---|-----------|--------------------------------------|---|---|
| 10. | <b>Titulaire :</b> ESSIEN<br>Atta Kakra Kwawo     | Membre AP | Commissariat des<br>Impôts           | 9074 3302<br><a href="mailto:ppignan@otr.tg">ppignan@otr.tg</a>   |    |
|     | <b>Suppléant :</b> PIGNAN<br>GNANSA Palakassi     |           |                                      |   |   |
| 11. | <b>Titulaire :</b> BAKAI<br>Baoubadi              | Membre AP | MATDCL                               | 9001 7797 / 2221 2319<br><a href="mailto:bbaoubadi@gmail.com">bbaoubadi@gmail.com</a>   |    |
|     | <b>Suppléant :</b><br>KPATCHA Afeignidou          |           |                                      | 9004 4328<br><a href="mailto:afeignidouprk@yahoo.fr">afeignidouprk@yahoo.fr</a>   |   |
| 12. | <b>Titulaire :</b> EKPAO<br>Bikilimwè             | Membre IE | SNPT                                 | 9004 8198<br><a href="mailto:b.ekpao@snptogo.com">b.ekpao@snptogo.com</a>   |    |
|     | <b>Suppléant :</b><br>d'ALMEIDA Kudzo<br>Adékunlé |           |                                      | 9001 7135<br><a href="mailto:a.dalmeida@snptogo.com">a.dalmeida@snptogo.com</a>   |   |
| 13. | <b>Titulaire :</b> PANKAJ<br>Narayanan            | Membre IE | Société WACEM                        | 9097 8920<br><a href="mailto:lawyernarayanan.pankaj@gmail.com">lawyernarayanan.pankaj@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>AMOZOU Yaovi A              |           |                                      | 9914 4244<br><a href="mailto:am.wacem@gmail.com">am.wacem@gmail.com</a>   |   |
| 14. | <b>Titulaire :</b><br>HEMAZRO Anani               | Membre IE | Société Togo Carrière                | 9196 8883/9680 3375<br><a href="mailto:sebani2009@yahoo.fr">sebani2009@yahoo.fr</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> TEKPO<br>Koami                 |           |                                      | Tél :<br>E-mail :   |   |
| 15. | <b>Titulaire :</b><br>RAGOUENA N.<br>Windahoda    | Membre IE | APIET                                | 9003 8833/9990 9292<br><a href="mailto:virasmining.tg@gmail.com">virasmining.tg@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>TEDIHOU Pidénam             |           |                                      | 9021 68 68<br><a href="mailto:flora.tedihou@pomartogo.com">flora.tedihou@pomartogo.com</a>  |   |
| 16. | <b>Titulaire :</b> PITASSA<br>Moise P.            | Membre IE | Société Cristal Eau<br>Minérale      | 9331 2605<br><a href="mailto:production@cristal-togo.com">production@cristal-togo.com</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b><br>AKOHIN Keinevor<br>Henri    |           |                                      | 9199 8484<br><a href="mailto:comptabilite@cristal-togo.com">comptabilite@cristal-togo.com</a>   |   |
| 17. | <b>Titulaire :</b> KODJO<br>Afi Egnonam           | Membre IE | TdE                                  | 9002 7582<br><a href="mailto:kafiegnonam@gmail.com">kafiegnonam@gmail.com</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b><br>BONFOH<br>Mahamadou         |           |                                      | 9030 4887<br><a href="mailto:Bonfoh2014@gmail.com">Bonfoh2014@gmail.com</a>   |   |
| 18. | <b>Titulaire :</b><br>TSOLENYANU<br>Gilbert       | Membre SC | Synergie des<br>Travailleurs du Togo | 9027 7277<br><a href="mailto:gilbertsenyo@gmail.com">gilbertsenyo@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>ATINTOH Mathurin            |           |                                      | Tél :<br>E-mail :   |   |
| 19. | <b>Titulaire :</b><br>KOUGBLENOU<br>Kossi Pius    | Membre SC | ACOMB                                | 9309 8977 / 9848 3848<br><a href="mailto:kossi.kougblenou@yahoo.fr">kossi.kougblenou@yahoo.fr</a> /<br><a href="mailto:comb9@hotmail.com">comb9@hotmail.com</a> |   |
|     | <b>Suppléant :</b> ESSEH<br>Afua Kafui            |           |                                      | CADEFE  |   |
| 20. | <b>Titulaire :</b><br>AMEGADZE Kokou<br>Elorm     | Membre SC | ONG Les Amis de la<br>Terre          | 9024 6667/9712 4496<br><a href="mailto:kelorm5@yahoo.fr">kelorm5@yahoo.fr</a>   |  |

|     |   |   |                             |   |   |
|-----|---|---|-----------------------------|---|---|
|     | <b>Suppléant :</b><br>ATCHONGLE Dossè             |   | ASIPTO                      | 92 42 94 86 / 99 44 81 06<br>atchongbledosse@yahoo.fr |   |
| 21. | <b>Titulaire :</b><br>BOYINDJO Awoussi            | Membre SC   | Dimension Humaine           | 90 13 65 72 / 24 45 18 68<br>dhumaine@yahoo.fr        |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>KESSINA Wonégou             |   | ATBEP                       | 91 33 50 03 / 99 47 33 02<br>woatbep@yahoo.fr         |   |
| 22. | <b>Titulaire :</b><br>HOURGNAMBA<br>Wéndana       | Membre SC   | EDITOGO                     | 9010 8563/2221 3718<br>hwendana@gmail.com             |    |
|     | <b>Suppléant :</b><br>CHAKBERA Adji               |   | Radio Lomé                  | 90 11 44 15 / 97 39 24 14<br>chadavy@gmail.com        |   |
| 23. | <b>Titulaire :</b><br>KETOMAGNAN<br>Mawuto Godson | Membre SC   | Groupe de Presse<br>Liberté | 90 19 68 20 / 99 07 34 20<br>godsonket@yahoo.fr       |   |
|     | <b>Suppléant :</b> LOKO<br>Kokou                  |   | Journal Dounia Le<br>Monde  | 90 33 54 86<br>lonestojoa@mail.com                    |   |
| 24. | Honorable<br>TSOLENYANU<br>Koffi                  | Membre SC   | Assemblée nationale         | 9008 3135<br>tsoledodzi@hotmail.com                   |   |
| 25. | Honorable<br>AMEGANVI Kodzo<br>Vincent            | Membre SC   | Assemblée nationale         | 9181 5052<br>vincentameganvi@gmail.com                |    |
| 26. | AGBEMADON K.<br>Didier                            | Coordonnateur National                                      |                             | 2226 8990<br>info@itietogo.org                        |   |
| 27. | AMEKUDZI K.<br>Séwonou                            | Chef Cellule Administration et<br>Renforcement de Capacités |                             | 2226 8990<br>info@itietogo.org                        |  |
| 28. | DZIVENOU Mensah<br>K.K.                           | Chef Cellule Information et<br>Communication                |                             | 2226 8990<br>info@itietogo.org                        |  |
| 29. | VOEDZO Amavi<br>Akofa                             | Comptable   |                             | 2226 8990<br>info@itietogo.org                        |  |
| 30. | FANGLA Awoéfa                                     | Secrétaire-Assistante du<br>Coordonnateur                   |                             | 2226 8990<br>info@itietogo.org                        |  |
| 31. | AKOUBIA Gagno<br>Mawuto                           | Chargé des procédures et des<br>marchés publics             |                             | 2226 8990<br>info@itietogo.org                        |  |
| 32. | Karim Lourimi                                     | Consultant  |                             | Consultant  |   |
| 33. | KOLANI Liman                                      |   |                             | Office Togolais des Recettes<br>Tél : 91 91 40 95     |   |
| 34. |   |   |                             |   |   |
| 35. |   |   |                             |   |   |
| 36. |   |   |                             |   |   |



Les Rayons de la Transparence !



## COMITE DE PILOTAGE

### 37ème réunion ordinaire du Comité de pilotage de l'ITIE-Togo, tenue à Lomé le lundi 28 juin 2021

#### Résolution n° 2

Le Comité de pilotage, au cours de sa 37<sup>ème</sup> réunion ordinaire tenue à Lomé le lundi 28 juin 2021, a procédé à l'examen de la version provisoire du rapport ITIE 2018 et adopté les résolutions y relatives.

De l'examen dudit rapport, il ressort le constat ci-après :

- La majorité des entreprises ainsi que des agences gouvernementales n'ont pas pu certifier les formulaires de déclarations qu'elles ont soumis dans le délai imparti.

Au vu de ce constat qui est de nature à remettre en cause la fiabilité des données, le Comité de pilotage,

Considérant que la période de l'élaboration des rapports ITIE 2018 et 2019 ayant coïncidé avec le moment où les états financiers de la plupart des entreprises étaient en cours d'élaboration, la majorité d'entre elles n'ont pas pu certifier les formulaires de déclarations qu'elles ont soumis dans le délai imparti ;

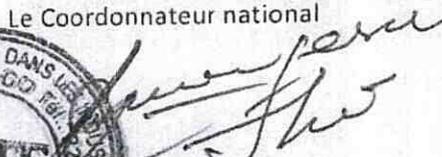
Décide de :

- Demander au Conseil d'administration de l'ITIE Internationale une dérogation spéciale pour la prorogation du délai de publication du rapport ITIE 2018 au 31 juillet 2021, en vue de permettre à la majorité des entreprises et agences gouvernementales de certifier leurs formulaires de déclarations avant la publication de la version finale dudit rapport.

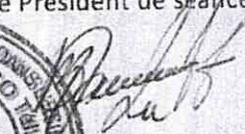
Adoptée à Lomé, le 28 juin 2021

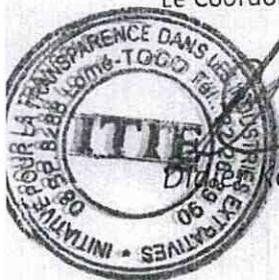
Pour le Comité de pilotage

Le Coordonnateur national

  
Didi Kokou AGBEMADON

Le Président de séance

  
Tchitchi DEDJI





**COMITE DE PILOTAGE**

**37<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage de l'ITIE-Togo, tenue à Lomé le lundi 28 juin 2021**

**Résolution n° 1**

Le Comité de pilotage, au cours de sa 37<sup>ème</sup> réunion ordinaire tenue à Lomé le lundi 28 juin 2021, a procédé à l'examen de la version provisoire du rapport ITIE 2018 et adopté les résolutions y relatives.

De l'examen dudit rapport, il ressort les constats ci-après :

1. Trois entreprises ont suspendu leurs activités liées au secteur extractif. Les paiements déclarés par ces dernières sont donc issus uniquement de leurs activités dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP).
2. Une entreprise est en cessation des travaux et n'a pas exercé dans le secteur extractif depuis janvier 2016.

Au vu de ces constats, le Comité de pilotage,

Considérant que la cessation des activités de MM Mining ayant été déjà constatée dans le rapport ITIE 2017, cette entreprise qui n'opère plus au Togo depuis 2016 ne devrait plus se retrouver dans le périmètre des entités déclarantes ;

Considérant que les trois autres entreprises n'ayant pas fourni de formulaires de déclarations, pour n'avoir pas été opérationnelles dans le secteur extractif au cours des périodes visées par les deux rapports ITIE, n'ont pas mené des activités devant occasionner des paiements significatifs au cours des années 2018 et 2019 et ne devraient donc pas être retenues dans le périmètre de conciliation des données, bien qu'elles soient détentrices de titres miniers ;

Décide :

- D'exclure du périmètre de réconciliation des données, l'entreprise MM Mining qui n'existe plus au Togo ainsi que les entreprises ICA INVEST, ECOBaK et SHEHU DAN FODIO, détentrices de titres miniers mais n'ayant pas mené d'activités en 2018 et 2019. Ces dernières seront reclassées parmi les entreprises objet de déclarations unilatérales.

Adoptée à Lomé, le 28 juin 2021

Pour le Comité de pilotage

Le Coordonnateur national



*[Signature]*  
Didier Kodjo AGBEMADON

Le Président de séance



*[Signature]*  
Afo Tchitchi DEDJI


**COMITE DE PILOTAGE**
**Première session de la 37<sup>ème</sup> Réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue en ligne via le logiciel ZOOM le lundi 28 juin 2021**
**Compte-rendu**

Le lundi 28 juin 2021, le Comité de pilotage a tenu la première session de sa trente-septième réunion ordinaire en ligne via le logiciel ZOOM. La réunion a connu la participation de quinze (15) membres du Comité de pilotage ainsi que celle du Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et de ses collaborateurs. Monsieur Ghazi Khiari du Cabinet BDO LLP était également présent.

Présidée par Monsieur Affo Tchitchi DEDJI, membre du Comité de pilotage, la réunion a commencé à 15 heures 35 minutes. Les points discutés au cours de la rencontre ont porté sur :

- L'examen et l'adoption du projet de rapport ITIE 2018
- L'examen et l'adoption de résolutions
- Divers

**1. Examen et adoption du projet de rapport ITIE 2018**

La parole a été donnée au consultant, Monsieur Ghazi Khiari du Cabinet BDO LLP de présenter le contenu du projet de rapport ITIE 2018. Ce projet de rapport a fait ressortir entre autres les informations portant sur les productions du secteur extractif en 2018, la production et le volume de production des sociétés extractives, la contribution du secteur au budget de l'Etat, les revenus du secteur, les contributions volontaires et obligatoires des sociétés, les exportations et les propriétaires réels des entreprises. Selon ce projet de rapport, toutes les sociétés retenues dans le périmètre ont été sollicitées pour soumettre un formulaire de déclaration signé par un représentant habilité et certifié par un auditeur externe.

Mais, sur les 19 sociétés minières ayant soumis des formulaires de déclaration, onze (11) sociétés n'ont pas envoyé des formulaires de déclaration certifiés par un auditeur externe ou un commissaire aux comptes. Sur les 8 agences gouvernementales, seules 3 ont soumis des formulaires de déclaration certifiés, à savoir : la Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG), la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et la Direction Générale du travail et de lois Sociales (DGTLS).

Le conciliateur a fait des constatations pour lesquelles il a formulé des recommandations.

Etant donné que la plupart des entités déclarantes n'ont pas fourni de formulaires de déclarations certifiés, le conciliateur n'a pas pu se prononcer sur la fiabilité des données fournies.

La certification des formulaires de déclarations étant un point important pour l'adoption du rapport, les membres ont décidé de donner deux semaines supplémentaires aux entités déclarantes pour la certification. La tenue d'une deuxième session est donc décidée afin de permettre aux membres du Comité de pilotage de vérifier les certifications et adopter le rapport ITIE 2018 final avant sa publication.

**2. Examen et adoption de résolutions**

Au cours de cette réunion, les membres du Comité de pilotage ont examiné deux résolutions à savoir l'exclusion de quatre sociétés du périmètre du rapport ITIE 2018 et la demande de prorogation du délai de publication du rapport ITIE 2018 à adresser au Conseil d'administration de l'ITIE internationale.

En effet, après examen du projet de rapport ITIE 2018, les membres du Comité de pilotage ont décidé d'exclure du périmètre de réconciliation des données, l'entreprise MM Mining qui n'existe plus au Togo ainsi que les entreprises ICA INVEST, ECOBAK et SHEHU DAN FODIO, détentrices de titres miniers mais n'ayant pas mené d'activités en 2018 et 2019. Ces dernières seront reclassées parmi les entreprises objet de déclarations unilatérales.

En outre, le projet de rapport ITIE 2018 ayant relevé que la majorité des entités déclarantes n'ont pas pu certifier les formulaires de déclarations qu'elles ont soumis dans le délai imparti, les membres du Comité de pilotage ont résolu de demander au Conseil d'administration de l'ITIE internationale une prorogation du délai de publication dudit rapport au 31 juillet 2021, en vue d'assurer la fiabilité de ce rapport.

Après quelques amendements, ces deux résolutions ont été adoptées et seront transmises au Secrétariat international de l'ITIE.

### 3. Divers

Dans les divers, les membres ont rappelé au Coordonnateur national la question de la prise en charge de leur participation aux travaux du Comité de pilotage effectués en 2020. En réponse, le Coordonnateur national a promis que des dispositions seront prises en ce sens.

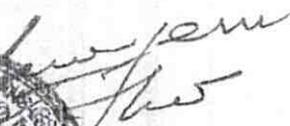
En outre, ils ont également convenu de mener des réflexions sur les moyens à mettre à leur disposition pour faciliter la connexion interne lors des réunions organisées en ligne.

Tous les points ayant été abordés, la réunion a pris fin à 18 heures 20 minutes

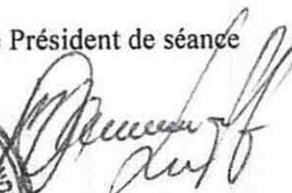
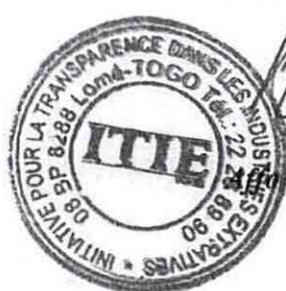
**Adopté à Lomé, le 14 juillet 2021**

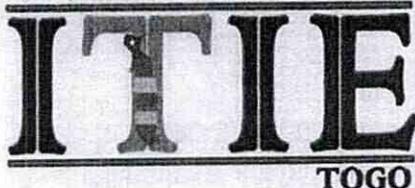
*Pour le Comité de pilotage  
Séance ordinaire du 28 juin 2021*

Le Coordonnateur national

  
  
**Didier Kokou AGBEMADON**

Le Président de séance

  
  
**Tchitchi DEDJI**



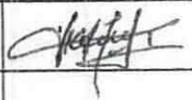
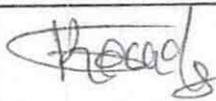
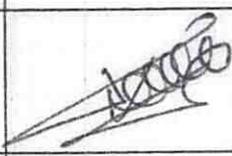
Les Rayons de la Transparence!

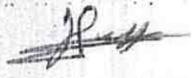
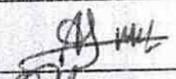
**COMITE DE PILOTAGE**

Première session de la 37<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage, organisée en ligne via le logiciel ZOOM, lundi 28 juin 2021

**Liste de présence**

| N°                        | Nom et Prénoms   | Titre              | Structure/<br>Organisation                         | Adresse   |  | Signature |
|---------------------------|--|--------------------|--|---|--|-----------|
|                           |  |                    |  | Téléphone / Courriel  |  |           |
| <b>COMITE DE PILOTAGE</b> |  |                    |  |   |  |           |
| 1.                        | AZIABLE Mawunyo<br>Mila  | Président          | Ministre de l'Energie<br>et des Mines              | Tél :   | <a href="mailto:mila.aziable@gouv.tg">mila.aziable@gouv.tg</a>       |           |
| 2.                        | PATOKI Badanam   | Vice-<br>président | S.G. / Ministère<br>Economie & Finances            | 9036 5656   | <a href="mailto:badanam_patoki@yahoo.fr">badanam_patoki@yahoo.fr</a> |           |
| 3.                        | <b>Titulaire :</b> ESSIEN<br>Atta Kakra Kwawo<br><b>Suppléant :</b><br>AWIKODO Tomdjao                 | Membre AP          | Commissariat des<br>Douanes et Droits<br>Indirects | 90 05 33 27   | <a href="mailto:awikodotomdjao@yahoo.fr">awikodotomdjao@yahoo.fr</a> |           |
| 4.                        | <b>Titulaire :</b> GANDO<br>Karim Tchaktchouri<br><b>Suppléant :</b> KOUEVI<br>Ayi Sélom               | Membre AP          | BCEAO-Lomé   | 9157 4772/2223 5207<br><a href="mailto:kgando@bceao.int">kgando@bceao.int</a><br>22 23 52 09 / 99 64 08 87<br><a href="mailto:akouevi@bceao.int">akouevi@bceao.int</a>            |  |           |
| 5.                        | <b>Titulaire :</b> KOKA<br>Bassolawoè<br><b>Suppléant :</b> EKUE<br>Ayélé Mawusé Mona<br>épse AMEGNRAN | Membre AP          | Ministère du<br>Commerce                           | <u>90 10 31 66</u><br><a href="mailto:k.bassolawoe@gmail.com">k.bassolawoe@gmail.com</a><br>90 11 54 53<br><a href="mailto:avele.amegnran@gmail.com">avele.amegnran@gmail.com</a> |  |           |
| 6.                        | <b>Titulaire :</b> FEOU<br>Bilakimwé<br><b>Suppléant :</b> KALANI<br>Yadé                              | Membre AP          | Direction des<br>Industries                        | 9231 4727<br><a href="mailto:feouluciano@yahoo.fr">feouluciano@yahoo.fr</a><br>9142 0452<br><a href="mailto:kalaniyade@gmail.com">kalaniyade@gmail.com</a>                        |  |           |
| 7.                        | <b>Titulaire :</b> Kpowbié<br>Tchasso Stéphane<br>AKAYA<br><b>Suppléant :</b> DEDJI<br>Affo Tchitchi   | Membre AP          | SP-PRPF/MEF  | Tél :<br>E-mail :<br>9012 1478<br><a href="mailto:affodedji@yahoo.fr">affodedji@yahoo.fr</a>  |  |           |
| 8.                        | <b>Titulaire :</b> SOGLE<br>Damégare<br><b>Suppléant :</b><br>KPENGLAME<br>Kpassémon                   | Membre AP          | DGMG   | 9011 1700<br><a href="mailto:sogle.m@gmail.com">sogle.m@gmail.com</a><br>9072 95 81<br><a href="mailto:kkpassemon@gmail.com">kkpassemon@gmail.com</a>                             |  |           |
| 9.                        | <b>Titulaire :</b><br>TCHAMSI-<br>ASSOULIAN Katcha<br><b>Suppléant :</b> EZA<br>Koffi                  | Membre AP          | APBEF  | Tél :<br>E-mail :<br>9010 9998<br><a href="mailto:mkoffieza@yahoo.fr">mkoffieza@yahoo.fr</a>  |  |           |
| 10.                       | <b>Titulaire :</b> ESSIEN<br>Atta Kakra Kwawo  | Membre AP          | Commissariat des<br>Impôts                         |   |  |           |

|     |   |           |                                      |   |   |
|-----|---|-----------|--------------------------------------|---|---|
|     | <b>Suppléant :</b> PIGNAN<br>GNANSA Palakassi     |           |                                      | 9074 3302<br><a href="mailto:ppignan@otr.tg">ppignan@otr.tg</a>   |     |
| 11. | <b>Titulaire :</b> BAKAI<br>Baoubadi              | Membre AP | MATDCL                               | 9001 7797 / 2221 2319<br><a href="mailto:bbaoubadi@gmail.com">bbaoubadi@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>KPATCHA Afeignidou          |           |                                      | 9004 4328<br><a href="mailto:afeignidouprk@yahoo.fr">afeignidouprk@yahoo.fr</a>   |    |
| 12. | <b>Titulaire :</b> EKPAO<br>Bikilimwè             | Membre IE | SNPT                                 | 9004 8198<br><a href="mailto:b.ekpao@snptogo.com">b.ekpao@snptogo.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>d'ALMEIDA Kudzo<br>Adékunlé |           |                                      | 9001 7135<br><a href="mailto:a.dalmeida@snptogo.com">a.dalmeida@snptogo.com</a>   |    |
| 13. | <b>Titulaire :</b> PANKAJ<br>Narayanan            | Membre IE | Société WACEM                        | 9097 8920<br><a href="mailto:lawyernarayanan.pankaj@gmail.com">lawyernarayanan.pankaj@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>AMOZOU Yaovi A              |           |                                      | 9914 4244<br><a href="mailto:am.wacem@gmail.com">am.wacem@gmail.com</a>   |   |
| 14. | <b>Titulaire :</b><br>HEMAZRO Anani               | Membre IE | Société Togo Carrière                | 9196 8883/9680 3375<br><a href="mailto:sebani2009@yahoo.fr">sebani2009@yahoo.fr</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> TEKPO<br>Koami                 |           |                                      | Tél :<br>E-mail :   |   |
| 15. | <b>Titulaire :</b><br>RAGOUENA N.<br>Windahoda    | Membre IE | APIET                                | 9003 8833/9990 9292<br><a href="mailto:virasmining.tg@gmail.com">virasmining.tg@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>TEDIHOU Pidénam             |           |                                      | 9021 68 68<br><a href="mailto:flora.tedihou@pomartogo.com">flora.tedihou@pomartogo.com</a>  |   |
| 16. | <b>Titulaire :</b> PITASSA<br>Moise P.            | Membre IE | Société Cristal Eau<br>Minérale      | 9331 2605<br><a href="mailto:production@cristal-togo.com">production@cristal-togo.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>AKOHIN Keinevor<br>Henri    |           |                                      | 9199 8484<br><a href="mailto:comptabilite@cristal-togo.com">comptabilite@cristal-togo.com</a>   |   |
| 17. | <b>Titulaire :</b> KODJO<br>Afi Egnonam           | Membre IE | TdE                                  | 9002 7582<br><a href="mailto:kafiegnonam@gmail.com">kafiegnonam@gmail.com</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b><br>BONFOH<br>Mahamadou         |           |                                      | 9030 4887<br><a href="mailto:Bonfoh2014@gmail.com">Bonfoh2014@gmail.com</a>   |   |
| 18. | <b>Titulaire :</b><br>TSOLENYANU<br>Gilbert       | Membre SC | Synergie des<br>Travailleurs du Togo | 9027 7277<br><a href="mailto:gilbertsenyo@gmail.com">gilbertsenyo@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>ATINTOH Mathurin            |           |                                      | Tél :<br>E-mail :   |   |
| 19. | <b>Titulaire :</b><br>KOUGBLENOU<br>Kossi Pius    | Membre SC | ACOMB                                | 9309 8977 / 9848 3848<br><a href="mailto:kossi.kougblenou@yahoo.fr">kossi.kougblenou@yahoo.fr</a> /<br><a href="mailto:comb9@hotmail.com">comb9@hotmail.com</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b> ESSEH<br>Afua Kafui            |           | CADEFE                               | 90 35 68 70 / 98 70 10 62<br><a href="mailto:essehkafui@yahoo.fr">essehkafui@yahoo.fr</a> /<br><a href="mailto:essehka&lt;br/&gt;fui23@gmail.com">essehka<br/>fui23@gmail.com</a> /<br><a href="mailto:cadefe2008@gmail.com">cadefe2008@gmail.com</a> |  |
| 20. | <b>Titulaire :</b><br>AMEGADZE Kokou<br>Elorm     | Membre SC | ONG Les Amis de la<br>Terre          | 9024 6667/9712 4496<br><a href="mailto:kelorm5@yahoo.fr">kelorm5@yahoo.fr</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b><br>ATCHONGLE Dossè             |           | ASIPTO                               | 92 42 94 86 / 99 44 81 06   |   |

|                              |   |   |                             |   |   |
|------------------------------|---|---|-----------------------------|---|---|
|                              |   |   |                             | atchongbledosse@yahoo.fr  |   |
| 21.                          | <b>Titulaire :</b><br>BOYINDJO Awoussi            | Membre SC   | Dimension Humaine           | 90 13 65 72 / 24 45 18 68<br>dhumaine@yahoo.fr  |   |
|                              | <b>Suppléant :</b><br>KESSINA Wonégou             |   | ATBEP                       | 91 33 50 03 / 99 47 33 02<br>woatbep@yahoo.fr   |   |
| 22.                          | <b>Titulaire :</b><br>HOURGNAMBA<br>Wéndana       | Membre SC   | EDITOGO                     | 9010 8563/2221 3718<br>hwendana@gmail.com   |    |
|                              | <b>Suppléant :</b><br>CHAKBERA Adji               |   | Radio Lomé                  | 90 11 44 15 / 97 39 24 14<br>chadavy@gmail.com  |   |
| 23.                          | <b>Titulaire :</b><br>KETOMAGNAN<br>Mawuto Godson | Membre SC   | Groupe de Presse<br>Liberté | 90 19 68 20 / 99 07 34 20<br>godsonket@yahoo.fr                                       |   |
|                              | <b>Suppléant :</b> LOKO<br>Kokou                  |   | Journal Dounia Le<br>Monde  | 90 33 54 86<br><a href="mailto:lonestojoa@mail.com">lonestojoa@mail.com</a>           |   |
| 24.                          | Honorable<br>TSOLENYANU<br>Koffi                  | Membre SC   | Assemblée nationale         | 9008 3135<br><a href="mailto:tsoledodzi@hotmail.com">tsoledodzi@hotmail.com</a>       |   |
| 25.                          | Honorable<br>AMEGANVI Kodzo<br>Vincent            | Membre SC   | Assemblée nationale         | 9181 5052<br><a href="mailto:vincentameganvi@gmail.com">vincentameganvi@gmail.com</a> |    |
| <b>SECRETARIAT TECHNIQUE</b> |   |   |                             |   |   |
| 26.                          | AGBEMADON K.<br>Didier                            | Coordonnateur National                                      |                             | 2226 8990<br><a href="mailto:info@itietogo.org">info@itietogo.org</a>                 |    |
| 27.                          | AMEKUDZI K.<br>Séwonou                            | Chef Cellule Administration et<br>Renforcement de Capacités |                             | 2226 8990<br><a href="mailto:info@itietogo.org">info@itietogo.org</a>                 |   |
| 28.                          | DZIVENOU Mensah<br>K.K.                           | Chef Cellule Information et<br>Communication                |                             | 2226 8990<br><a href="mailto:info@itietogo.org">info@itietogo.org</a>                 |  |
| 29.                          | VOEDZO Amavi<br>Akofa                             | Comptable   |                             | 2226 8990<br><a href="mailto:info@itietogo.org">info@itietogo.org</a>                 |  |
| 30.                          | FANGLA Awoéfa                                     | Secrétaire-Assistante du<br>Coordonnateur                   |                             | 2226 8990<br><a href="mailto:info@itietogo.org">info@itietogo.org</a>                 |  |
| 31.                          | AKOUBIA Gagno<br>Mawuto                           | Chargé des procédures et des<br>marchés publics             |                             | 2226 8990<br><a href="mailto:info@itietogo.org">info@itietogo.org</a>                 |  |
| <b>OBSERVATEURS</b>          |   |   |                             |   |   |
| 32.                          | Ghazi Khiari                                      | Consultant  |                             | Cabinet BDO LLP   |   |
| 33.                          | KOLANI Liman                                      |   |                             | Commissariat des Impôts<br>Tél : 91 91 40 95  |   |
| 34.                          | LOOKY   |   |                             | OTR   |   |
| 35.                          |   |   |                             |   |   |
| 36.                          |   |   |                             |   |   |



# Les Rayons de la Transparence !



## COMITE DE PILOTAGE

### Deuxième session de la 37<sup>ème</sup> Réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue en ligne via le logiciel ZOOM le mercredi 14 juillet 2021

#### Compte-rendu

Le mercredi 14 juillet 2021, le Comité de pilotage a tenu la deuxième session de sa trente-septième réunion ordinaire en ligne via le logiciel ZOOM. La réunion a connu la participation de quinze (15) membres du Comité de pilotage ainsi que celle du Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et de ses collaborateurs. Monsieur Ghazi KHIARI du Cabinet BDO LLP était également présent. Madame Chiugo AGHAJI, Responsable pays au Secrétariat international de l'ITIE y a également participé en tant qu'observatrice.

La réunion a débuté à 15 heures 08 minutes par le mot introductif de la Présidente du Comité de pilotage prononcé par le Coordonnateur national. La Présidente a adressé ses félicitations à Monsieur Kofi Agbenoxevi PANIAH, nouveau Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, qui devient le Vice-président du Comité de pilotage en remplacement de Monsieur Badanam PATOKI. La Présidente a également adressé ses félicitations aux entités déclarantes pour leur contribution à l'amélioration de la qualité des résultats du rapport ITIE 2018. Elle leur a demandé de prendre les dispositions idoines pour que les déclarations et les certifications soient désormais fournies dans le délai imparti. Enfin, elle a félicité le conciliateur pour sa patience et la qualité de la conduite des travaux ayant abouti aux résultats qui honorent le Togo.

En outre, le Coordonnateur national a souligné que la présente réunion est convoquée pour permettre aux membres du Comité de pilotage de vérifier les certifications des formulaires de déclarations des entités déclarantes qui avaient manqué dans le projet de rapport ITIE 2018, afin de l'adopter avant sa publication, tel que convenu lors de la précédente session.

A la suite du mot de la Présidente, le Vice-président a exprimé sa joie d'intégrer la famille ITIE. Il a ensuite demandé à Monsieur Affo Tchitchi DEDJI du Secrétariat Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers de présider la réunion.

Monsieur DEDJI a donc donné la parole au Coordonnateur national qui a présenté l'ordre du jour adopté comme suit :

1. Adoption de la version actualisée du projet de rapport ITIE 2018
2. Examen et adoption des comptes rendus des quatre dernières réunions du Comité de pilotage
3. Divers

#### 1. Adoption de la version actualisée du projet de rapport ITIE 2018

Monsieur Ghazi KHIARI a souligné les points importants qui ont été modifiés dans la version actualisée du projet de rapport ITIE 2018. Il s'agit de l'exhaustivité et de la fiabilité des données.

En effet, lors de la précédente session, il a été décidé d'accorder deux semaines de plus aux entités déclarantes pour qu'elles fassent certifier leurs formulaires de déclarations par un auditeur externe. Lesdites certifications ayant été obtenues, le conciliateur a donc pu se prononcer sur l'exhaustivité et la fiabilité des données déclarées.

Après débat, les membres se sont assurés de la prise en compte de toutes les observations envoyées au conciliateur. Celui-ci a confirmé l'intégration de toutes les observations, à l'exception de celles portant sur la nouvelle réglementation fiscale à cause du manque de temps. Mais il a promis que le rapport ITIE 2019 en tiendra compte.

A propos des résolutions de la précédente session, le Coordonnateur national a confirmé leur envoi au Secrétariat international de l'ITIE. Mais la demande de prorogation de la date de publication du rapport ITIE 2018 n'a pas été acceptée, pour absence de faits marquants susceptibles de bloquer le déroulement normal du processus. Toutefois, le Togo ne sera pas suspendu si le rapport est publié avant la prochaine réunion du Conseil d'administration de l'ITIE prévue en août 2021.

Au bout des discussions, la version actualisée du projet de rapport a été adoptée.

## 2. Examen et adoption des comptes rendus des quatre dernières réunions du Comité de pilotage

Les comptes rendus des 35<sup>ème</sup>, 36<sup>ème</sup> et 37<sup>ème</sup> (première session) réunions ordinaires et celui de la 15<sup>ème</sup> réunion extraordinaire du Comité de pilotage ont été envoyés aux membres en ligne et des observations ont été faites.

A la présente réunion, ces quatre comptes rendus ont été adoptés sous réserve de la prise en compte des différents amendements.

La non publication fréquente des comptes rendus des réunions du groupe multipartite constatée par le Secrétariat international de l'ITIE est due au fait qu'ils ne sont pas vite adoptés pour leur publication sur le site web de l'ITIE-Togo, à cause du long moment qui sépare les différentes réunions.

## 3. Divers

Dans les divers, Madame Chiugo a félicité les membres du Comité de pilotage pour les travaux qui visent la publication effective du rapport ITIE 2018. Elle a encouragé le Togo à publier ledit rapport avant la prochaine réunion du Comité de mise en œuvre du Conseil d'administration de l'ITIE qui aura lieu fin juillet 2021 en prélude à celle du Conseil d'administration de l'ITIE, pour éviter la suspension. Elle a également suggéré d'inscrire dans le plan d'actions 2021-2025 des activités qui permettront d'améliorer les pratiques d'audit des états financiers des sociétés extractives.

Sur la base des décisions de la 37<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage portant exclusion des sociétés MM Mining, ICA INVEST, ECOBAK et SHEHU DAN FODIO du périmètre du rapport ITIE 2018, le conciliateur a promis de rendre le rapport final dûment signé dans les 72 heures. Ainsi donc, le rapport sera publié avant la fin de la semaine du 19 juillet 2021, selon le Coordonnateur national.

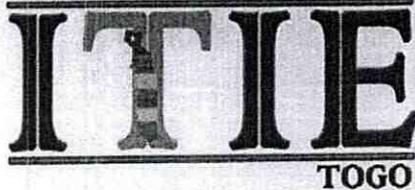
Concernant l'audit des états financiers des sociétés extractives, Monsieur Ghazi a rassuré que le rapport ITIE 2019 fournira plus d'informations sur le sujet et tiendra compte de toutes les observations du Secrétariat international de l'ITIE.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion a été clôturée à 16 heures 10 minutes par les remerciements du Président de séance pour la disponibilité de tous.

Adopté à Lomé, le 16 septembre 2021

Pour le Comité de pilotage  
Séance ordinaire du 14 juillet 2021





Les Rayons de la Transparence !

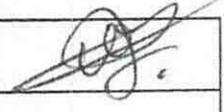
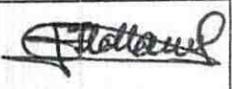
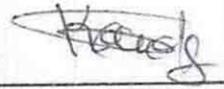
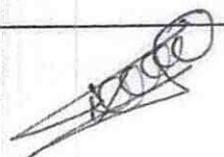
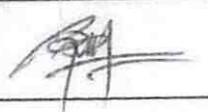


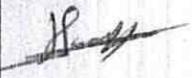
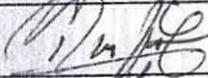
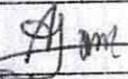
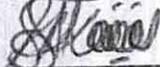
## COMITE DE PILOTAGE

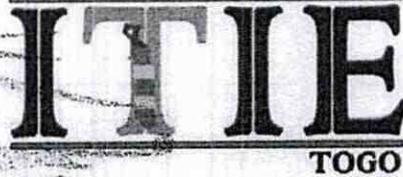
Deuxième session de la 37<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage, organisée en ligne via le logiciel ZOOM, mercredi 14 juillet 2021

## Liste de présence

| N°                        | Nom et Prénoms   | Titre              | Structure/<br>Organisation                         | Adresse              |   | Signature |
|---------------------------|--|--------------------|--|----------------------|---|-----------|
|                           |  |                    |  | Téléphone / Courriel |   |           |
| <b>COMITE DE PILOTAGE</b> |  |                    |  |                      |   |           |
| 1.                        | AZIABLE Mawunyo<br>Mila  | Président          | Ministre de l'Energie<br>et des Mines              | Tél :                | mila.aziabile@gouv.tg   |           |
| 2.                        | PANIAH Kofi<br>Agbenoxevi  | Vice-<br>président | S.G. / Ministère<br>Economie & Finances            |                      | Sylvpaniah@yahoo.fr   |           |
| 3.                        | <b>Titulaire :</b> ESSIEN<br>Atta Kakra Kwawo<br><b>Suppléant :</b><br>AWIKODO Tomdjao                 | Membre AP          | Commissariat des<br>Douanes et Droits<br>Indirects |                      | 90 05 33 27<br>awikodotomdjao@yahoo.fr  |           |
| 4.                        | <b>Titulaire :</b> GANDO<br>Karim Tchaktchouri<br><b>Suppléant :</b> KOUEVI<br>Ayi Sélom               | Membre AP          | BCEAO-Lomé   |                      | 9157 4772/2223 5207<br>kgando@bceao.int<br>22 23 52 09 / 99 64 08 87<br>akouevi@bceao.int |           |
| 5.                        | <b>Titulaire :</b> KOKA<br>Bassolawoè<br><b>Suppléant :</b> EKUE<br>Ayélé Mawusé Mona<br>épse AMEGNRAN | Membre AP          | Ministère du<br>Commerce                           |                      | 90 10 31 66<br>k.bassolawoe@gmail.com<br>90 11 54 53<br>aye.amegnran@gmail.com            | <br>      |
| 6.                        | <b>Titulaire :</b> FEOU<br>Bilakimwé<br><b>Suppléant :</b> KALANI<br>Yadé                              | Membre AP          | Direction des<br>Industries                        |                      | 9231 4727<br>feouluciano@yahoo.fr<br>9142 0452<br>kalaniyade@gmail.com                    |           |
| 7.                        | <b>Titulaire :</b> Kpowbié<br>Tchasso Stéphane<br>AKAYA<br><b>Suppléant :</b> DEDJI<br>Affo Tchitchi   | Membre AP          | SP-PRPF/MEF  | Tél :<br>E-mail :    | 9012 1478<br>affodedji@yahoo.fr   |           |
| 8.                        | <b>Titulaire :</b> SOGLE<br>Damégare<br><b>Suppléant :</b><br>KPENGLAME<br>Kpassémon                   | Membre AP          | DGMG   |                      | 9011 1700<br>sogle.m@gmail.com<br>9072 95 81<br>kkpassemon@gmail.com                      |           |
| 9.                        | <b>Titulaire :</b><br>TCHAMSI-<br>ASSOULIAN Katcha<br><b>Suppléant :</b> EZA<br>Koffi                  | Membre AP          | APBEF  | Tél :<br>E-mail :    | 9010 9998<br>mkoffieza@yahoo.fr   |           |
| 10.                       | <b>Titulaire :</b> ESSIEN<br>Atta Kakra Kwawo  | Membre AP          | Commissariat des<br>Impôts                         |                      |   |           |

|     |   |           |                                      |   |   |
|-----|---|-----------|--------------------------------------|---|---|
|     | <b>Suppléant :</b> PIGNAN<br>GNANSA Palakassi     |           |                                      | 9074 3302<br><a href="mailto:ppignan@otr.tg">ppignan@otr.tg</a>   |     |
| 11. | <b>Titulaire :</b> BAKAI<br>Baoubadi              | Membre AP | MATDCL                               | 9001 7797 / 2221 2319<br><a href="mailto:bbaoubadi@gmail.com">bbaoubadi@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>KPATCHA Afeignidou          |           |                                      | 9004 4328<br><a href="mailto:afeignidouprk@yahoo.fr">afeignidouprk@yahoo.fr</a>   |   |
| 12. | <b>Titulaire :</b> EKPAO<br>Bikilimwè             | Membre IE | SNPT                                 | 9004 8198<br><a href="mailto:b.ekpao@snptogo.com">b.ekpao@snptogo.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>d'ALMEIDA Kudzo<br>Adékunlé |           |                                      | 9001 7135<br><a href="mailto:a.dalmeida@snptogo.com">a.dalmeida@snptogo.com</a>   |    |
| 13. | <b>Titulaire :</b> PANKAJ<br>Narayanan            | Membre IE | Société WACEM                        | 9097 8920<br><a href="mailto:lawyernarayanan.pankaj@gmail.com">lawyernarayanan.pankaj@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>AMOZOU Yaovi A              |           |                                      | 9914 4244<br><a href="mailto:am.wacem@gmail.com">am.wacem@gmail.com</a>   |    |
| 14. | <b>Titulaire :</b><br>HEMAZRO Anani               | Membre IE | Société Togo Carrière                | 9196 8883/9680 3375<br><a href="mailto:sebani2009@yahoo.fr">sebani2009@yahoo.fr</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> TEKPO<br>Koami                 |           |                                      | Tél :<br>E-mail :   |   |
| 15. | <b>Titulaire :</b><br>RAGOUENA N.<br>Windahoda    | Membre IE | APIET                                | 9003 8833/9990 9292<br><a href="mailto:virasmining.tg@gmail.com">virasmining.tg@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>TEDIHOU Pidénam             |           |                                      | 9021 68 68<br><a href="mailto:flora.tedihou@pomartogo.com">flora.tedihou@pomartogo.com</a>  |   |
| 16. | <b>Titulaire :</b> PITASSA<br>Moise P.            | Membre IE | Société Cristal Eau<br>Minérale      | 9331 2605<br><a href="mailto:production@cristal-togo.com">production@cristal-togo.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>AKOHIN Keinevor<br>Henri    |           |                                      | 9199 8484<br><a href="mailto:comptabilite@cristal-togo.com">comptabilite@cristal-togo.com</a>   |   |
| 17. | <b>Titulaire :</b> KODJO<br>Afi Egnonam           | Membre IE | TdE                                  | 9002 7582<br><a href="mailto:kafiegnonam@gmail.com">kafiegnonam@gmail.com</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b><br>BONFOH<br>Mahamadou         |           |                                      | 9030 4887<br><a href="mailto:Bonfoh2014@gmail.com">Bonfoh2014@gmail.com</a>   |   |
| 18. | <b>Titulaire :</b><br>TSOLENYANU<br>Gilbert       | Membre SC | Synergie des<br>Travailleurs du Togo | 9027 7277<br><a href="mailto:gilbertsenyo@gmail.com">gilbertsenyo@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>ATINTOH Mathurin            |           |                                      | Tél :<br>E-mail :   |   |
| 19. | <b>Titulaire :</b><br>KOUGBLENOU<br>Kossi Pius    | Membre SC | ACOMB                                | 9309 8977 / 9848 3848<br><a href="mailto:kossi.kougblenou@yahoo.fr/a">kossi.kougblenou@yahoo.fr/a</a><br><a href="mailto:comb9@hotmail.com">comb9@hotmail.com</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b> ESSEH<br>Afua Kafui            |           | CADEFE                               | 90 35 68 70 / 98 70 10 62<br><a href="mailto:essehkafui@yahoo.fr/essehkafui23@gmail.com">essehkafui@yahoo.fr/essehkafui23@gmail.com</a><br><a href="mailto:cadefe2008@gmail.com">cadefe2008@gmail.com</a> |  |
| 20. | <b>Titulaire :</b><br>AMEGADZE Kokou<br>Elorm     | Membre SC | ONG Les Amis de la<br>Terre          | 9024 6667/9712 4496<br><a href="mailto:kelorm5@yahoo.fr">kelorm5@yahoo.fr</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b><br>ATCHONGLE Dossè             |           | ASIPTO                               | 92 42 94 86 / 99 44 81 06   |   |

|                              |   |   |                             |   |   |
|------------------------------|---|---|-----------------------------|---|---|
|                              |   |   |                             | atchongbledosse@yahoo.fr  |   |
| 21.                          | <b>Titulaire :</b><br>BOYINDJO Awoussi            | Membre SC   | Dimension Humaine           | 90 13 65 72 / 24 45 18 68<br>dhumaine@yahoo.fr  |   |
|                              | <b>Suppléant :</b><br>KESSINA Wonégou             |   | ATBEP                       | 91 33 50 03 / 99 47 33 02<br>woatbep@yahoo.fr   |   |
| 22.                          | <b>Titulaire :</b><br>HOURGNAMBA<br>Wéndana       | Membre SC   | EDITOGO                     | 9010 8563/2221 3718<br>hwendana@gmail.com   |    |
|                              | <b>Suppléant :</b><br>CHAKBERA Adji               |   | Radio Lomé                  | 90 11 44 15 / 97 39 24 14<br>chadavy@gmail.com  |    |
| 23.                          | <b>Titulaire :</b><br>KETOMAGNAN<br>Mawuto Godson | Membre SC   | Groupe de Presse<br>Liberté | 90 19 68 20 / 99 07 34 20<br>godsonket@yahoo.fr                                       |   |
|                              | <b>Suppléant :</b> LOKO<br>Kokou                  |   | Journal Dounia Le<br>Monde  | 90 33 54 86<br><a href="mailto:lonestojoa@mail.com">lonestojoa@mail.com</a>           |   |
| 24.                          | Honorable<br>TSOLENYANU<br>Koffi                  | Membre SC   | Assemblée nationale         | 9008 3135<br><a href="mailto:tsoledodzi@hotmail.com">tsoledodzi@hotmail.com</a>       |   |
| 25.                          | Honorable<br>AMEGANVI Kodzo<br>Vincent            | Membre SC   | Assemblée nationale         | 9181 5052<br><a href="mailto:vincentameganvi@gmail.com">vincentameganvi@gmail.com</a> |    |
| <b>SECRETARIAT TECHNIQUE</b> |   |   |                             |   |   |
| 26.                          | AGBEMADON K.<br>Didier                            | Coordonnateur National                                      |                             | 2226 8990<br><a href="mailto:info@itietogo.org">info@itietogo.org</a>                 |    |
| 27.                          | AMEKUDZI K.<br>Séwonou                            | Chef Cellule Administration et<br>Renforcement de Capacités |                             | 2226 8990<br><a href="mailto:info@itietogo.org">info@itietogo.org</a>                 |   |
| 28.                          | DZIVENOU Mensah<br>K.K.                           | Chef Cellule Information et<br>Communication                |                             | 2226 8990<br><a href="mailto:info@itietogo.org">info@itietogo.org</a>                 |  |
| 29.                          | VOEDZO Amavi<br>Akofa                             | Comptable   |                             | 2226 8990<br><a href="mailto:info@itietogo.org">info@itietogo.org</a>                 |  |
| 30.                          | FANGLA Awoéfa                                     | Secrétaire-Assistante du<br>Coordonnateur                   |                             | 2226 8990<br><a href="mailto:info@itietogo.org">info@itietogo.org</a>                 |  |
| 31.                          | AKOUBIA Gagno<br>Mawuto                           | Chargé des procédures et des<br>marchés publics             |                             | 2226 8990<br><a href="mailto:info@itietogo.org">info@itietogo.org</a>                 |  |
| 32.                          | Ghazi Khiari                                      | Consultant  |                             | Cabinet BDO LLP   |   |
| 33.                          | SEWANOU Biova                                     |   |                             | Commissariat des Impôts   |   |
| 34.                          |   |   |                             |   |   |
| 35.                          |   |   |                             |   |   |



**Les Rayons de la Transparence !**



**COMITE DE PILOTAGE**

**38<sup>ème</sup> Réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue les 15 et 16 septembre 2021**

**Compte-rendu**

Les 15 et 16 septembre 2021, le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a tenu sa trente-huitième réunion ordinaire en ligne via le logiciel ZOOM. La réunion a connu la participation de seize (16) membres du Comité de pilotage le premier jour et de dix-sept (17) le second jour. Le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et ses collaborateurs ont aussi pris part aux rencontres. Monsieur Ghazi KHIARI du Cabinet BDO LLP était également présent au premier jour. Madame Chiugo AGHAJI, Responsable pays au Secrétariat international de l'ITIE a également participé aux travaux en tant qu'observatrice.

L'ordre du jour adopté se présente comme suit :

- Jour 1 : mercredi 15 septembre 2021 : Examen et adoption du projet de rapport ITIE 2019
- jour 2 : Jeudi 16 septembre 2021 :
  - Examen et adoption du compte-rendu de la 2<sup>ème</sup> session de la 37<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage
  - Examen et adoption du projet de plan d'actions ITIE-Togo 2021-2025
  - Divers

**Jour 1 - mercredi 15 septembre 2021 : Examen et adoption du projet de rapport ITIE 2019**

Le premier jour, la réunion a été présidée par Monsieur Affo Tchitchi DEDJI. Le Président de séance a ouvert la réunion à 15 heures 15 minutes par les mots de bienvenue adressés à tous les membres présents et de remerciements à Madame Chiugo AGHAJI pour sa présence. Il a également exprimé la gratitude du Comité de pilotage au conciliateur pour l'effort fourni pour la collecte et le traitement des données ayant abouti au projet de rapport ITIE 2019 soumis à l'adoption du Comité de pilotage.

Il a ensuite passé la parole à Monsieur Ghazi KHIARI, Expert du cabinet BDO LLP recruté pour l'élaboration dudit rapport, pour la présentation des résultats de ses travaux.

Le rapport ITIE 2019 présente des informations relatives, entre autres, aux paiements des entreprises, aux recettes perçues par les régies financières de l'Etat, aux contributions volontaires et obligatoires des entreprises, aux volumes et valeurs de production et des exportations et aux contributions du secteur dans le budget de l'Etat, dans le PIB et dans l'économie nationale.

Des conclusions du projet de rapport ITIE 2019, il ressort que sur la base du périmètre retenu, 23 sociétés extractives et 08 régies financières ainsi que 15 Préfectures/Communes ont été sollicitées pour l'envoi des déclarations. Mais des 23 sociétés retenues, 04 n'ont pas présenté des formulaires de déclarations. Sur les 19 entreprises qui ont soumis des déclarations, 06 n'ont pas certifié leurs formulaires de déclarations.

Quant aux agences gouvernementales, sur les 08 retenues, 06 ont soumis des formulaires de déclarations. Sur ces 06 ayant soumis des formulaires de déclarations, 05 ont fait certifier leurs formulaires de déclarations. Seule la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) n'a pas soumis de déclarations certifiées.

Sur la base des données reportées par l'Etat, après conciliation, les revenus générés par le secteur minier s'élèvent à 14,223 milliards de FCFA pour l'année 2019. Ce montant inclut :

- les paiements encaissés directement dans les comptes budgétaires de l'Etat pour un montant de 13,903 milliards de FCFA ;
- les paiements sociaux (volontaires et obligatoires) au profit de tierces parties pour un montant de 73 millions de FCFA ; et
- les dividendes perçues par l'Etat qui se sont élevés à 248 millions de FCFA.

La part des revenus alloués directement au budget de l'État, et qui représente 97,75% du total des revenus du secteur, provient du secteur minier à hauteur de 89,7% et du secteur d'exploitation des nappes souterraines à hauteur de 6,8%. Le reste des revenus provient du secteur des carrières et représente 3,5% des revenus budgétaires provenant du secteur extractif.

Ce projet de rapport fait ressortir des recommandations formulées par le conciliateur pour l'amélioration de la mise en œuvre de l'ITIE.

A l'issue de sa présentation, les membres du Comité de pilotage ont apprécié la qualité du document qui a tenu compte des observations formulées pour le rapport ITIE 2018 et qui est plus détaillé. Toutefois, des observations et commentaires ont été formulés par les membres du Comité de pilotage sur la non publication des dividendes par la DGTCP, la publication des conventions, la possibilité de déclaration unilatérale des ristournes par les communes, l'absence de la patente parmi les flux de revenus et la déclaration de la propriété effective. Les échanges ont permis d'apporter des réponses idoines aux préoccupations des uns et des autres.

Il a été demandé au conciliateur de mettre à jour la liste des entreprises ayant fourni des formulaires de déclarations certifiés car il y en a qui l'ont fait après la clôture du projet de rapport. Le Coordonnateur national a également informé que l'ANGE et la DGTCP ont envoyé leurs formulaires de déclarations à la Cour des comptes pour certification. Les entreprises qui n'ont pas encore envoyé des formulaires de déclarations certifiés seront relancées pour le faire.

Madame Chiugo a, quant à elle, suggéré au conciliateur d'inclure dans le rapport une recommandation relative au renforcement des audits des états financiers des entreprises extractives.

A la fin des discussions, les membres ont adopté le projet de rapport ITIE 2019, sous réserve des amendements formulés au cours des travaux.

La réunion a pris fin à 17 heures 25 minutes par les remerciements du Président de séance à tous les membres présents pour leurs contributions. Pour finir, les membres ont été invités à participer au second jour de la réunion qui portera sur le projet de plan d'actions 2021-2025.

## **Jour 2 : jeudi 16 septembre 2021**

Débutée à 9 heures 20 minutes, la deuxième séance de la 38<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage présidée par Monsieur Affo Tchitchi DEDJI a permis d'aborder les points suivants :

- **Examen et adoption du compte-rendu de la 2<sup>ème</sup> session de la 37<sup>ème</sup> réunion ordinaire du comité de pilotage**

Le compte-rendu de la 2<sup>ème</sup> session de la 37<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue le 14 juillet 2021 a été envoyé aux membres par mail et des observations avaient été formulées. A la présente séance du 16 septembre 2021, les membres ont procédé à l'adoption dudit compte-rendu sous réserve de quelques amendements qui ont été apportés.

- **Examen et validation du projet de plan d'actions ITIE-Togo 2021-2025**

Du 17 au 20 août 2021, le draft du plan d'actions 2021-2025 de l'ITIE-Togo a été examiné au cours d'un atelier de concertation qui a rassemblé la commission ad hoc du Comité de pilotage chargée de l'élaboration dudit plan, les membres du Secrétariat technique et un expert de la Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi des Projets Prioritaires (CPES) qui assiste l'ITIE-Togo dans le processus d'élaboration de ce plan d'actions.

L'atelier a pour objectif de fixer les objectifs de la mise en œuvre de l'ITIE en respectant les principes de l'ITIE et en les mettant en lien avec les priorités nationales en matière de développement des industries extractives. Il vise également à convenir des meilleures options pour favoriser l'intégration de la Norme ITIE dans la gouvernance des agences gouvernementales en lien avec les industries extractives.

Ainsi, cet atelier a permis d'obtenir un projet de plan d'actions qui est soumis aux membres du Comité de pilotage pour examen et adoption. La parole a donc été donnée à Monsieur DZIVENOU du Secrétariat technique de l'ITIE-Togo pour la présentation de la version du plan d'actions issue des travaux de l'atelier.

Partant des objectifs de l'atelier, Monsieur DZIVENOU a souligné que le projet de plan d'actions est structuré autour de 07 composantes liées à des sous-exigences de la Norme ITIE et qui correspondent aux ambitions de la feuille de route 2025 du gouvernement. A partir de ces ambitions assorties de projets, des activités et sous-activités ont été définies et des responsables identifiés pour chaque activité. Ce projet de plan d'actions prévoit également les coûts relatifs aux activités, les sources de financement, la période d'exécution de chaque activité, le planning détaillé et les indicateurs de performance ainsi que les sources de vérification et une partie pour les commentaires.

Cette présentation a donné lieu à des amendements et observations venant de Madame Chiugo AGHAJI et des membres du Comité de pilotage. En effet, Madame AGHAJI a relevé que le document ne présente pas clairement le lien entre les activités et les priorités nationales ainsi que la méthodologie suivie pour aboutir à ce plan d'actions et les différents acteurs consultés pour élaborer ce plan d'actions.

Ses commentaires ont aussi porté sur la signification des couleurs utilisées dans le document, l'absence de source de financement défini pour chaque activité, la précision sur la disponibilité ou non des coûts mentionnés pour les activités prévues.

Madame AGHAJI a suggéré de désagréger les coûts des activités année par année, d'adopter un code de conduite qui prend en compte les nouvelles tendances de la Norme ITIE surtout en ce qui concerne l'élaboration du rapport ITIE, d'inclure une légende expliquant les couleurs utilisées dans le document.

Tour à tour, le Coordonnateur national, Monsieur DZIVENOU et Monsieur PIGNAN GNANSA sont intervenus pour souligner que le document national de référence avec lequel le plan d'actions a été relié est la feuille de route 2025 du gouvernement qui sera bientôt mis à la disposition du Secrétariat technique et transmis au Secrétariat international de l'ITIE. Ils ont relevé que les observations et amendements des uns et des autres permettront d'expliquer la méthodologie utilisée pour rédiger ce plan d'actions, après consensus sur toutes les rubriques de la version Excel. Ils ont également expliqué le sens de chaque couleur utilisée, et expliqué que les Termes de référence de chaque activité préciseront les coûts détaillés et la source de financement exacte. Ils ont aussi souligné que la commission ad hoc qui a élaboré ce plan d'actions est composée des trois parties prenantes du processus ITIE, venant des deux organes multipartites de mise en œuvre.

A la suite de ces réponses, Madame AGHAJI a promis envoyer la totalité de ses commentaires et observations le lundi 20 septembre 2021 pour l'amélioration du document ainsi que le plan d'actions du Burkina Faso pour permettre au Togo de s'en inspirer, dans la partie narrative du document.

Le Coordonnateur national a demandé aux membres du Comité de pilotage d'envoyer d'éventuelles observations à la même date. Ceci permettra de finaliser le document et de l'envoyer au Conseil national de supervision pour validation et publication.

L'adoption du document sous réserve de la prise en compte des observations a mis fin au débat.

#### **Divers**

Dans les divers, le Coordonnateur national a informé les membres du Comité de pilotage que des résolutions portant sur la prise en charge de la participation aux réunions du Comité de pilotage et aux séances des groupes de travail leur seront soumis pour examen et adoption dans les prochains jours. Ceci permettra à l'ITIE de disposer d'un document qui justifie le paiement des perdiems, tel que recommandé lors de la deuxième validation du Togo.

Tous les points ayant été abordés, la deuxième séance a pris fin à 11 heures 40 minutes par les mots de remerciements du Président de séance et du Coordonnateur national aux membres présents pour leur participation dynamique et particulièrement à Madame Chiugo pour son suivi constant et son assistance sans cesse renouvelée en vue d'une mise en œuvre efficace de l'ITIE au Togo.

Adopté à Lomé, le 18 novembre 2021

Pour le Comité de pilotage  
38<sup>ème</sup> réunion ordinaire (Séances des 15 et 16 septembre 2021)

Le Coordonnateur national



Le Président de séance





Les Rayons de la Transparence !

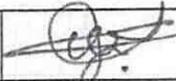
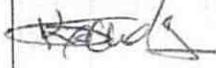
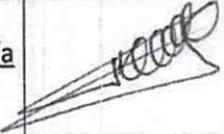


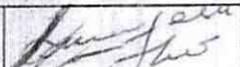
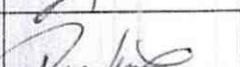
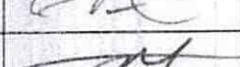
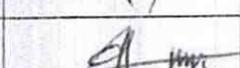
## COMITE DE PILOTAGE

Premier jour de la 38<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage tenue le  
mercredi 15 septembre 2021

## Liste de présence

| N°                        | Nom et Prénoms   | Titre              | Structure/<br>Organisation                         | Adresse   |  | Signature |
|---------------------------|--|--------------------|--|---|--|-----------|
|                           |  |                    |  | Téléphone / Courriel  |  |           |
| <b>COMITE DE PILOTAGE</b> |  |                    |  |   |  |           |
| 1.                        | AZIABLE Mawunyo<br>Mila  | Président          | Ministre de l'Energie<br>et des Mines              | Tél :   | <a href="mailto:mila.aziable@gouv.tg">mila.aziable@gouv.tg</a> |           |
| 2.                        | PANIAH Kofi<br>Agbenoxevi  | Vice-<br>président | S.G. / Ministère<br>Economie & Finances            |   | <a href="mailto:Sylvpaniah@yahoo.fr">Sylvpaniah@yahoo.fr</a>   |           |
| 3.                        | <b>Titulaire :</b> ESSIEN<br>Atta Kakra Kwawo<br><b>Suppléant :</b><br>AWIKODO Tomdjao                 | Membre AP          | Commissariat des<br>Douanes et Droits<br>Indirects | 90 05 33 27<br><a href="mailto:awikodotomdjao@yahoo.fr">awikodotomdjao@yahoo.fr</a>   |  |           |
| 4.                        | <b>Titulaire :</b> GANDO<br>Karim Tchaktchouri<br><b>Suppléant :</b> KOUEVI<br>Ayi Sélom               | Membre AP          | BCEAO-Lomé   | 9157 4772/2223 5207<br><a href="mailto:kgando@bceao.int">kgando@bceao.int</a><br>22 23 52 09 / 99 64 08 87<br><a href="mailto:akouevi@bceao.int">akouevi@bceao.int</a>          |  |           |
| 5.                        | <b>Titulaire :</b> KOKA<br>Bassolawoè<br><b>Suppléant :</b> EKUE<br>Ayé!é Mawusé Mona<br>épse AMEGNRAN | Membre AP          | Ministère du<br>Commerce                           | <u>90 10 31 66</u><br><a href="mailto:k.bassolawoe@gmail.com">k.bassolawoe@gmail.com</a><br>90 11 54 53<br><a href="mailto:avele.amegnrn@gmail.com">avele.amegnrn@gmail.com</a> |  |           |
| 6.                        | <b>Titulaire :</b> FEOU<br>Bilakimwé<br><b>Suppléant :</b> KALANI<br>Yadé                              | Membre AP          | Direction des<br>Industries                        | 9231 4727<br><a href="mailto:feouluciano@yahoo.fr">feouluciano@yahoo.fr</a><br>9142 0452<br><a href="mailto:kalaniyade@gmail.com">kalaniyade@gmail.com</a>                      |  |           |
| 7.                        | <b>Titulaire :</b> Kpowbié<br>Tchasso Stéphane<br>AKAYA<br><b>Suppléant :</b> DEDJI<br>Affo Tchitchi   | Membre AP          | SP-PRPF/MEF  | Tél :<br>E-mail :<br>9012 1478<br><a href="mailto:affodedji@yahoo.fr">affodedji@yahoo.fr</a>  |  |           |
| 8.                        | <b>Titulaire :</b> SOGLE<br>Damégare<br><b>Suppléant :</b><br>KPENGLAME<br>Kpassémon                   | Membre AP          | DGMG   | 9011 1700<br><a href="mailto:sogle.m@gmail.com">sogle.m@gmail.com</a><br>9072 95 81<br><a href="mailto:kkpassemon@gmail.com">kkpassemon@gmail.com</a>                           |  |           |
| 9.                        | <b>Titulaire :</b><br>TCHAMSI-<br>ASSOULIAN Katcha<br><b>Suppléant :</b> EZA<br>Koffi                  | Membre AP          | APBEF  | 9758 6262<br><a href="mailto:laurent.tchamsi@btci.tg">laurent.tchamsi@btci.tg</a><br>9010 9998<br><a href="mailto:mkoffieza@yahoo.fr">mkoffieza@yahoo.fr</a>                    |  |           |
| 10.                       | <b>Titulaire :</b> ESSIEN<br>Atta Kakra Kwawo  | Membre AP          | Commissariat des<br>Impôts                         |   |  |           |

|     |   |           |                                   |   |   |
|-----|---|-----------|-----------------------------------|---|---|
|     | <b>Suppléant :</b> PIGNAN GNANSA Palakassi  |           |                                   | 9074 3302<br><a href="mailto:ppignan@otr.tg">ppignan@otr.tg</a>   |     |
| 11. | <b>Titulaire :</b> BAKAI Baoubadi           | Membre AP | MATDCL                            | 9001 7797 / 2221 2319<br><a href="mailto:bbaoubadi@gmail.com">bbaoubadi@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> KPATCHA Afeignidou       |           |                                   | 9004 4328<br><a href="mailto:afeignidouprk@yahoo.fr">afeignidouprk@yahoo.fr</a>   |   |
| 12. | <b>Titulaire :</b> EKPAO Bikilimwè          | Membre IE | SNPT                              | 9004 8198<br><a href="mailto:b.ekpao@snptogo.com">b.ekpao@snptogo.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> d'ALMEIDA Kudzo Adékunlé |           |                                   | 9001 7135<br><a href="mailto:a.dalmeida@snptogo.com">a.dalmeida@snptogo.com</a>   |   |
| 13. | <b>Titulaire :</b> PANKAJ Narayanan         | Membre IE | Société WACEM                     | 9097 8920<br><a href="mailto:lawyernarayanan.pankaj@gmail.com">lawyernarayanan.pankaj@gmail.com</a>   |    |
|     | <b>Suppléant :</b> AMOUZOU Yaovi A          |           |                                   | 9914 4244<br><a href="mailto:am.wacem@gmail.com">am.wacem@gmail.com</a>   |   |
| 14. | <b>Titulaire :</b> HEMAZRO Anani            | Membre IE | Société Togo Carrière             | 9196 8883/9680 3375<br><a href="mailto:sebani2009@yahoo.fr">sebani2009@yahoo.fr</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> TEKPO Koami              |           |                                   | Tél :<br>E-mail :   |   |
| 15. | <b>Titulaire :</b> RAGOUENA N. Windahoda    | Membre IE | APIET                             | 9003 8833/9990 9292<br><a href="mailto:virasmining.tg@gmail.com">virasmining.tg@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> TEDIHOU Pidénam          |           |                                   | 9021 68 68<br><a href="mailto:flora.tedihou@pomartogo.com">flora.tedihou@pomartogo.com</a>  |   |
| 16. | <b>Titulaire :</b> PITASSA Moïse P.         | Membre IE | Société Cristal Eau Minérale      | 9331 2605<br><a href="mailto:production@cristal-togo.com">production@cristal-togo.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> AKOHIN Keinevor Henri    |           |                                   | 9199 8484<br><a href="mailto:comptabilite@cristal-togo.com">comptabilite@cristal-togo.com</a>   |   |
| 17. | <b>Titulaire :</b> KODJO Afi Egnonam        | Membre IE | TdE                               | 9002 7582<br><a href="mailto:kafiegnonam@gmail.com">kafiegnonam@gmail.com</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b> BONFOH Mahamadou         |           |                                   | 9030 4887<br><a href="mailto:Bonfoh2014@gmail.com">Bonfoh2014@gmail.com</a>   |   |
| 18. | <b>Titulaire :</b> TSOLENYANU Gilbert       | Membre SC | Synergie des Travailleurs du Togo | 9027 7277<br><a href="mailto:gilbertsenyo@gmail.com">gilbertsenyo@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> ATINTOH Mathurin         |           |                                   | Tél :<br>E-mail :   |   |
| 19. | <b>Titulaire :</b> KOUGBLENOU Kossi Pius    | Membre SC | ACOMB                             | 9309 8977 / 9848 3848<br><a href="mailto:kossi.kougblenou@yahoo.fr">kossi.kougblenou@yahoo.fr</a> /<br><a href="mailto:comb9@hotmail.com">comb9@hotmail.com</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b> ESSEH Afua Kafui         |           | CADEFE                            | 90 35 68 70 / 98 70 10 62<br><a href="mailto:essehkafui@yahoo.fr">essehkafui@yahoo.fr</a> /<br><a href="mailto:essehkafui23@gmail.com">essehkafui23@gmail.com</a> /<br><a href="mailto:cadefe2008@gmail.com">cadefe2008@gmail.com</a> |  |
| 20. | <b>Titulaire :</b> AMEGADZE Kokou Elorm     | Membre SC | ONG Les Amis de la Terre          | 9024 6667/9712 4496<br><a href="mailto:kelorm5@yahoo.fr">kelorm5@yahoo.fr</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b> ATCHONGLE Dossè          |           | ASIPTO                            | 92 42 94 86 / 99 44 81 06   |   |

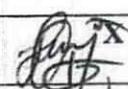
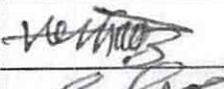
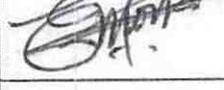
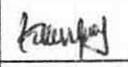
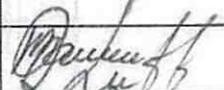
|                              |  |  |                          |   |   |
|------------------------------|--|--|--------------------------|---|---|
|                              |  |  |                          | atchongbledosse@yahoo.fr                        |   |
| 21.                          | <b>Titulaire :</b><br>BOYINDJO Awoussi         | Membre SC  | Dimension Humaine        | 90 13 65 72 / 24 45 18 68<br>dhumaine@yahoo.fr  |   |
|                              | <b>Suppléant :</b><br>KESSINA Wonégou          |  | ATBEP                    | 91 33 50 03 / 99 47 33 02<br>woatbep@yahoo.fr   |   |
| 22.                          | <b>Titulaire :</b><br>CHAKBERA Adji            | Membre SC  | EDITOGO                  | 90 11 44 15 / 97 39 24 14<br>chadavy@gmail.com  |    |
|                              | <b>Suppléant :</b><br>HOURGNAMBA Wéndana       |  | Radio Lomé               | 9010 8563/2221 3718<br>hwendana@gmail.com       |    |
| 23.                          | <b>Titulaire :</b><br>KETOMAGNAN Mawuto Godson | Membre SC  | Groupe de Presse Liberté | 90 19 68 20 / 99 07 34 20<br>godsonket@yahoo.fr |   |
|                              | <b>Suppléant :</b> LOKO Kókou                  |  | Journal Dounia Le Monde  | 90 33 54 86<br>lonestojoa@mail.com              |   |
| 24.                          | Honorable TSOLENYANU Koffi                     | Membre SC  | Assemblée nationale      | 9008 3135<br>tsoledodzi@hotmail.com             |   |
| 25.                          | Honorable AMEGANVI Kodzo Vincent               | Membre SC  | Assemblée nationale      | 9181 5052<br>vincentameganvi@gmail.com          |    |
| <b>SECRETARIAT TECHNIQUE</b> |  |  |                          |   |   |
| 26.                          | AGBEMADON K. Didier                            | Coordonnateur National                                   |                          | 9048 9898<br>ico.kodiera@yahoo.fr               |    |
| 27.                          | AMEKUDZI K. Séwonou                            | Chef Cellule Administration et Renforcement de Capacités |                          | 9041 7272<br>mikamekudzi@hotmail.com            |  |
| 28.                          | DZIVENOU Mensah K.K.                           | Chef Cellule Information et Communication                |                          | 9035 7575<br>parfaitdzivenou@hotmail.com        |  |
| 29.                          | VOEDZO Amavi Akofa                             | Comptable  |                          | 9053 0606<br>akofavoedz@hotmail.fr              |  |
| 30.                          | FANGLA Awoéfa                                  | Secrétaire-Assistante du Coordonnateur                   |                          | 9025 6161<br>faglaawoefa@yahoo.com              |  |
| 31.                          | AKOUBIA Gagno Mawuto                           | Chargé des procédures et des marchés publics             |                          | 9019 4747<br>jules.koubia@yahoo.fr              |  |
| <b>Observateurs</b>          |  |  |                          |   |   |
| 32.                          | KHIARI Ghazi                                   | Consultant   |                          | Cabinet BDO LLP                                 | <b>Signé</b>  |
| 33.                          | AGHAJI Chiugo                                  | Responsable Pays   |                          | Secrétariat international de l'ITIE             | <b>Signé</b>  |
| 34.                          | KOLANI Liman                                   |  |                          | Commissariat des Impôts<br>Tél : 91 91 40 95    | <b>Signé</b>  |
| 35.                          | SEWANOU Biova Kodjo                            |  |                          | Commissariat des Impôts<br>Tél : 9076 4914      | <b>Signé</b>  |

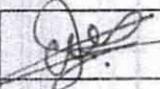
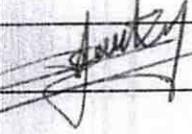
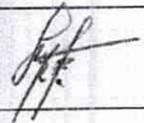
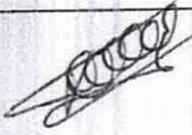
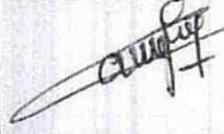
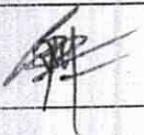


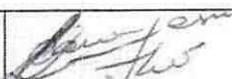
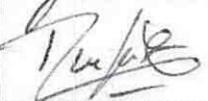
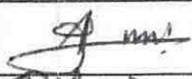
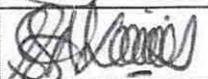
## COMITE DE PILOTAGE

**Deuxième jour de la 38<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage tenue le jeudi 16 septembre 2021**

*Liste de présence*

| N°                        | Nom et Prénoms   | Titre          | Structure/<br>Organisation                   | Adresse  |  | Signature  |
|---------------------------|--|----------------|--|--|--|--|
|                           |  |                |  | Téléphone / Courriel   |  |  |
| <b>COMITE DE PILOTAGE</b> |  |                |  |  |  |  |
| 1.                        | AZIABLE Mawunyo Mila   | Président      | Ministre de l'Energie et des Mines           | Tél :  | <a href="mailto:mila.aziable@gouv.tg">mila.aziable@gouv.tg</a> |  |
| 2.                        | PANIAH Kofi Agbenoxevi   | Vice-président | S.G. / Ministère Economie & Finances         |  | <a href="mailto:Sylvpaniah@yahoo.fr">Sylvpaniah@yahoo.fr</a>   |  |
| 3.                        | <b>Titulaire :</b> ESSIEN Atta Kakra Kwawo<br><b>Suppléant :</b> AWIKODO Tomdjao             | Membre AP      | Commissariat des Douanes et Droits Indirects | 90 05 33 27<br><a href="mailto:awikodotomdjao@yahoo.fr">awikodotomdjao@yahoo.fr</a>  |  |    |
| 4.                        | <b>Titulaire :</b> GANDO Karim Tchaktchouri<br><b>Suppléant :</b> KOUEVI Ayi Sélom           | Membre AP      | BCEAO-Lomé                                   | 9157 4772/2223 5207<br><a href="mailto:kgando@bceao.int">kgando@bceao.int</a><br>22 23 52 09 / 99 64 08 87<br><a href="mailto:akouevi@bceao.int">akouevi@bceao.int</a>     |  |   |
| 5.                        | <b>Titulaire :</b> KOKA Bassolawoè<br><b>Suppléant :</b> EKUE Ayélé Mawusé Monapése AMEGNRAN | Membre AP      | Ministère du Commerce                        | 90 10 31 66<br><a href="mailto:k.bassolawoe@gmail.com">k.bassolawoe@gmail.com</a><br>90 11 54 53<br><a href="mailto:avele.amegnran@gmail.com">avele.amegnran@gmail.com</a> |  | <br> |
| 6.                        | <b>Titulaire :</b> FEOU Bilakimwé<br><b>Suppléant :</b> KALANI Yadé                          | Membre AP      | Direction des Industries                     | 9231 4727<br><a href="mailto:feouluciano@yahoo.fr">feouluciano@yahoo.fr</a><br>9142 0452<br><a href="mailto:kalaniyade@gmail.com">kalaniyade@gmail.com</a>                 |  |   |
| 7.                        | <b>Titulaire :</b> Kpowbié Tchasso Stéphane AKAYA<br><b>Suppléant :</b> DEDJI Affo Tchitchi  | Membre AP      | SP-PRPF/MEF                                  | Tél :<br>E-mail :<br>9012 1478<br><a href="mailto:affodedji@yahoo.fr">affodedji@yahoo.fr</a>   |  |   |
| 8.                        | <b>Titulaire :</b> SOGLE Damégare<br><b>Suppléant :</b> KPENGLAME Kpassémon                  | Membre AP      | DGMG   | 9011 1700<br><a href="mailto:sogle.m@gmail.com">sogle.m@gmail.com</a><br>9072 95 81<br><a href="mailto:kkpassemon@gmail.com">kkpassemon@gmail.com</a>                      |  | <br> |
| 9.                        | <b>Titulaire :</b> TCHAMSI-ASSOULIAN Katcha<br><b>Suppléant :</b> EZA Koffi                  | Membre AP      | APBEF  | 9758 6262<br><a href="mailto:laurent.tchamsi@btci.tg">laurent.tchamsi@btci.tg</a><br>9010 9998<br><a href="mailto:mkoffieza@yahoo.fr">mkoffieza@yahoo.fr</a>               |  |  |
| 10.                       | <b>Titulaire :</b> ESSIEN Atta Kakra Kwawo   | Membre AP      | Commissariat des Impôts                      |  |  |  |

|     |   |           |                                   |  |   |
|-----|---|-----------|-----------------------------------|--|---|
|     | <b>Suppléant :</b> PIGNAN GNANSA Palakassi  |           |                                   | 9074 3302<br>ppignan@otr.tg  |     |
| 11. | <b>Titulaire :</b> BAKAI Baoubadi           | Membre AP | MATDCL                            | 9001 7797 / 2221 2319<br>bbaoubadi@gmail.com   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> KPATCHA Afeignidou       |           |                                   | 9004 4328<br>afeignidouprk@yahoo.fr  |   |
| 12. | <b>Titulaire :</b> EKPAO Bikilimwè          | Membre IE | SNPT                              | 9004 8198<br>b.ekpao@snptogo.com   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> d'ALMEIDA Kudzo Adékunlé |           |                                   | 9001 7135<br>a.dalmeida@snptogo.com  |   |
| 13. | <b>Titulaire :</b> PANKAJ Narayanan         | Membre IE | Société WACEM                     | 9097 8920<br>lawyernarayanan.pankaj@gmail.com  |    |
|     | <b>Suppléant :</b> AMOUZOU Yaovi A          |           |                                   | 9914 4244<br>am.wacem@gmail.com  |   |
| 14. | <b>Titulaire :</b> HEMAZRO Anani            | Membre IE | Société Togo Carrière             | 9196 8883/9680 3375<br>sebani2009@yahoo.fr   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> TEKPO Koami              |           |                                   | Tél :<br>E-mail :  |   |
| 15. | <b>Titulaire :</b> RAGOUENA N. Windahoda    | Membre IE | APIET                             | 9003 8833/9990 9292<br>virasmining.tg@gmail.com  |   |
|     | <b>Suppléant :</b> TEDIHOU Pidénam          |           |                                   | 9021 68 68<br>flora.tedihou@pomartogo.com  |   |
| 16. | <b>Titulaire :</b> PITASSA Moïse P.         | Membre IE | Société Cristal Eau Minérale      | 9331 2605<br>production@crystal-togo.com   |  |
|     | <b>Suppléant :</b> AKOHIN Keinevor Henri    |           |                                   | 9199 8484<br>comptabilite@crystal-togo.com   |   |
| 17. | <b>Titulaire :</b> KODJO Afi Egnonam        | Membre IE | TdE                               | 9002 7582<br>kafiegnonam@gmail.com   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> BONFOH Mahamadou         |           |                                   | 9030 4887<br>Bonfoh2014@gmail.com  |  |
| 18. | <b>Titulaire :</b> TSOLENYANU Gilbert       | Membre SC | Synergie des Travailleurs du Togo | 9027 7277<br>gilbertsenyo@gmail.com  |   |
|     | <b>Suppléant :</b> ATINTOH Mathurin         |           |                                   | Tél :<br>E-mail :  |   |
| 19. | <b>Titulaire :</b> KOUGBLENOU Kossi Pius    | Membre SC | ACOMB                             | 9309 8977 / 9848 3848<br>kossi.kougblenou@yahoo.fr/a<br>comb9@hotmail.com                            |  |
|     | <b>Suppléant :</b> ESSEH Afua Kafui         |           | CADEFE                            | 90 35 68 70 / 98 70 10 62<br>essehkafui@yahoo.fr/essehka<br>fui23@gmail.com/cadefe200<br>8@gmail.com |  |
| 20. | <b>Titulaire :</b> AMEGADZE Kokou Elorm     | Membre SC | ONG Les Amis de la Terre          | 9024 6667/9712 4496<br>kelorm5@yahoo.fr  |  |
|     | <b>Suppléant :</b> ATCHONGLE Dossè          |           | ASIPTO                            | 92 42 94 86 / 99 44 81 06  |   |

|                              |  |  |                          |   |   |
|------------------------------|--|--|--------------------------|---|---|
|                              |  |  |                          | atchongbledosse@yahoo.fr                        |   |
| 21.                          | <b>Titulaire :</b><br>BOYINDJO Awoussi         | Membre SC  | Dimension Humaine        | 90 13 65 72 / 24 45 18 68<br>dhumaine@yahoo.fr  |   |
|                              | <b>Suppléant :</b><br>KESSINA Wonégou          |  | ATBEP                    | 91 33 50 03 / 99 47 33 02<br>woatbep@yahoo.fr   |   |
| 22.                          | <b>Titulaire :</b><br>CHAKBERA Adji            | Membre SC  | EDITOGO                  | 90 11 44 15 / 97 39 24 14<br>chadavy@gmail.com  |    |
|                              | <b>Suppléant :</b><br>HOURGNAMBA Wéndana       |  | Radio Lomé               | 9010 8563/2221 3718<br>hwendana@gmail.com       |   |
| 23.                          | <b>Titulaire :</b><br>KETOMAGNAN Mawuto Godson | Membre SC  | Groupe de Presse Liberté | 90 19 68 20 / 99 07 34 20<br>godsonket@yahoo.fr |   |
|                              | <b>Suppléant :</b> LOKO Kokou                  |  | Journal Dounia Le Monde  | 90 33 54 86<br>lonestjoa@mail.com               |   |
| 24.                          | Honorable TSOLENYANU Koffi                     | Membre SC  | Assemblée nationale      | 9008 3135<br>tsoledodzi@hotmail.com             |   |
| 25.                          | Honorable AMEGANVI Kodzo Vincent               | Membre SC  | Assemblée nationale      | 9181 5052<br>vincentameganvi@gmail.com          |    |
| <b>SECRETARIAT TECHNIQUE</b> |  |  |                          |   |   |
| 26.                          | AGBEMADON K. Didier                            | Coordonnateur National                                   |                          | 9048 9898<br>ico.kodiera@yahoo.fr               |   |
| 27.                          | AMEKUDZI K. Séwonou                            | Chef Cellule Administration et Renforcement de Capacités |                          | 9041 7272<br>mikamekudzi@hotmail.com            |  |
| 28.                          | DZIVENOU Mensah K.K.                           | Chef Cellule Information et Communication                |                          | 9035 7575<br>parfaitdzivenou@hotmail.com        |  |
| 29.                          | VOEDZO Amavi Akofa                             | Comptable  |                          | 9053 0606<br>akofavoedz@hotmail.fr              |  |
| 30.                          | FANGLA Awoéfa                                  | Secrétaire-Assistante du Coordonnateur                   |                          | 9025 6161<br>faglaawoefa@yahoo.com              |  |
| 31.                          | AKOUBIA Gagno Mawuto                           | Chargé des procédures et des marchés publics             |                          | 9019 4747<br>jules.koubia@yahoo.fr              |  |
| <b>Observateurs</b>          |  |  |                          |   |   |
| 32.                          | AGHAJI Chiugo                                  | Responsable Pays   |                          | Secrétariat international de l'ITIE             | <b>Signé</b>  |
| 33.                          | KOLANI Liman                                   |  |                          | Commissariat des Impôts<br>Tél : 91 91 40 95    | <b>Signé</b>  |
| 34.                          | SEWANOU Biova Kodjo                            |  |                          | Commissariat des Impôts<br>Tél : 9076 4914      | <b>Signé</b>  |



**Les Rayons de la Transparence !**



## COMITE DE PILOTAGE

**16<sup>ème</sup> Réunion extraordinaire du Comité de pilotage tenue le jeudi 18 novembre 2021**

### Compte-rendu

Le jeudi 18 novembre 2021, le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a tenu sa seizième réunion extraordinaire, première de l'année, en ligne via le logiciel ZOOM. La réunion a connu la participation de dix-sept (17) membres du Comité de pilotage. Le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et ses collaborateurs ont aussi pris part à la rencontre.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la présentation du draft du document du projet de prévention et de lutte contre la corruption et l'impunité par l'utilisation de la Norme et des données ITIE pour le contrôle citoyen des politiques publiques, élaboré par l'Association pour l'Auto-Promotion des Communautés de Base (ACOMB), membre du Comité de pilotage de l'ITIE-Togo, sollicitant l'appui du Natural Resource Governance Institute (NRGI).

Ce projet étant une bonne opportunité, le Secrétariat international de l'ITIE a proposé que les outils du NRGI pour la lutte contre la corruption soient présentés au Comité de pilotage.

Ainsi, l'ordre du jour adopté se présente comme suit :

1. Examen et adoption du compte-rendu de la 38<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue les 15 et 16 septembre 2021 ;
2. Présentation du draft du document de projet de prévention et de lutte contre la corruption et l'impunité par l'utilisation de la Norme et des données ITIE dans l'activité du contrôle citoyen des politiques publiques ;
3. Présentation des outils du NRGI pour la lutte contre la corruption ;
4. Divers.

Démarrée à 15 heures 15 minutes, la réunion a été présidée par Monsieur DEDJI, sur instructions de la Présidente du Comité de pilotage.

- 1. Examen et adoption du compte-rendu de la 38<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue les 15 et 16 septembre 2021**

Le compte-rendu de la 38<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de pilotage a été examiné et adopté sous réserve de la prise en compte des observations faites par les participants et celles qui seront envoyées ultérieurement au Secrétariat technique, au plus tard le lundi 22 novembre 2021.

Dans cette séquence, les membres du Comité sont revenus sur la publication du rapport ITIE 2019. En effet, le Coordonnateur national a expliqué que le Secrétariat international de l'ITIE a émis des observations sur la note inscrite à la deuxième page dudit rapport : « Ce rapport a été établi à la demande du Comité de Pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Togo. Les avis qui y sont exprimés sont ceux de l'Administrateur Indépendant et ne reflètent en aucun cas l'avis officiel du Comité de Pilotage de l'ITIE. Ce rapport est à usage exclusif du Comité de Pilotage de l'ITIE et ne doit pas être utilisé par d'autres parties ni à des fins autres que celles auxquelles il est destiné ».

Le Secrétariat international trouve que cette note ne traduit pas l'implication totale du Comité de pilotage. Il a donc recommandé la suppression de cette note du rapport ou qu'elle soit reformulée.

Après discussions, les membres ont retenu que cette note soit retenue et que le rapport soit publié comme tel. Les prochains rapports ITIE tiendront compte de la recommandation du Secrétariat international de l'ITIE.

## **2. Présentation de draft du document du projet de prévention et de lutte contre la corruption et l'impunité par l'utilisation de la Norme et des données ITIE dans l'activité du contrôle citoyen des politiques publiques**

Selon le présentateur, Monsieur KOUGBLENOU Kossi Pius, le draft du document du projet de prévention et de lutte contre la corruption et l'impunité par l'utilisation de la norme et des données ITIE comme instrument d'aide au contrôle citoyen de l'action publique a pour ambition, non seulement, de constituer une réponse à la difficulté de documentation d'une expérience saluée par des institutions d'envergures mondiales dont la renommée et la crédibilité ne souffrent d'aucune ambiguïté, mais aussi d'aboutir à un manuel soumis à expérimentation dans l'activité de prévention et de lutte contre la corruption et l'impunité et de contrôle citoyen des politiques publiques par l'utilisation de la norme, des données et recommandations ITIE comme instruments de références.

L'autre objectif de ce projet est d'apporter des réponses aux questions suivantes : comment est-ce que ces réformes ont-elles été réalisées à partir de la norme, des données et recommandations ITIE ? Comment les réformes ont-elles contribué à la prévention et à la lutte contre la corruption et l'impunité ? Comment peut-on améliorer et formaliser la démarche ayant produit ces résultats ? Quels sont les résultats obtenus de l'expérimentation de la formalisation de la démarche ?

Le présentateur a donc structuré son exposé comme suit : Contexte et justification, Impacts de la corruption, Description du projet, Objectif général, Objectifs spécifiques, Description du projet, Résultats, Activités, Acteurs, Coordination du projet, Zone d'intervention, Date de démarrage.

L'exposé a été suivi des mots de félicitations à l'endroit de Monsieur KOUGBLENOU pour l'initiative, la qualité et la pertinence du projet qui constitue une opportunités pour mettre en exergue le lien entre le travail de l'ITIE et la lutte contre la corruption.

Les membres du Comité ont ensuite formulé des observations de forme, des contributions et des commentaires pour l'amélioration du document. Des réponses ont été données par le présentateur aux questions portant essentiellement sur la source de financement du projet, l'impact de la corruption sur l'éducation et l'appui accompagnement du projet.

Les membres ont suggéré que des réflexions soient menées sur comment sensibiliser les citoyens à adopter des comportements qui évitent la corruption.

Le Président de séance a assuré de la disponibilité du Comité de pilotage pour accompagner le projet. Il a remercié tous les participants pour leurs contributions à l'amélioration du document

## **3. Présentation des outils du NRG I pour la lutte contre la corruption**

Le représentant du NRG I n'ayant pas pu se connecter à la réunion, cette présentation a été reportée à une date ultérieure.

## **4. Divers**

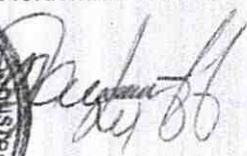
Dans les divers, le Coordonnateur national a rassuré les membres du Comité de pilotage que les dispositions sont en cours pour leur remettre les fonds relatifs à la prise en charge de leur participation aux travaux du Comité. Les résolutions promises à cet effet seront finalisées sous peu pour adoption.

Tous les points ayant été abordés, la réunion a pris fin à 17 heures 20 minutes.

Adopté à Lomé, le **09 DEC 2021**

Pour le Comité de pilotage  
16<sup>ème</sup> réunion extraordinaire (Séance du 18 novembre 2021)

Le Coordonnateur national  
  
**Didier Kokou AGBEMADON**

Le Président de séance  
  
**Tchitchi DEDJI**



Les Rayons de la Transparence !

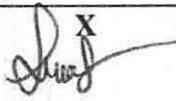
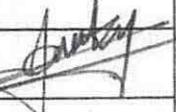
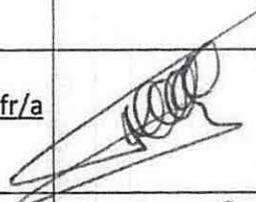
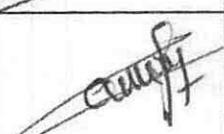


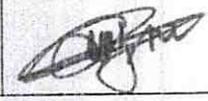
## COMITE DE PILOTAGE

16<sup>ème</sup> réunion extraordinaire du Comité de pilotage tenue le jeudi 18 novembre 2021

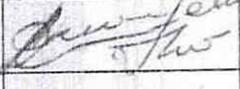
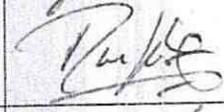
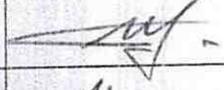
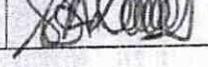
## Liste de présence

| N°                        | Nom et Prénoms                                   | Titre          | Structure/<br>Organisation                   | Adresse                                |                                 | Signature |
|---------------------------|--|----------------|--|--|---------------------------------|-----------|
|                           |  |                |  | Téléphone / Courriel                   |                                 |           |
| <b>COMITE DE PILOTAGE</b> |  |                |  |  |                                 |           |
| 1.                        | AZIABLE Mawunyo Mila                             | Président      | Ministre de l'Energie et des Mines           | Tél :                                  | mila.aziable@gouv.tg            |           |
| 2.                        | PANIAH Kofi Agbenoxevi                           | Vice-président | S.G. / Ministère Economie & Finances         |  | Sylvpaniah@yahoo.fr             |           |
| 3.                        | Titulaire : ESSIEN Atta Kakra Kwawo              | Membre AP      | Commissariat des Douanes et Droits Indirects |  |                                 |           |
|                           | Suppléant : AWIKODO Tomdjao                      |                |  | 90 05 33 27<br>awikodotomdjao@yahoo.fr |                                 |           |
| 4.                        | Titulaire : GANDO Karim Tchaktchouri             | Membre AP      | BCEAO-Lomé                                   | 9157 4772/2223 5207                    | kgando@bceao.int                |           |
|                           | Suppléant : KOUEVI Ayi Sélom                     |                |  | 22 23 52 09 / 99 64 08 87              | akouevi@bceao.int               |           |
| 5.                        | Titulaire : KOKA Bassolawoè                      | Membre AP      | Ministère du Commerce                        | 90 10 31 66                            | k.bassolawoe@gmail.com          |           |
|                           | Suppléant : EKUE Ayé!é Mawusé Mona épse AMEGNRAN |                |  | 90 11 54 53                            | ayele.amegnrn@gmail.com         |           |
| 6.                        | Titulaire : FEOU Bilakimwé                       | Membre AP      | Direction des Industries                     | 9231 4727                              | feouluciano@yahoo.fr            |           |
|                           | Suppléant : KALANI Yadé                          |                |  | 9142 0452                              | kalaniyade@gmail.com            |           |
| 7.                        | Titulaire : Kpowbié Tchasso Stéphane AKAYA       | Membre AP      | SP-PRPF/MEF                                  | Tél :                                  |                                 |           |
|                           | Suppléant : DEDJI Affo.Tchitchi                  |                |  | E-mail :                               | 9012 1478<br>affodedji@yahoo.fr |           |
| 8.                        | Titulaire : SOGLE Damégare                       | Membre AP      | DGMG   | 9011 1700                              | sogle.m@gmail.com               |           |
|                           | Suppléant : KPENGLAME Kpassémon                  |                |  | 9072 95 81                             | kkpassemon@gmail.com            |           |
| 9.                        | Titulaire : TCHAMSI-ASSOULIAN Katcha             | Membre AP      | APBEF  | 9758 6262                              | laurent.tchamsi@btci.tg         |           |
|                           | Suppléant : EZA Koffi                            |                |  | 9010 9998                              | mkoffieza@yahoo.fr              |           |
| 10.                       | Titulaire : ESSIEN Atta Kakra Kwawo              | Membre AP      | Commissariat des Impôts                      |  |                                 |           |

|     |  |           |                                      |  |  |
|-----|--|-----------|--------------------------------------|--|--|
|     | <b>Suppléant :</b><br>SEWONOU Biova<br>Kódjo   |           |                                      | 9076 4914<br><a href="mailto:bsewonou@otr.tg">bsewonou@otr.tg</a>  |    |
| 11. | <b>Titulaire :</b> BAKAI<br>Baoubadi<br><b>Suppléant :</b><br>KPATCHA Afeignidou           | Membre AP | MATDCL                               | 9001 7797 / 2221 2319<br><a href="mailto:bbaoubadi@gmail.com">bbaoubadi@gmail.com</a><br>9004 4328<br><a href="mailto:afeignidouprk@yahoo.fr">afeignidouprk@yahoo.fr</a>   |  |
| 12. | <b>Titulaire :</b> EKPAO<br>Bikilimwè<br><b>Suppléant :</b><br>d'ALMEIDA Kudzo<br>Adékunlé | Membre IE | SNPT                                 | 9004 8198<br><a href="mailto:b.ekpao@snptogo.com">b.ekpao@snptogo.com</a><br>9001 7135<br><a href="mailto:a.dalmeida@snptogo.com">a.dalmeida@snptogo.com</a>   |  |
| 13. | <b>Titulaire :</b> PANKAJ<br>Narayanan<br><b>Suppléant :</b><br>AMOUZOU Yaovi A            | Membre IE | Société WACEM                        | 9097 8920<br><a href="mailto:lawyernarayanan.pankaj@gmail.com">lawyernarayanan.pankaj@gmail.com</a><br>9914 4244<br><a href="mailto:am.wacem@gmail.com">am.wacem@gmail.com</a>   |   |
| 14. | <b>Titulaire :</b><br>HEMAZRO Anani<br><b>Suppléant :</b> TEKPO<br>Koami                   | Membre IE | Société Togo Carrière                | 9196 8883/9680 3375<br><a href="mailto:sebani2009@yahoo.fr">sebani2009@yahoo.fr</a><br>Tél :<br>E-mail :   |  |
| 15. | <b>Titulaire :</b><br>RAGOUENA N.<br>Windahoda<br><b>Suppléant :</b><br>TEDIHOU Pidénam    | Membre IE | APIET                                | 9003 8833/9990 9292<br><a href="mailto:virasmining.tg@gmail.com">virasmining.tg@gmail.com</a><br>9021 68 68<br><a href="mailto:flora.tedihou@pomartogo.com">flora.tedihou@pomartogo.com</a>  |  |
| 16. | <b>Titulaire :</b> PITASSA<br>Moise P.<br><b>Suppléant :</b><br>AKOHIN Keinevor<br>Henri   | Membre IE | Société Cristal Eau<br>Minérale      | 9331 2605<br><a href="mailto:production@cristal-togo.com">production@cristal-togo.com</a><br>9199 8484<br><a href="mailto:comptabilite@cristal-togo.com">comptabilite@cristal-togo.com</a>   |   |
| 17. | <b>Titulaire :</b> KODJO<br>Afi Egnonam<br><b>Suppléant :</b><br>BONFOH<br>Mahamadou       | Membre IE | TdE                                  | 9002 7582<br><a href="mailto:kafiegnonam@gmail.com">kafiegnonam@gmail.com</a><br>9030 4887<br><a href="mailto:Bonfoh2014@gmail.com">Bonfoh2014@gmail.com</a>   |  |
| 18. | <b>Titulaire :</b><br>TSOLENYANU<br>Gilbert<br><b>Suppléant :</b><br>ATINTOH Mathurin      | Membre SC | Synergie des<br>Travailleurs du Togo | 9027 7277<br><a href="mailto:gilbertsenyo@gmail.com">gilbertsenyo@gmail.com</a><br>Tél :<br>E-mail :   |  |
| 19. | <b>Titulaire :</b><br>KOUGBLENOU<br>Kossi Pius<br><b>Suppléant :</b> ESSEH<br>Afua Kafui   | Membre SC | ACOMB<br>CADEFE                      | 9309 8977 / 9848 3848<br><a href="mailto:kossi.kougblenou@yahoo.fr">kossi.kougblenou@yahoo.fr</a> /<br><a href="mailto:comb9@hotmail.com">comb9@hotmail.com</a><br>90 35 68 70 / 98 70 10 62<br><a href="mailto:essehkafui@yahoo.fr">essehkafui@yahoo.fr</a> /<br><a href="mailto:essehkafui23@gmail.com">essehkafui23@gmail.com</a> /<br><a href="mailto:cadefe2008@gmail.com">cadefe2008@gmail.com</a> | <br> |
| 20. | <b>Titulaire :</b><br>AMEGADZE Kokou<br>Elorm  | Membre SC | ONG Les Amis de la<br>Terre          | 9024 6667/9712 4496<br><a href="mailto:kelorm5@yahoo.fr">kelorm5@yahoo.fr</a>  |   |

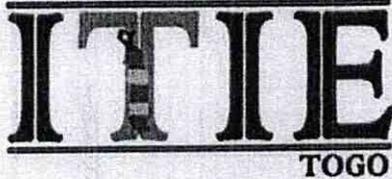
|     |  |           |                          |   |   |
|-----|--|-----------|--------------------------|---|---|
|     | <b>Suppléant :</b><br>ATCHONGLE Dossè          |           | ASIPTO                   | 92 42 94 86 / 99 44 81 06<br>atchongbledosse@yahoo.fr |   |
| 21. | <b>Titulaire :</b><br>BOYINDJO Awoussi         | Membre SC | Dimension Humaine        | 90 13 65 72 / 24 45 18 68<br>dhumaine@yahoo.fr        |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>KESSINA Wonégou          |           | ATBEP                    | 91 33 50 03 / 99 47 33 02<br>woatbep@yahoo.fr         |   |
| 22. | <b>Titulaire :</b><br>CHAKBERA Adji            | Membre SC | Radio Lomé               | 90 11 44 15 / 97 39 24 14<br>chadavy@gmail.com        |  |
|     | <b>Suppléant :</b><br>HOURGNAMBA Wéndana       |           | EDITOGO                  | 9010 8563/2221 3718<br>hwendana@gmail.com             |  |
| 23. | <b>Titulaire :</b><br>KETOMAGNAN Mawuto Godson | Membre SC | Groupe de Presse Liberté | 90 19 68 20 / 99 07 34 20<br>godsonket@yahoo.fr       |   |
|     | <b>Suppléant :</b> LOKO Kokou                  |           | Journal Dounia Le Monde  | 90 33 54 86<br>lonestojoa@mail.com                    |   |
| 24. | Honorable TSOLENYANU Koffi                     | Membre SC | Assemblée nationale      | 9008 3135<br>tsoledodzi@hotmail.com                   |   |
| 25. | Honorable AMEGANVI Kodzo Vincent               | Membre SC | Assemblée nationale      | 9181 5052<br>vincentameganvi@gmail.com                |  |

#### SECRETARIAT TECHNIQUE

|     |                      |  |  |  |   |
|-----|----------------------|--|--|--|---|
| 26. | AGBEMADON K. Didier  | Coordonnateur National                                   |  | 9048 9898<br>ico.kodiera@yahoo.fr        |   |
| 27. | AMEKUDZI K. Séwonou  | Chef Cellule Administration et Renforcement de Capacités |  | 9041 7272<br>mikamekudzi@hotmail.com     |  |
| 28. | DZIVENOU Mensah K.K. | Chef Cellule Information et Communication                |  | 9035 7575<br>parfaitdzivenou@hotmail.com |  |
| 29. | VOEDZO Amavi Akofa   | Comptable  |  | 9053 0606<br>akofavoedz@hotmail.fr       |  |
| 30. | FANGLA Awoéfa        | Secrétaire-Assistante du Coordonnateur                   |  | 9025 6161<br>faglaawoefa@yahoo.com       |  |
| 31. | AKOUBIA Gagno Mawuto | Chargé des procédures et des marchés publics             |  | 9019 4747<br>jules.koubia@yahoo.fr       |  |

#### OBSERVATEURS

|     |                                |  |  |                                |   |
|-----|--------------------------------|--|--|--------------------------------|---|
| 32. | <b>PIGNAN GNANSA Palakassi</b> | Personne ressource/Ministère de l'Economie et des Finances |  | 9074 3302<br>p.gnansa@yahoo.fr |  |
|-----|--------------------------------|--|--|--------------------------------|---|



**Les Rayons de la Transparence !**



## COMITE DE PILOTAGE

**17<sup>ème</sup> Réunion extraordinaire du Comité de pilotage tenue le jeudi 09 décembre 2021**

### Compte-rendu

Le jeudi 09 décembre 2021, le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a tenu sa dix-septième réunion extraordinaire, deuxième de l'année, en ligne via la plateforme ZOOM. La réunion a connu la participation de seize (16) membres du Comité de pilotage. Le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et ses collaborateurs y ont aussi pris part, ainsi que Madame Chiugo AGHAJI, Responsable Pays, Afrique Francophone au Secrétariat international de l'ITIE, Messieurs Matthieu SALOMON, Expert et Hervé LADO, Directeur Afrique Francophone du Natural Resource Governance Institute (NRGI).

L'ordre du jour adopté se présente comme suit :

1. Examen et adoption du compte-rendu de la 16<sup>ème</sup> réunion extraordinaire du Comité de pilotage,
2. Présentation de l'outil de diagnostic de la corruption de NRGI
3. Divers

La réunion a été ouverte à 10 heures 10 minutes par les mots de bienvenue à tous les participants adressés par Monsieur DEDJI Affo Tchitchi, Président de séance.

- 1. Examen et adoption du compte-rendu de la 16<sup>ème</sup> réunion extraordinaire du Comité de pilotage**

Le compte-rendu de la 16<sup>ème</sup> réunion extraordinaire du Comité de pilotage, tenue le jeudi 18 novembre 2021, a été examiné et adopté sous réserve des observations faites par les membres et celles qui seront envoyées ultérieurement au Secrétariat technique.

- 2. Présentation de l'outil du NRGI pour la lutte contre la corruption**

Selon Madame AGHAJI Chiugo, la présentation de l'outil du Natural Resource Governance Institute (NRGI) au Comité de pilotage est une proposition du Secrétariat international de l'ITIE dans le cadre du draft du document du projet de prévention et de lutte contre la corruption et l'impunité par l'utilisation de la Norme et des données ITIE dans l'activité du contrôle citoyen des politiques publiques, élaboré par l'Association pour l'Autopromotion des communautés à la Base (ACOMB), membre du Comité de pilotage.

Selon la communication de Monsieur SALOMON Matthieu sur le thème « Diagnostic de corruption dans le secteur extractif : un outil de recherche et d'action », la corruption dans le secteur extractif peut nuire aux efforts des pays riches en ressources naturelles visant à réduire la pauvreté, à diversifier leurs économies, à instaurer une gouvernance démocratique, ainsi qu'à lutter contre la crise climatique. Les effets déstabilisateurs qui en résultent ont également des répercussions dans le monde entier. Le fonctionnement des systèmes de corruption implique souvent l'aide de facilitateurs étrangers, de sorte que les fonds illicites sont libres de circuler dans d'autres pays. Natural Resource Governance Institute (NRGI) a élaboré cet outil de diagnostic de la corruption pour soutenir une intervention multipartite fondée sur des preuves afin de remédier à ces pratiques.

L'outil établit un processus structuré et participatif, ses utilisateurs peuvent ainsi :

- Utiliser des preuves et les processus de consultation afin d'identifier les formes de corruption les plus susceptibles de se produire et d'entraîner des répercussions négatives pour les industries extractives d'un pays

- Diagnostiquer les causes à l'origine de ces formes de corruption
- Élaborer un plan d'intervention de lutte contre la corruption fondé sur des preuves et axé sur la prévention des pratiques de corruption futures

Ainsi, l'objectif principal de l'outil de diagnostic de corruption consiste à soutenir une intervention multipartite ciblée et fondée sur des preuves afin de lutter contre la corruption dans le secteur extractif.

Les utilisateurs de l'outil peuvent être des agences gouvernementales, des organisations internationales, des groupes de la société civile, des entreprises privées, ainsi que des investisseurs. Mais, les premiers utilisateurs de l'outil sont les groupes multipartites des pays mettant en œuvre l'ITIE, dans le cadre des efforts renouvelés de l'ITIE pour répondre aux défis posés par la corruption dans le secteur pétrolier, gazier et minier

L'outil propose des approches pour le diagnostic et les étapes à suivre.

L'exposé de Monsieur SALOMON, fait en deux phases, a été suivi d'une série de questions/réponses. Les questions ont porté sur la définition de la corruption systémique et la différence entre combattre la corruption et prévenir la corruption, les cas de corruption qui pourraient subvenir après l'utilisation de l'outil de diagnostic, la promotion de l'intégrité comme mesure anticorruption, l'existence d'un plan d'actions de mise en œuvre des mesures de lutte contre la corruption pour l'atteinte des objectifs, comment doit se faire le choix du secteur ou de la matière première par les utilisateurs de l'outil de diagnostic et le fait de cibler un domaine de corruption ou une matière première au détriment d'autres où il y a également de la corruption.

Les réponses données par Monsieur SALOMON aux différentes questions ont permis d'éclairer l'auditoire.

Intervenant à la suite des débats, Madame AGHAJI a suggéré au Togo de cibler les domaines où il y a risque de corruption afin d'utiliser cet outil.

A la fin de toutes les interventions le Président de séance, tout en remerciant le NRGi pour cet outil et en sollicitant sa disponibilité permanente en cas de besoin, a rassuré que l'outil sera mis à profit. Il a également remercié Madame AGHAJI pour sa disponibilité.

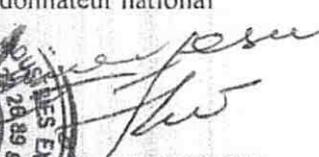
### 3. Divers

Aucun point n'a été abordé dans les divers.

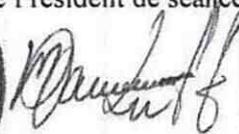
Tous les points ayant été abordés, la réunion a pris fin à 12 heures 02 minutes.

Adopté à Lomé, le 16 juin 2022

Pour le Comité de pilotage  
17<sup>ème</sup> réunion extraordinaire (Séance du 09 décembre 2021)

Le Coordonnateur national  
  
Didier Ké AGBEMADON



Le Président de séance  
  
Affo Tchitchi DEDJI





Les Rayons de la Transparence !

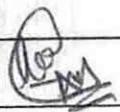
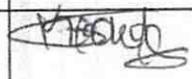
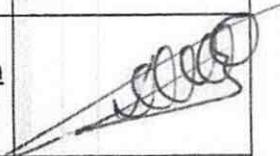


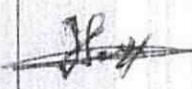
## COMITE DE PILOTAGE

17<sup>ème</sup> réunion extraordinaire du Comité de pilotage tenue le jeudi 09 décembre 2021

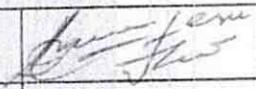
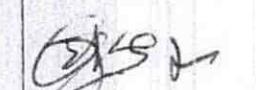
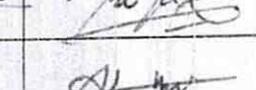
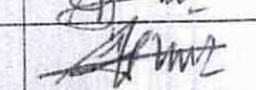
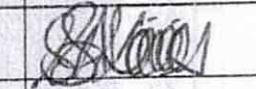
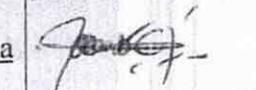
## Liste de présence

| N°                        | Nom et Prénoms   | Titre              | Structure/<br>Organisation                         | Adresse  |  | Signature |
|---------------------------|--|--------------------|--|--|--|-----------|
|                           |  |                    |  | Téléphone / Courriel   |  |           |
| <b>COMITE DE PILOTAGE</b> |  |                    |  |  |  |           |
| 1.                        | AZIASABLE Mawunyo<br>Mila  | Président          | Ministre de l'Energie<br>et des Mines              | Tél :  | <a href="mailto:mila.aziabile@gouv.tg">mila.aziabile@gouv.tg</a> |           |
| 2.                        | PANIAH Kofi<br>Agbenoxevi  | Vice-<br>président | S.G. / Ministère<br>Economie & Finances            |  | <a href="mailto:sylvpaniah@yahoo.fr">sylvpaniah@yahoo.fr</a>     |           |
| 3.                        | <b>Titulaire :</b> ESSIEN<br>Atta Kakra Kwawo<br><b>Suppléant :</b><br>AWIKODO Tomdjao                 | Membre AP          | Commissariat des<br>Douanes et Droits<br>Indirects | 90 05 33 27<br><a href="mailto:awikodotomdjao@yahoo.fr">awikodotomdjao@yahoo.fr</a>  |  |           |
| 4.                        | <b>Titulaire :</b> GANDO<br>Karim Tchaktchouri<br><b>Suppléant :</b> KOUEVI<br>Ayi Sélom               | Membre AP          | BCEAO-Lomé   | 9157 4772/2223 5207<br><a href="mailto:kgando@bceao.int">kgando@bceao.int</a><br>22 23 52 09 / 99 64 08 87<br><a href="mailto:akouevi@bceao.int">akouevi@bceao.int</a>       |  |           |
| 5.                        | <b>Titulaire :</b> KOKA<br>Bassolawoè<br><b>Suppléant :</b> EKUE<br>Ayé!é Mawusé Mona<br>épse AMEGNRAN | Membre AP          | Ministère du<br>Commerce                           | 90 10 31 66<br><a href="mailto:k.bassolawoe@gmail.com">k.bassolawoe@gmail.com</a><br>90 11 54 53<br><a href="mailto:aye.le.amegnran@gmail.com">aye.le.amegnran@gmail.com</a> |  |           |
| 6.                        | <b>Titulaire :</b> FEOU<br>Bilakimwé<br><b>Suppléant :</b> KALANI<br>Yadé                              | Membre AP          | Direction des<br>Industries                        | 9231 4727<br><a href="mailto:feouluciano@yahoo.fr">feouluciano@yahoo.fr</a><br>9142 0452<br><a href="mailto:kalanivade@gmail.com">kalanivade@gmail.com</a>                   |  |           |
| 7.                        | <b>Titulaire :</b> Kpowbié<br>Tchasso Stéphane<br>AKAYA<br><b>Suppléant :</b> DEDJI<br>Affo Tchitchi   | Membre AP          | SP-PRPF/MEF  | Tél :<br>E-mail :<br>9012 1478<br><a href="mailto:affodedji@yahoo.fr">affodedji@yahoo.fr</a>   |  |           |
| 8.                        | <b>Titulaire :</b> SOGLE<br>Damégare<br><b>Suppléant :</b><br>KPENGLAME<br>Kpassémon                   | Membre AP          | DGMG   | 9011 1700<br><a href="mailto:sogle.m@gmail.com">sogle.m@gmail.com</a><br>9072 95 81<br><a href="mailto:kkpassemon@gmail.com">kkpassemon@gmail.com</a>                        |  |           |
| 9.                        | <b>Titulaire :</b><br>TCHAMSI-<br>ASSOULIAN Katcha<br><b>Suppléant :</b> EZA<br>Koffi                  | Membre AP          | APBEF  | 9758 6262<br><a href="mailto:laurent.tchamsi@btci.tg">laurent.tchamsi@btci.tg</a><br>9010 9998<br><a href="mailto:mkoffieza@yahoo.fr">mkoffieza@yahoo.fr</a>                 |  |           |
| 10.                       | <b>Titulaire :</b> ESSIEN<br>Atta Kakra Kwawo  | Membre AP          | Commissariat des<br>Impôts                         |  |  |           |

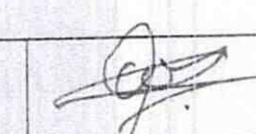
|     |   |           |                                      |   |   |
|-----|---|-----------|--------------------------------------|---|---|
|     | <b>Suppléant :</b><br>SEWONOU Biova<br>Kodjo      |           |                                      | 9076 4914<br><a href="mailto:bsewonou@otr.tg">bsewonou@otr.tg</a>   |    |
| 11. | <b>Titulaire :</b> BAKAI<br>Baoubadi              | Membre AP | MATDCL                               | 9001 7797 / 2221 2319<br><a href="mailto:bbaoubadi@gmail.com">bbaoubadi@gmail.com</a>   |    |
|     | <b>Suppléant :</b><br>KPATCHA Afeignidou          |           |                                      | 9004 4328<br><a href="mailto:afeignidouprk@yahoo.fr">afeignidouprk@yahoo.fr</a>   |   |
| 12. | <b>Titulaire :</b> EKPAO<br>Bikilimwè             | Membre IE | SNPT                                 | 9004 8198<br><a href="mailto:b.ekpao@snptogo.com">b.ekpao@snptogo.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>d'ALMEIDA Kudzo<br>Adékunlé |           |                                      | 9001 7135<br><a href="mailto:a.dalmeida@snptogo.com">a.dalmeida@snptogo.com</a>   |   |
| 13. | <b>Titulaire :</b> PANKAJ<br>Narayanan            | Membre IE | Société WACEM                        | 9097 8920<br><a href="mailto:lawyernarayanan.pankai@gmail.com">lawyernarayanan.pankai@gmail.com</a>   |    |
|     | <b>Suppléant :</b><br>AMOUZOU Yaovi A             |           |                                      | 9914 4244<br><a href="mailto:am.wacem@gmail.com">am.wacem@gmail.com</a>   |   |
| 14. | <b>Titulaire :</b><br>HEMAZRO Anani               | Membre IE | Société Togo Carrière                | 9196 8883/9680 3375<br><a href="mailto:sebani2009@yahoo.fr">sebani2009@yahoo.fr</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b> TEKPO<br>Koami                 |           |                                      | Tél :<br>E-mail :   |   |
| 15. | <b>Titulaire :</b><br>RAGOUENA N.<br>Windahoda    | Membre IE | APIET                                | 9003 8833/9990 9292<br><a href="mailto:virasmining.tg@gmail.com">virasmining.tg@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>TEDIHOU Pidénam             |           |                                      | 9021 68 68<br><a href="mailto:flora.tedihou@pomartogo.com">flora.tedihou@pomartogo.com</a>  |   |
| 16. | <b>Titulaire :</b> PITASSA<br>Moise P.            | Membre IE | Société Cristal Eau<br>Minérale      | 9331 2605<br><a href="mailto:mpitassa@gmail.com">mpitassa@gmail.com</a> /<br><a href="mailto:production@cristal-togo.com">production@cristal-togo.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>AKOHIN Keinevor<br>Henri    |           |                                      | 9199 8484<br><a href="mailto:comptabilite@cristal-togo.com">comptabilite@cristal-togo.com</a>   |   |
| 17. | <b>Titulaire :</b> KODJO<br>Afi Egnonam           | Membre IE | TdE                                  | 9002 7582<br><a href="mailto:kafiegnonam@gmail.com">kafiegnonam@gmail.com</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b><br>BONFOH<br>Mahamadou         |           |                                      | 9030 4887<br><a href="mailto:Bonfoh2014@gmail.com">Bonfoh2014@gmail.com</a>   |   |
| 18. | <b>Titulaire :</b><br>TSOLENYANU<br>Gilbert       | Membre SC | Synergie des<br>Travailleurs du Togo | 9027 7277<br><a href="mailto:gilbertsenyo@gmail.com">gilbertsenyo@gmail.com</a>   |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>ATINTOH Mathurin            |           |                                      | Tél :<br>E-mail :   |   |
| 19. | <b>Titulaire :</b><br>KOUGBLENOU<br>Kossi Pius    | Membre SC | ACOMB                                | 9309 8977 / 9848 3848<br><a href="mailto:kossi.kougblenou@yahoo.fr/a">kossi.kougblenou@yahoo.fr/a</a><br><a href="mailto:comb9@hotmail.com">comb9@hotmail.com</a>   |  |
|     | <b>Suppléant :</b> ESSEH<br>Afua Kafui            |           | CADEFE                               | 90 35 68 70 / 98 70 10 62<br><a href="mailto:essehkafui@yahoo.fr">essehkafui@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:essehkafui23@gmail.com">essehkafui23@gmail.com</a> / <a href="mailto:cadefe2008@gmail.com">cadefe2008@gmail.com</a> |   |
| 20. | <b>Titulaire :</b><br>AMEGADZE Kokou<br>Elorm     | Membre SC | ONG Les Amis de la<br>Terre          | 9024 6667/9712 4496<br><a href="mailto:kelorm5@yahoo.fr">kelorm5@yahoo.fr</a>   |  |

|     |  |           |                          |   |   |
|-----|--|-----------|--------------------------|---|---|
|     | <b>Suppléant :</b><br>ATCHONGLE Dossè          |           | ASIPTO                   | 92 42 94 86 / 99 44 81 06<br>atchongbledosse@yahoo.fr |   |
| 21. | <b>Titulaire :</b><br>BOYINDJO Awoussi         | Membre SC | Dimension Humaine        | 90 13 65 72 / 24 45 18 68<br>dhumaine@yahoo.fr        |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>KESSINA Wonégou          |           | ATBEP                    | 91 33 50 03 / 99 47 33 02<br>woatbep@yahoo.fr         |   |
| 22. | <b>Titulaire :</b><br>CHAKBERA Adji            | Membre SC | Radio Lomé               | 90 11 44 15 / 97 39 24 14<br>chadavy@gmail.com        |   |
|     | <b>Suppléant :</b><br>HOURGNAMBA Wéndana       |           | EDITOGO                  | 9010 8563/2221 3718<br>hwendana@gmail.com             |  |
| 23. | <b>Titulaire :</b><br>KETOMAGNAN Mawuto Godson | Membre SC | Groupe de Presse Liberté | 90 19 68 20 / 99 07 34 20<br>godsonket@yahoo.fr       |   |
|     | <b>Suppléant :</b> LOKO Kokou                  |           | Journal Dounia Le Monde  | 90 33 54 86<br>lonestojoa@mail.com                    |   |
| 24. | Honorable<br>TSOLENYANU Koffi                  | Membre SC | Assemblée nationale      | 9008 3135<br>tsoledodzi@hotmail.com                   |   |
| 25. | Honorable<br>AMEGANVI Kodzo Vincent            | Membre SC | Assemblée nationale      | 9181 5052<br>vincentameganvi@gmail.com                |  |

#### SECRETARIAT TECHNIQUE

|     |                            |  |  |  |   |
|-----|----------------------------|--|--|--|---|
| 26. | AGBEMADON K. Didier        | Coordonnateur National                                   |  | 9048 9898<br>ico.kodiera@yahoo.fr          |  |
| 27. | AMEKUDZI K. Séwonou        | Chef Cellule Administration et Renforcement de Capacités |  | 9041 7272<br>mikamekudzi@hotmail.com       |  |
| 28. | DZIVENOU Mensah K.K.       | Chef Cellule Information et Communication                |  | 9035 7575<br>parfaitdzivenou@hotmail.com   |  |
| 29. | VOEDZO Amavi Akofa         | Comptable  |  | 9053 0606<br>akofavoedz@hotmail.fr         |  |
| 30. | FANGLA Awoéfa              | Secrétaire-Assistante du Coordonnateur                   |  | 9025 6161<br>faglaawoefa@yahoo.com         |  |
| 31. | AKOUBIA Gagno Mawuto       | Chargé des procédures et des marchés publics             |  | 9019 4747<br>jules.koubia@yahoo.fr         |  |
| 32. | PRINCE AGBODJAN Sewa Caleb | Stagiaire en Informatique                                |  | 9003 5455<br>Calebprinceagbodjan@gmail.com |  |

#### OBSERVATEURS

|     |                         |  |  |                                |   |
|-----|-------------------------|--|--|--------------------------------|---|
| 33. | PIGNAN GNANSA Palakassi | Personne ressource/Ministère de l'Economie et des Finances |  | 9074 3302<br>p.gnansa@yahoo.fr |  |
| 34. | Talboussouma Baobadi    | Office Togolais des REcettes                               |  |                                | Signé   |
| 35. | AGHAJI Chiugo           | Responsable Pays au Secrétariat international de l'ITIE    |  |                                | Signé   |
| 36. | MATTHIEU Salomon        | NRGI   |  |                                | Signé   |
| 37. | LADO Hervé              | NRGI   |  |                                | Signé   |



## RAPPORT DE L'ATELIER DE CONCERTATION SUR LA FINALISATION DU PROJET DE PLAN D' ACTIONS 2021-2025 DE L'ITIE TOGO

Le Secrétariat Technique de l'ITIE-Togo a organisé du 17 au 20 août 2021 à l'hôtel Mélis Opéra de Tsévié (Togo) un atelier de concertation sur la finalisation du projet de plan d'actions 2021-2025 de l'ITIE-Togo. Cet atelier a bénéficié sur toute sa durée de l'expertise de la Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi des Projets Prioritaires du gouvernement (CPES).

L'objectif général de cet atelier est de finaliser le draft du plan d'actions 2021-2025 de l'ITIE Togo. Deux objectifs spécifiques sont fixés à cet atelier : (1) fixer les objectifs de la mise en œuvre de l'ITIE-Togo en respectant les principes de l'ITIE et en les mettant en lien avec les priorités nationales en matière de développement des industries extractives et (2) convenir des meilleures options pour favoriser l'intégration de la Norme ITIE dans la gouvernance des agences gouvernementales en lien avec les industries extractives.

Les participants (listes de présence en annexe) à cet atelier proviennent du Secrétariat technique de l'ITIE-Togo, de la commission ad' hoc du Comité de pilotage de l'ITIE-Togo chargée de l'élaboration du plan d'actions et de la Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi des Projets Prioritaires (CPES) du gouvernement.

Le présent rapport s'articule autour des points ci-après : (1) un mot introductif suivi de (2) une phase consacrée aux travaux, (3) une section recommandations et (4) un mot de clôture.

### JOUR 1

#### 1- MOT INTRODUCTIF

Démarré à 09h 25 minutes, le ton de l'atelier a été donné par un discours introductif du Coordonnateur national de l'ITIE-Togo, Monsieur Didier Kokou AGBEMADON, qui a souhaité la bienvenue aux participants avant de leur décliner le travail à faire durant les quatre jours d'atelier. Il a adressé les remerciements de la présidente du Comité de pilotage (CP), Madame le Ministre de l'énergie et des mines, et les siens propres à tous les participants et particulièrement à la Présidence de la République pour avoir bien voulu mettre à la disposition du CP ITIE-Togo les experts de la CPES pour mieux réussir l'élaboration d'un plan d'actions qui s'articule avec la Norme ITIE et les priorités nationales consignées dans la feuille de route 2025 du gouvernement. Les mêmes remerciements furent adressés à l'équipe de la CPES et à son représentant à l'atelier M. Yao EFALOU pour la disponibilité et la diligence dont ils ont fait preuve dans ce processus d'élaboration du plan d'actions de l'ITIE-Togo.

Ce préliminaire fut suivi de la présentation des thèmes prévus pour la première journée « orientations et priorités de la feuille de route du gouvernement » et « canevas du plan d'actions type » dont le communicateur sera M. Yao EFALOU, expert CPES. Le thème « Directives de la mise en œuvre de l'ITIE » prévu pour la première journée est finalement décalé sur le jour suivant et sera développé par le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo qui a informé les participants

que le plan d'actions issu de l'atelier sera présenté sans délai au Comité de pilotage pour amendements et adoption. Il a souhaité que le projet du plan d'actions de l'atelier soit disponible à la fin de la troisième journée afin de consacrer la quatrième journée aux rapports et recommandations de l'atelier.

Un tour de table ayant permis aux participants de se présenter a marqué la fin de la séance d'ouverture.

## **2- PHASE DES TRAVAUX**

### **Thème 1 : les orientations et les priorités de la feuille de route 2025**

Les travaux ont repris autour de 10h 14 minutes par la présentation du thème orientations et priorités de la feuille de route 2025 du gouvernement par M. Yao EFALOU. La modération a été assurée par M. Palakassi PIGNAN GNANSA.

Dans la communication de M. EFALOU, il est ressorti que le Togo confronté aux défis de la crise liée à la pandémie de la COVID-19 a dû concevoir une feuille de route qui comporte trois axes stratégiques, dix ambitions, trente-six projets, une priorité, six réformes et vingt indicateurs majeurs.

L'axe stratégique 1 est composé de trois ambitions, onze projets, une priorité et sept indicateurs majeurs. L'axe stratégique 2 est composé de trois ambitions, onze projets, une réforme et sept indicateurs majeurs. L'axe stratégique 3 est composé de quatre ambitions, quatorze projets, cinq réformes et six indicateurs majeurs.

L'axe stratégique 1 « Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix » présente :

- Trois ambitions (A1 : Offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous, A2 : Offrir une éducation accessible au plus grand nombre et en phase avec le marché du travail, A3 : Assurer la sécurité, la paix et la justice pour tous).
- Onze projets (P1 : Attribution de l'identité pour tous, P2 : Mise en place du Registre Social Unique, P3 : Mise en place de la Couverture Santé Universelle, P4 : Elaboration et exécution d'un plan de réponse aux urgences sanitaires, P5 : Poursuite de la politique d'électrification pour tous, P6 : Augmentation de l'accès en eau potable et à l'assainissement, P7 : Construction de 20 000 logements sociaux, P8 : Création d'une banque digitale pour tous, P9 : Augmentation des capacités d'accueil scolaire, P10 : Amélioration de la qualité de l'enseignement, P11 : Revue de la politique d'orientation et promotion de la formation professionnelle vers les métiers prioritaires) ;
- Sept indicateurs majeurs et une priorité (I1 : 95% de la demande en eau potable couverte en zone rurale ; I2 : 75% de Taux d'accès à l'électricité en 2025 ; I3 : 60% de la Population couverte par la Couverture Maladie Universelle ; I4 : 95% de la Population à moins de 5 Km ou 45 min d'un centre de soins ; I5 : 100% d'Attribution d'une preuve d'identité biométrique à chaque citoyen ; I6 : 40-45 Elèves par classe au niveau de l'enseignement de base, I7 : 86% d'Accès de la population aux ouvrages d'assainissement ;
- Des priorités : Priorité (i) : Adoption de la loi de programmation militaire pour sanctuariser et renforcer les investissements dans le secteur militaire afin d'assurer la sécurité nationale, notamment face à la menace terroriste – ciblant un ratio de dépenses de défense sur PIB de 4% ; Priorité (ii) : Diminution du taux de criminalité dans le pays ; Priorité (iii) : Amélioration de l'efficacité du système judiciaire (e.g. taux d'accès à la justice à 75% vs. 65% en 2016).

L'axe stratégique 2 « Dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie » présente également :

- Trois ambitions (A4 : Faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois, A5 : Affirmer la place du pays en tant que hub logistique et de services, A6 : Créer de véritables industries extractives et transformatrices) ;
- Onze projets (P12 : Amélioration des rendements agricoles ; P13 : Extension du réseau routier rural ; P14 : Accélération du MIFA ; P15 : Agrandissement de l'agropole de Kara en partenariat avec le privé ; P16 : Construction de l'Autoroute de l'Unité ; P17 : Amélioration de la compétitivité du secteur logistique via la réforme du port et la digitalisation ; P18 : Consolidation du positionnement stratégique de l'aéroport ; P19 : Création d'une offre touristique de loisirs ; P20 : Construction d'un parc industriel autour du Port de Lomé ; P21 : Lancement d'une unité de production d'engrais phosphatés ; P22 : Accélération de l'exploration et de l'exploitation des ressources minières) ;
- Une réforme et sept indicateurs majeurs (R1 : la réforme de la politique foncière agricole, Indicateurs majeurs : I8 : plus de 8 à 10% de Gains de productivité annuels sur l'agriculture entre 2021 et 2025 ; I9 : plus de 120 Milliards de FCFA de balance commerciale (export ou substitution aux imports) ; I10 : 80% Des routes en état bon ou moyen ; I11 : 4000 km de pistes rurales supplémentaires ; I12 : 43 millions de containers à l'horizon 2025 ; I13 : 20 entreprises implantées dans le parc logistique et industriel ; I14 : 1 Million de tonnes d'engrais produits).

L'axe stratégique 3 « Moderniser le pays et renforcer ses structures » regroupe :

- Quatre ambitions : (A7 : Faire du Togo une référence régionale dans le digital ; A8 : Renforcer l'attractivité du pays auprès des investisseurs ; A9 : Solidifier les structures de l'Etat et stabiliser ses comptes publics ; A10 : Mettre le développement durable et l'anticipation des crises futures au cœur des priorités du pays) ;
- Quatorze projets et cinq réformes : (P23 : Extension de la couverture réseau internet fixe et mobile ; P24 : Renforcement du raccordement internet au réseau mondial ; P25 : Digitalisation des principaux services publics ; P26 : Développement d'un hub d'innovation digital ; P27 : Augmentation de la capacité de production, de transport et de distribution d'électricité ; P28 : Optimisation du portefeuille de participations de l'Etat ; P29 : Restructuration et privatisation des deux banques publiques ; P30 : Opérationnalisation de l'API-ZF ; P31 : Augmentation des ressources publiques ; P32 : Transformation et restructuration des sociétés d'Etat ; P33 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement de 10 communes ; P34 : Attraction et développement des talents dans la fonction publique ; P35 : Réponse aux risques climatiques majeurs ; P36 : Programme de mobilité verte ; Réformes R2 : Réforme de la réglementation numérique ; R3 : Modernisation du Code du Travail ; R4 : Renforcement des mécanismes d'appui aux TPME ; R5 : Décentralisation de l'Etat, R6 Réforme de la législation environnementale) ;
- Six indicateurs majeurs : (I15 : 95% De la population bénéficiant d'une couverture en réseau internet en 2025 ; I16 : 3 Câbles sous-marin opérationnels reliant le Togo au réseau international à l'horizon 2025 ; I17 : 75% des démarches administratives digitalisées ; I18 : 270 MW Capacité électrique supplémentaire mise en place en 2025 ; I19 : 3% De véhicules électriques dans les ventes annuelles de véhicules neufs ; I20 : 15% de Part des recettes fiscales sur PIB à horizon 2025).

La présentation de l'expert CPES a fait objet de questions-réponses, commentaires et doléances.

Au titre des doléances, les représentants des entreprises extractives, membres de la commission ad hoc, ont souhaité bénéficier des actions incitatives pour les encourager, ce qui n'est pas le cas pour le moment en considérant la tendance actuelle à la renégociation des conventions. On notera également une doléance de la société civile de voir toutes les conventions minières renégociées.

Au titre des questions, il a été demandé les critères d'identification des 10 communes prévues sur le P33. Il a été aussi demandé si l'ITIE dispose de mécanisme permettant la traçabilité des produits pétroliers raffinés que des statistiques d'autres pays, comme la France, établissent comme produits venant du Togo. Une des questions était de comprendre les raisons expliquant la non prise en compte systématique, dans la feuille de route, de l'ensemble des ressources minières dont dispose le pays. Une autre fut de savoir si le Togo a connaissance des ressources minières que regorge son sous-sol. Une autre encore était de savoir, entre le PND et la feuille de route, lequel devra être cité au titre de document de stratégie officiel principal du gouvernement d'ici 2025. Une autre également était de savoir si la Présidence de la République, dans sa volonté d'affirmer la place du pays en tant que hub logistique et de services, ne pourrait pas mettre en place un mécanisme à l'instar de celui de Kimberley pour établir une traçabilité des produits pétroliers raffinés qui passent par le Togo ? Une dernière fut de savoir si la feuille de route prend en compte en dehors de l'exploitation toute la chaîne du cycle minier ?

Les réponses aux questions ont été apportées par le communicateur aidé par le Directeur général des mines et de la géologie, le coordonnateur national de l'ITIE Togo et le représentant de l'OTR. Les réponses se résument comme suit :

*Les conventions actuelles sont pour la plupart au détriment des Etats et des communautés d'autant puisqu'à leur négociation, les entreprises se sont fait conseiller par des experts chevronnés en la matière contrairement aux Etats. De plus, la tendance à la revue des contrats est une orientation de l'UEMOA.*

*Pour le choix des dix communes au P33, les critères seront définis pour leurs choix. La démarche est d'aller d'abord à l'expérimentation, de tirer des leçons avant d'étendre l'expérience aux autres communes.*

*L'ITIE-Togo n'a pas de mécanisme lui permettant de connaître la traçabilité des produits pétroliers raffinés qui passent par le territoire national.*

*Il y a une cartographie géophysique aéroportée en cours et dont le résultat attendu est de mettre en évidence les principaux indices miniers que regorge le sous-sol national.*

*La fin du PND est prévue pour 2022. Face aux défis auxquels étaient confrontés le pays, y compris le défi sanitaire, une autre stratégie a dû être élaborée tenant compte des défis d'importance majeure. Il s'agit de la feuille de route 2025 du gouvernement, document de stratégie officiel principal qui prévaut d'ici 2025.*

*Une des préoccupations de la feuille de route était d'y enrôler des projets matures. Mais, il a été dénoté qu'il n'y avait pas encore de projets d'hydrocarbures matures au moment où s'élaborait la feuille de route. C'est l'une des raisons qui explique le fait que toutes les ressources ne s'y retrouvent pas.*

*Des précisions ont été apportées au processus de Kimberley sur le fait qu'il ne cible que le diamant.*

## **Thème 2 : le canevas du plan d'action type**

La deuxième communication, intitulée « Le canevas du plan d'action type », est présentée par l'expert CPES. Elle démarra à 12h 25 minutes avec l'introduction d'un plan de présentation : définitions d'un plan d'actions, concepts clés liés aux plans d'actions, méthodologie

d'élaboration d'un plan d'actions, exemples de canevas de plan d'action et facteurs clés de succès d'un plan d'actions.

Pour définir un plan d'actions, les définitions d'UNITAR et du Journal du net ont été utilisés. Pour UNITAR « Un plan d'action a pour objectif de fournir un plan directeur clair qui servira à mettre en place des activités traitant d'un problème préalablement défini. Il s'agit d'un document qui présente sommairement le but et les objectifs à atteindre, les activités connexes à entreprendre, les responsabilités qui en découlent pour les participants, le calendrier ainsi que les détails concernant les ressources et les méthodes d'évaluation ». Pour le Journal du net, « Un plan d'actions est un document interne aux entreprises. Il définit une stratégie à appliquer pour arriver à un résultat voulu. Il s'inscrit dans un processus en trois temps comprenant une phase d'élaboration, une phase de mise en œuvre et une phase de suivi et d'évaluation ».

Parlant des Concepts clés liés aux plans d'actions, le communicateur a évoqué la méthode SMART : **Objectif** qui devra être Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et défini dans le Temps. Les **Indicateurs** de performance, sont des indices traduisant l'évolution dans le temps d'un paramètre déterminé ; ils rendent compte des aspects quantitatif, qualitatif et temporel. Les **Activités** représentent une action accomplie en vue de la réalisation du projet ; elle définit l'orientation à partir de laquelle les modalités de la mise en place du plan d'action seront développées. La **Tâche**, est une composante d'une activité, elle doit être facile à organiser et gérer. **Période**, temps entre le début d'une activité et sa fin. **Système de suivi**, ensemble des mesures prises pour s'assurer de la bonne exécution du plan d'action.

En guise de Méthodologie d'élaboration d'un plan d'action, le communicateur recommande de Définir les objectifs du plan, Lister les différentes activités, Déterminer les personnes impliquées, Détailler la mise en œuvre des activités, Fixer la période de réalisation et ajouter des critères de réussite.

La présentation s'est poursuivie avec la présentation d'un exemple de canevas de plan d'actions sur lequel a porté un exercice pratique. Le travail donné aux participants était de remplir ledit canevas pour un projet d'exploitation d'une mine d'or dans la localité de Korbongou. L'exercice a été fait en plénière avec les apports de tous. Le dernier point du plan a été abordé notamment, les Facteurs clés de succès d'un plan d'actions. Le communicateur a mis l'accent sur l'importance d'une élaboration collective, de la responsabilisation des acteurs et de la mise en place d'un système de suivi évaluation.

Le communicateur a fini par présenter un exemple de *planche de planification et de planche de reporting* utilisées par la CPES. Ces deux planches ont pour intérêt de faire connaître aux premiers responsables ce qui est réalisé, ce qui est en cours, ce qui est à venir et ce qui est en retard leurs permettant de prendre rapidement des décisions sur une base solide. Deux des participants ont suggéré de revoir le format du plan d'actions de façon à tenir compte des indicateurs de performance.

Le modérateur retourna alors au coordonnateur national la parole à 12h 41 mn. Ce dernier après avoir remercié les participants, les invita à la ponctualité le lendemain à 09h pour le jour 2.

## JOUR 2

### Thème 3 : les directives de la mise en œuvre de l'ITIE

Les travaux de la deuxième journée ont démarré à 9h 18 mn par un rappel du contenu des TdR et agenda de l'atelier suivi à 09h 35 mn par la troisième communication de l'atelier présentée par le Coordonnateur national sur le thème « les directives de la mise en œuvre de l'ITIE » et modérée par M. PIGNAN GNANSA du Ministère de l'Economie et des Finances. Le présentateur a rappelé aux participants que les rapports ITIE seront désormais élaborés par le Secrétariat technique de l'ITIE-Togo et non par un conciliateur comme ce fut le cas par le passé.

Il a mis un accent particulier sur le plan d'actions ITIE qui est une des exigences de la Norme pour une mise en œuvre adéquate du processus.

Son plan de présentation se décline comme suit : contexte, gouvernance du groupe multipartite (définition, organisation, actions), fonctionnement des organes (définition du fonctionnement, implication, actions concertées) et impacts de la mise en œuvre (définition de l'impact, résultats de la mise en œuvre, appréhension des parties prenantes, vulgarisation des résultats).

Il a rappelé qu'un décret signé du Président de la République a porté création des organes de mise en œuvre de l'ITIE au Togo. La nouvelle norme fait obligation aux pays mettant en œuvre l'ITIE d'avoir un plan d'actions dont les orientations, objectifs et actions s'articulent avec les priorités nationales définies par le gouvernement. C'est la dynamique d'intégration des principes de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux. Le Togo est dans cet exercice en conciliant son plan d'actions ITIE avec la feuille de route 2025 du gouvernement.

Pour une mise en œuvre effective assortie de progrès satisfaisants à toutes les exigences de la Norme ITIE, il est exigé un suivi efficace par les parties prenantes à travers un groupe multipartite fonctionnel qui associe le gouvernement et les entreprises, et requiert la pleine participation indépendante, active et effective de la société civile.

Le groupe multipartite est composé de trois (03) parties prenantes : le gouvernement, les entreprises et la société civile. Au Togo, le groupe multipartite a deux organes notamment le conseil national de supervision (CNS) et le comité de pilotage (CP) qui associe dans l'accomplissement de ses fonctions un secrétariat technique (ST).

Le CNS est chargé de la supervision des activités de mise en œuvre de l'ITIE pour assurer la réussite et l'efficacité de la gouvernance transparente et responsable du secteur extractif et des finances de l'Etat. Il est l'organe d'orientation politique et stratégique de la mise en œuvre de l'ITIE au Togo. Il informe régulièrement le gouvernement des résultats de la mise en œuvre de l'ITIE. Il est composé de seize (16) membres représentant le gouvernement, les industries extractives et les organisations de la société civile. Principal organe de la mise en œuvre de l'ITIE au Togo, le CNS est présidé par le Premier ministre, Chef du gouvernement. Il se réunit deux fois dans l'année pour apprécier les résultats de la mise en œuvre et prendre des résolutions qui favorisent l'intégration des principes de l'ITIE dans la gouvernance du secteur extractif et l'accomplissement des progrès satisfaisants aux exigences de la Norme ITIE.

Le Comité de pilotage (CP) est chargé du suivi et du contrôle de la mise en œuvre du processus selon les orientations du CNS. Il contrôle les activités et suit attentivement la participation de chaque entité selon les recommandations des exigences de l'ITIE et selon les prescriptions de la réglementation nationale. Il est composé de vingt-cinq (25) membres, représentant l'administration publique, les industries extractives et les organisations de la société civile. Le CP est le deuxième organe de mise en œuvre de l'ITIE au Togo. Il est présidé par le ministre en charge des mines qui assure le secrétariat des réunions du CNS. Il se réunit trois fois dans l'année pour s'enquérir des difficultés et des obstacles pour une réalisation efficace des activités de la mise en œuvre prévues par le plan de travail. Il formule des notes techniques et des résolutions qui favorisent l'exécution adéquate des activités.

Le coordonnateur national a fait mention de la responsabilité de chaque entité à assurer sa visibilité, tâche assurée jusque-là par le secrétariat technique.

Sa présentation donna place à des échanges féconds débouchant sur des recommandations.

#### **Thème 4 : Présentation du Draft du plan d'actions 2021-2025**

Le thème 4 de l'atelier a porté sur la dernière version du draft du plan d'actions ITIE Togo. Il a été présenté par Monsieur Parfait Mensah Kwami Kumah DZIVENOU (ST ITIE Togo) et la modération a été assurée par Monsieur Yao EFALOU (CPES) sous la présidence de Monsieur Affo Tchitchi DEDJI (Ministère de l'Economie et des Finances).

Le format projet de draft du plan d'actions soumis aux participants a été actualisé en introduisant la rubrique des indicateurs de performance organisés en « valeur cible », « valeur de référence » et « valeur actuelle ». Il a été décidé de consigner aussi les recommandations issues de l'analyse et de formuler les objectifs de façon qu'ils traduisent les liens entre les exigences de la norme ITIE et la feuille de route 2025 du gouvernement.

Les travaux du jour 2 ont porté sur les exigences 1.1 à 1.4 assortis de recommandations.

### JOUR 3

Au lancement des travaux de la troisième journée, le Coordonnateur national a demandé à Monsieur Pius Kossi KOUGBLENOU de rappeler la nuance entre plan d'action et plan de travail. Ce dernier a expliqué les deux termes et le lien qui les relie par une expression imagée rapprochant le plan d'actions 2025 de l'ITIE-Togo à la feuille de route 2025 du gouvernement. Le plan de travail 2021 de l'ITIE-Togo (déclinaison de la première année du plan d'actions 2025) serait à quelques exceptions près à l'image de la loi de finances 2021 (déclinaison de la feuille de route du gouvernement du point de vue financier sur l'année 2021). Cela s'entend que l'élaboration du plan de travail ITIE devra non seulement être une déclinaison annuelle du plan d'actions mais tenir aussi compte des plans de travail et budgets annuels (PTBA) des agences et ministères de la République ayant un lien avec l'ITIE Togo.

A la suite de cette explication, Messieurs Parfait Mensah Kwami Kumah DZIVENOU, Yao EFALOU et Affo Tchitchi DEDJI ont repris la conduite du travail d'analyse au point 1.5 des exigences jusqu'au point 5.3 pour cette journée. Les recommandations assorties de ces analyses sont traitées dans la section réservée aux recommandations.

### JOUR 4

Toujours sous la conduite de la même équipe que le jour précédent, les participants ont eu à se pencher sur l'examen du plan d'actions à partir des exigences 6.1 à 7.4, à la quatrième et dernière journée de l'atelier. Le détail des travaux effectués sur le draft du plan d'actions 2025 de l'ITIE Togo sont à retrouver dans une matrice sous format Excel.

## 3- RECOMMANDATIONS

**Recommandation 1 :** Pour éviter des divergences d'interprétation sur le terme TdR dans le contexte ITIE et TdR tel que généralement utilisé dans le contexte national, il conviendrait de faire le choix de cahier de charges à la place de TdR dans le contexte ITIE.

**Recommandation 2 :** Intégrer l'utilisation de planche de planification et de reporting (tel que présenté par la CPES dans le module plan d'actions) pour le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions afin de faciliter la prise de décisions des responsables des organes de l'ITIE-Togo.

**Recommandation 3 :** Instituer un reporting trimestriel systématique de la mise en œuvre de l'ITIE au président du CNS en utilisant la planche de planification et la planche de reporting

**Recommandation 4 :** Dans la révision du décret portant création de l'ITIE, prendre soin de décliner clairement le statut et les attributions du coordonnateur national ITIE Togo.

**Recommandation 5 :** Encourager les agences et ministères partenaires de l'ITIE à renforcer leur service de communication.

**Recommandation 6 :** Suggérer au gouvernement de mettre en ligne la Feuille de route 2025 pour permettre au Secrétariat International de l'ITIE et au validateur, entre autres, d'y avoir accès.

#### 4- MOT DE CLÔTURE

A partir de 13h 30, après présentation et validation du rapport sous réserve d'intégrer les observations, le Coordonnateur national a remercié le président de la commission ad hoc chargée de l'élaboration du plan d'actions, sans oublier tous les participants et les a informé que le rapport leur sera envoyé et une concertation virtuelle permettra la finalisation proprement dite des travaux. Il a également exprimé ses reconnaissances à la CPES pour l'assistance et en particulier à son expert, Monsieur EFALOU pour sa disponibilité.

L'expert de la CPES, Monsieur EFALOU de son côté, s'est félicité d'être associé à cet atelier qui lui a permis de mieux comprendre la Norme ITIE et ses exigences.

Le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo a enfin déclaré clos les travaux de l'atelier de concertation sur la finalisation du projet de plan d'actions 2021-2025 de l'ITIE Togo.

Fait à Tsévié, le 20 août 2021

**Le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo**



*[Signature]*  
**Didier Kokou AGBEMADON**

**Le Président de la Commission ad hoc chargée de l'élaboration du Plan d'actions 2021-2025**



*[Signature]*  
**Affo Tchitchi DEDJI**

## ANNEXES

TdR – Agenda – Listes de présence – Plan d'action format Excel

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
**La Commission**



**RAPPORT**

**REUNION DES EXPERTS DES ADMINISTRATIONS DES  
MINES, DES REPRESENTANTS DES STRUCTURES ITIE ET  
DU PROCESSUS DE KIMBERLEY, DES ORGANISATIONS  
DE LA SOCIETE CIVILE ET DES CHAMBRES DES MINES  
DES ETATS MEMBRES**

Ouagadougou, du 23 au 26 novembre 2021

## **I. INTRODUCTION**

Du 23 au 26 novembre 2021, s'est tenue à Pacific Hôtel de Ouagadougou, une réunion des Experts des Administrations des Mines, des Représentants des Structures ITIE et du Processus de Kimberley, des Organisations de la Société civile et des Chambres des Mines des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Cette rencontre, organisée par la Commission de l'UEMOA a réuni, outre le personnel de la Commission, des Experts des Etats membres. La liste des participants est jointe en annexe.

Elle avait pour objectif de favoriser un partage d'expériences pour un développement durable des activités minières.

## **II. CEREMONIE D'OUVERTURE**

Elle a été marquée par le discours de Monsieur Paul Koffi KOFFI, Commissaire chargé du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique.

Dans son intervention, il a, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, remercié au nom de Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA, les plus Hautes Autorités du Burkina Faso pour leur soutien constant aux programmes et projets de la Commission. Il a également remercié les participants d'avoir répondu favorablement à l'invitation de la Commission pour la réunion.

Abordant l'objet de la réunion, le Commissaire a indiqué que les ressources minérales sont généralement considérées comme une opportunité de développement. Cette notion est bien perçue par les plus Hautes Autorités de l'UEMOA qui, à travers l'adoption de la Politique Minière Commune, ont placé le secteur minier parmi les domaines d'activités qui constituent des leviers d'un développement économique durable.

Il a fait remarquer qu'à ce jour, le secteur minier constitue dans la plupart des Etats membres de l'UEMOA une source importante d'emplois et de recettes pour les budgets nationaux.

Par ailleurs, il a indiqué qu'à côté de ces impacts positifs, le développement du secteur minier est source d'importants défis à relever par l'ensemble des acteurs, notamment l'apaisement de l'environnement des activités minières et la maîtrise des coûts pouvant impacter négativement le juste partage des revenus du secteur entre les Etats et les investisseurs.

Pour relever ces défis, il a cité, en autres, l'instauration d'un dialogue entre les acteurs clés du secteur, la mise en place de mécanismes assurant une transparence sur les revenus miniers et des outils adéquats de contrôle des activités, toutes choses que la Commission promeut.

A la fin de son discours, le Commissaire a invité les participants à un partage sans réserve de leurs expériences et à une contribution active à l'examen du projet de guide d'évaluation des coûts en amont de l'exploitation minière industrielle élaboré par la Commission de l'UEMOA.

### III. SYNTHÈSE DES TRAVAUX

#### III.1 Mise en place du présidium

A la suite de la cérémonie d'ouverture, un bureau de séance a été mis en place pour diriger les travaux. Il est composé comme suit :

- **Président** : Monsieur Kokou Didier AGBEMADON, Togo ;
- **1<sup>er</sup> Rapporteur** : Monsieur Martial SAMA, Burkina Faso ;
- **2<sup>ème</sup> Rapporteur** : Monsieur Edou Paul AKAKPO HOUNNON, Bénin.

#### III.2. Communications

##### III.2.1. Présentations des Administrations Publiques en charge des mines des Etats membres sur les problématiques non résolues du secteur et les expériences de projets à succès

###### ▪ Burkina Faso

Les actions et projets à succès notable sont notamment :

- la réalisation de nouvelles cartes géologiques et minières avec une mise en évidence de nombreuses anomalies à or et d'autres substances (zinc; tungstène, lithium, étain, plomb, terres rares, etc) par le Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB);
- la mise à disposition de ces informations et données au public ;
- l'exploitation en cours de seize (16) mines industrielles en exploitation dont quinze (15) mines d'or et une (01) de zinc avec une production de 62,138 tonnes d'or et 322 milliards de francs CFA au budget de l'Etat en 2020.
- l'opérationnalisation du fonds minier de développement local avec plus de quatre-vingt seize (96) milliards de francs CFA répartis aux différentes communes du pays;
- l'adoption en 2021 de la stratégie Nationale du Contenu Local dans le Secteur des Mines (SN-CLM) en vue d'un accroissement des retombées du secteur minier au plan économique et social.

En ce qui concerne les problématiques non résolues on peut citer :

- l'encadrement de l'exploitation artisanale qui reste insuffisante malgré la création de l'Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-mécanisées (ANEEMAS) dont le déploiement sur le terrain est en cours;
- la persistance de la fraude dans l'exploitation minière artisanale (533,9 kg déclarées en 2020 sur une production estimée à 9,5 tonnes)
- la non réhabilitation progressive des mines malgré la disponibilité d'un montant total cumulé de 39 327 181 591 F CFA en 2020, cotisé par les mines au Fonds

de réhabilitation et de fermeture de la mine. Cette situation est due au non fonctionnement du mécanisme de décaissement.

#### ▪ Côte d'Ivoire

Au niveau institutionnel, la surveillance et le contrôle économique et financier des activités minières est du ressort des Administrations minière, douanière et fiscale.

Le dispositif législatif et réglementaire en matière d'évaluation des coûts des activités minières repose sur la Loi portant Code minier et ses textes subséquents notamment le Décret 2014-397 du 25 juin 2014 déterminant les modalités de son application.

Conformément à ces textes réglementaires, l'Administration des Mines procède au contrôle et à l'évaluation des coûts des activités sur les différents titres miniers actifs. Son système de gestion de cadastre minier a intégré les différentes tâches afférentes au suivi des activités en vue d'analyser, valider ou rejeter les coûts relatifs aux projets miniers.

Cependant, l'Administration des mines n'a pas encore mis en place un service dédié à l'évaluation des coûts engagés dans les activités minières.

L'accès à des publications de référence sur les coûts miniers reste un défi à relever pour permettre d'améliorer l'appréciation des niveaux de coûts engagés sur les différents projets miniers.

Au titre des projets à succès, la Côte d'Ivoire dispose d'un système de cadastre minier moderne et de vingt (20) mines industrielles réparties comme suit:

- Quatorze (14) mines d'or, dont quatre (04) en construction ;
- quatre (04) mines en production pour le Manganèse ;
- une (01) mine de bauxite en production ;
- une (01) mine de nickel-cobalt en production.

La liste des sociétés d'exploitation minière industrielle est aussi disponible avec un portail cartographique en ligne, pour une diffusion proactive de l'information minière liée aux demandes et aux droits miniers.

#### ▪ Mali

Le Mali est un pays riche en ressources naturelles et se classe parmi les premiers producteurs africains d'or.

Pour adapter ses textes au développement de son secteur extractif et au contexte minier international, le Mali a adopté en 2019 un nouveau code minier avec beaucoup d'innovations.

Pour améliorer la gouvernance de son secteur extractif, le Mali est membre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). Il a également mis en place un cadastre minier accessible en ligne afin de mieux gérer les attributions et renouvellements de titres miniers.

Malgré ces points positifs il est à noter les problématiques ci-après :

- un manque considérable d'infrastructures tels que les routes, les réseaux ferroviaires, l'accès à l'eau et les réseaux électriques ;
- le manque de capacités des ressources humaines ;
- le manque de services aux mines ;
- la perception négative des aspects sécuritaires et de la stabilité politique.

#### ▪ **Sénégal**

Le secteur minier, porteur de croissance et d'exportations, constitue l'un des piliers prioritaires retenus par le Plan Sénégal Emergent (PSE) pour booster l'économie nationale. Le Sénégal regorge de ressources minières.

La diversification de l'activité minière se réalise à travers le développement de la filière phosphates - fertilisants, la relance du projet intégré sur le fer de la Falémé, l'accélération de l'exploitation des gisements d'or dans la région de Kédougou, l'accélération de l'exploitation des gisements de zircon, l'encadrement des exploitations artisanales. .

Malgré l'adoption du nouveau code minier, il est à noter la persistance d'un certain nombre de problématiques :

L'amélioration des infrastructures géologiques , l'acquisition des 25 % du capital des sociétés d'exploitation par les investisseurs nationaux, l'harmonisation du calcul des frais déductibles pour le calcul de la redevance minière, la réhabilitation des sites d'orpaillage et certains sites miniers, l'estimation des ressources et réserves des substances minérales, la transformation locale des produits miniers, la construction d'une raffinerie régionale ou sous régionale, la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement du Contenu Local;

Au titre des réalisations, les redevances minières sont passées de 23.1 milliards FCFA en 2019 à 24,3 milliards FCFA en 2020, soit une progression de 5,2 %.

Sur le plan institutionnel et réglementaire, on note la prise de l'arrêté portant répartition du fonds d'appui et de péréquation destinés aux collectivités territoriales, l'élaboration d'une politique de contenu local, la mise en ligne du portail du cadastre minier et l'élaboration du manuel de procédure pour l'octroi des titres miniers, l'évaluation et la réalisation d'un bilan d'étape du Code minier 2016, la réorganisation du Ministère en charge des mines (création d'une Direction Générale et de cinq (05) Directions).

#### ▪ **Togo**

Les principales problématiques non résolues dans le secteur minier au Togo concernent à la fois la recherche et l'exploitation minières.

Dans le domaine de la recherche géologique et minière, il s'agit de :

- l'absence ou l'insuffisance de fonds publics ;
- outre la faiblesse des fonds attribués par l'Etat, la recherche n'est pas réalisée par l'Administration des mines mais par des sociétés privées par appel d'offre

nonobstant que ces dernières ont peu de personnel qualifié et sans réelle expérience ;

- le suivi et le contrôle des projets de recherche ne sont pas effectifs faute de moyens financiers et humains.

Dans le domaine de l'exploitation minière, on a :

- le manque de personnel pour assurer l'inspection minière ;
- les difficultés de faire respecter la réglementation par les sociétés minières ;
- le problème de réhabilitation des sites miniers malgré les études d'impact environnementales et sociales.

En ce qui concerne les projets miniers à succès il est à noter :

- l'exploitation du calcaire avec fabrication du clinker par la société SCANTOGO-MINES ;
- la carrière de concassage de gravier par la société GRANUTOGO, filiale de SCANTOGO-MINES ;
- Le Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM) financé par la Banque Mondiale qui a permis de mettre en place un cadastre minier moderne, une politique et une stratégie minières nouvelles avec la réalisation en cours d'un levé géophysique aéroporté.

### **Echanges sur les présentations**

Ils ont porté sur les thématiques principales suivantes :

- le renforcement du suivi contrôle de l'activité minière;
- la question de la taxation des super profits ;
- la mise en vente de certaines zones aux demandeurs de permis de recherche relativement aux investissements réalisés et aux résultats obtenus ;
- la nécessité de renforcer les services géologiques nationaux au plan humain et financier ;
- l'opérationnalisation du fonds minier de développement local;
- le lever des obstacles pour le succès dans la mise en œuvre du Contenu local;
- les facteurs déterminants pour les investisseurs portent surtout sur la stabilité politique, la sécurité et le potentiel minier que sur les incitations fiscales;
- la nécessité de renforcer l'encadrement de l'exploitation artisanale de l'or ;
- le développement des minéraux stratégiques (et autre terres rares) pour répondre aux besoins des nouvelles technologies.

### **III.2.2. Présentations des Structures nationales de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) sur les activités réalisées depuis la dernière réunion**

#### **▪ Burkina Faso**

Au cours de la période sous revue, plusieurs activités ont été réalisées et les plus essentielles sont notamment :

- la tenue régulière des sessions du groupe multipartite ;

- l'élaboration des rapports ITIE 2018 et 2019 au cours de l'année 2020 et celui de 2020 est en cours d'élaboration ;
- la simplification des rapports ITIE 2018 et 2019 en français facile ;
- la traduction des rapports ITIE 2018 et 2019 en sept langues nationales ;
- l'adoption d'un plan d'action triennal en 2021 ;
- l'élaboration d'un manuel de procédure de gestion des titres miniers et autorisations pour le cadastre minier ;
- l'élaboration du plan de divulgation des titres miniers et autorisations ;
- la dissémination des rapports ITIE 2018 et 2019 en 2021 dans 16 communes ;
- l'adoption d'un décret portant sur la divulgation de la propriété effective qui permet de rendre obligatoire la déclaration des bénéficiaires effectifs d'une part et l'ouverture d'un registre desdits propriétaires au niveau du tribunal de commerce d'autre part.

#### ▪ Côte d'Ivoire

Les réalisations sur la période 2019-2021 se présentent comme suit :

- le CN-ITIE en collaboration avec Publiez Ce Que Vous Payez Côte d'Ivoire a évalué l'impact et les changements concrets engendrés par la mise en œuvre de l'ITIE en Côte d'Ivoire ;
- l'organisation d'ateliers de renforcement de capacités des parties prenantes sur les modifications majeures de la Norme 2019, d'échange sur les défis et enjeux de la prochaine validation prévue en Avril 2022 et d'élaboration du projet de plan d'action 2021-2023 (Mars 2020) ;
- l'élaboration d'un manuel de procédures de gestion administrative, comptable et financière pour les Comités des Développement Local Minier (CDLM) suivi de renforcement de capacités ;
  - la mise en place d'un " Think Tank" avec l'appui du projet GIZ/GRSE. Deux (02) éditions ont été réalisées respectivement sur le thème : "Contribution des structures de l'enseignement supérieur et des centres de recherches dans la gouvernance minière" et sur le thème : « Dialogue multipartite sur le contenu local » ;
- la mise en place d'une base de données sur les emplois.

#### ▪ Mali

En juin 2019, il est ressorti de la 43<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE, tenue à Paris que le Mali devait satisfaire à quatre (04) mesures correctives, notamment :

- la gouvernance du groupe multipartite (Exigence 1.4);
- l'octroi des titres miniers et pétroliers y compris la description des critères techniques et Financiers (Exigence 2.2);
- le suivi des recommandations des rapports ITIE (Exigence 7.3) ;
- les résultats et impacts (Exigence 7.4).

Les activités menées s'inscrivent dans le cadre de ces mesures correctives pour la prochaine évaluation du Mali prévue en avril 2022. Il s'agit :

- Au titre de la Gouvernance du Comité de Pilotage :

Les collèges du Comité de Pilotage ont été mis en place et ceux des industries extractives et de la société civile ont adopté et publié leur code de conduite. Ces codes de conduite décrivent les procédures de nomination et de remplacement de leurs membres, la durée de leur mandat. Aussi des activités de consultation et de restitution au niveau des collèges au sens large sont initiées.

- Au titre de l'octroi des licences :

En vue de clarifier et de décrire les critères techniques et financiers applicables à l'octroi et au transfert des licences, un échantillon de titres a été sélectionné et analysé. Aucun manquement dans les pratiques d'octroi et de transfert des licences n'a été constaté.

- Au titre du suivi des recommandations des rapports ITIE :

Un plan de suivi des recommandations des rapports ITIE incluant des actions à mener des délais d'exécution a été publié par le comité de pilotage. Ce plan de suivi situe l'état de mise en œuvre de chaque recommandation. Un rapport narratif documentant tous les efforts fournis dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des rapports ITIE est en cours d'élaboration.

- Au titre des résultats et impacts :

En décembre 2020, le Comité de Pilotage a validé une étude sur l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali. Des recommandations ont été formulées par cette étude pour le renforcement de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali. D'autres mécanismes d'évaluation de l'impact et des résultats tels que les rapports annuels d'avancement sont mis en œuvre.

Outre ces mesures correctives, des activités relatives aux nouvelles exigences de la norme ITIE 2019 ont également été menées, notamment :

- la soumission d'un formulaire de déclaration aux sociétés du secteur extractif en vue de la divulgation des bénéficiaires effectifs;
- la production suivie de sa validation en octobre 2021, d'une note sur la définition de la notion de déclaration par projet et l'identification des flux à déclarer par projet ;
- la publication par le secrétariat permanent de l'ITIE Mali de l'ensemble des conventions minières signées à partir de Janvier 2021. Un plan de divulgation des contrats de façon exhaustive est en cours de validation par le Comité de Pilotage ;
- la publication désagrégée des effectifs d'emploi sur le genre.
- etc.

▪ **Niger**

Suite à sa suspension en 2017, le Niger a décidé de réintégrer le Processus ITIE en 2019. Le dossier de candidature a été examiné par le comité de candidature et de Sensibilisation lors de ses réunions du 12 décembre 2019 et du 21 janvier 2020. Le document a été présenté pour décision au Conseil d'Administration du 13 février 2020 qui a officiellement réintégré le Niger dans le processus.

En application de l'exigence 1.5 de la norme 2019, le Groupe multipartite a procédé à la rédaction du plan d'actions pour la période 2020-2022, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de validation et une gestion durable des Industries Extractives.

- le Dispositif National de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Niger (DN/ITIE-Niger) a réalisé ses activités suivant un plan d'actions défini au préalable. Sur la base des objectifs listés ci-dessus, le DN-ITIE a pu exécuter plusieurs activités inscrites au plan d'actions 2020- 2022, telles que :
- l'amélioration de la gouvernance du DN/ITIE ;
- l'organisation de séance de travail des commissions thématiques ;
- l'élaboration de la politique sur les données ouvertes ;
- l'élaboration d'un projet de feuille de route sur la Propriété effective ;
- l'élaboration et l'adoption des termes de référence pour les rapports ITIE de 2015 à 2019 ;
- l'élaboration des rapports de cadrage 2016, 2017 et 2018 ;
- l'organisation des séances de formations sur le contenu local et le Genre ;
- l'organisation trimestrielle de sessions ordinaires du Groupe multipartite ;
- le recrutement de l'Administrateur Indépendant (AI) pour l'élaboration des rapports ITIE de 2019 à 2022 ;
- la poursuite du processus de recrutement de l'AI pour les exercices 2016 à 2018 ;
- la tenue des réunions ordinaires du Comité de Supervision ;
- le lancement d'un site web interactif ;
- le lancement de plusieurs études (Système intégré de gestion du secteur extractif) et de projet d'Etudes (rédaction des termes de référence sur la mine artisanale, les bénéficiaires effectifs et l'allocation des revenus du secteur).

#### ▪ **Sénégal**

Le Sénégal a adhéré à l'ITIE en octobre 2013, et a déjà publié sept rapports couvrant les années 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019. Egalement, le Conseil d'Administration de l'ITIE internationale a conclu le 21 octobre 2021, que le Sénégal a atteint un score très élevé (93/100) dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019, à la suite de sa seconde validation.

Pour parvenir à ces résultats, le Comité national ITIE (CN-ITIE) a réalisé des activités importantes parmi lesquelles, on peut citer :

- un plaidoyer fort auprès du Président de la République pour institutionnaliser davantage l'ITIE au Sénégal et assurer le suivi des recommandations;
- la publication de l'ensemble des contrats pétroliers et miniers sur le site web du Comité national;
- la création d'un système de télédéclaration des données par les entreprises et les Administrations ;
- l'implication accrue des représentants de la société civile et des entreprises dans la mise en œuvre;

- la collaboration renforcée avec le Ministère de la Justice ayant abouti au décret portant création du registre des bénéficiaires effectifs et le démarrage des déclarations y relatives.

Des recommandations fortes sont formulées afin d'amplifier les impacts positifs des exploitations des ressources minérales.

#### ▪ Togo

Le Togo a adhéré à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives(ITIE) en 2010.

L'ITIE Togo a connu deux validations : la première en 2013 selon les Règles ITIE qui s'est soldée par l'admission du Togo en tant que Pays conforme et la deuxième en 2017 et 2019 selon la Norme ITIE 2019 pour laquelle il manquait les Exigences 1.4 et 1.5 au Togo pour obtenir la qualité de Pays ayant globalement accompli des progrès satisfaisants.

Le groupe multipartite a pris des dispositions nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations de la validation et en outre pour répondre à toutes les obligations convenues par les Exigences de la Norme ITIE 2016. A cet effet, des consultants ont été recrutés pour proposer le mécanisme convenable de la gouvernance interne du groupe multipartite et celui pour la déclaration des bénéficiaires effectifs.

Le Comité de Pilotage a également mis en place une commission ad hoc pour l'élaboration du plan d'action, avec l'assistance de la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires.

Les activités essentielles porteront sur l'organisation et le fonctionnement des organes et des parties prenantes, ainsi que sur le mécanisme de financement pérenne de la mise en œuvre de l'ITIE au Togo.

Le défi est de faire de l'ITIE un outil pour consolider les efforts des acteurs pour un développement technique et économique durable du secteur extractif.

### **Echanges sur les présentations**

A l'issue des présentations les échanges ont porté sur les thématiques principales suivantes :

- la publication des conventions d'investissements en ligne ;
- les difficultés pour l'organisation régulière des réunions en raison du rattachement du comité de pilotage à la primature, ce qui en fait une structure assez lourde ;
- les enjeux liés à la nouvelle norme ITIE et son application ;
- l'exemple du Niger sur la question de mobilisation des financements pour les activités ITIE;
- la prise de textes législatifs et réglementaires sur la propriété réelle et les bénéficiaires effectifs avec un partage des expériences des pays qui l'on déjà fait ;
- les questions liées à la participation effective des sociétés minières ;

- la rédaction des rapports ITIE et les retards enregistrés dans certains pays ;
- les prochaines validations et les enjeux y relatifs dans les différents pays.

### **III.2.3. Présentations des Points focaux du Processus de Kimberley des Etats membres sur les activités réalisées depuis la dernière réunion**

#### **▪ Burkina Faso**

Le Burkina Faso ne produit pas de diamants mais a des indices qui pourraient être mis en valeur suivant la politique de diversification de la production minière. Le pays a entrepris des démarches en vue de devenir pays participant du Processus de Kimberley pour contribuer, aux côtés des autres pays africains et du reste de la communauté internationale, à la recherche de solutions aux conflits et à l'encouragement de l'utilisation judicieuse et efficiente des ressources naturelles pour assurer le développement durable.

La demande d'adhésion du Burkina Faso audit Processus a été examinée lors de la visite d'une équipe d'experts du Processus de Kimberley en avril 2013 pour évaluer son niveau d'avancement dans la mise en œuvre des exigences du Processus de Kimberley et des recommandations en ont été formulées.

Le pays a réaffirmé son adhésion à toute initiative de bonne gouvernance dans le secteur minier à l'article 6 de la loi n°036-2015/CNT du 26 juin 2015 portant Code minier du Burkina Faso. Le pays a une bonne connaissance des principes du Processus de Kimberley et des procédures d'adhésion.

Le Burkina Faso a franchi quelques étapes dans la procédure d'adhésion. En guise de perspectives le pays envisage :

- la mise en place d'une structure permanente de suivi du Processus de Kimberley;
- l'élaboration de textes régissant la mise en œuvre du Système de Certification du Processus de Kimberley;
- la production d'un exemplaire du certificat d'origine burkinabè;
- le renforcement des structures de contrôle interne et des frontières.

Depuis, l'année 2019, aucune avancée significative n'a été enregistrée dans le dossier de candidature du Burkina Faso.

#### **▪ Côte d'Ivoire**

La Côte d'Ivoire est membre du Processus de Kimberley depuis 2003, mais a été sous embargo de 2005 à 2014.

La mise en œuvre du Processus de Kimberley en Côte d'Ivoire est encadrée par la Loi n°2014-138 du 24 mars 2014 portant Code minier et ses textes subséquents.

Les activités du Secrétariat Permanent de la Représentation du Processus de Kimberley en Côte d'Ivoire depuis la dernière réunion de la Commission de l'UEMOA tenue en novembre 2019 ont principalement été :

- intégrité du système de certification de l'origine du diamant brut produit en côte d'ivoire ;
- deux (2) certificats du Processus de Kimberley ont été délivrés ;
- participation aux réunions au plan international (intersession en Russie par vidéo conférence du 21 au 25 juin 2021, plénière en Russie par vidéo conférence du 8 au 12 novembre 2021, participation à l'Approche Régionale dans le cadre de l'Union du Fleuve Mano : atelier régional en Sierra Léone du 25 au 27 février 2020) ;
- sensibilisation des communautés de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) sur la contrebande de l'or et du diamant, du 16 au 20 août 2021 à Séguéla;
- formation des membres du Processus de Kimberley à la collecte et à la gestion des données statistiques du 6 au 7 octobre 2021 à Abidjan ;
- rencontre du Comité de suivi des plans d'action nationaux le 19 octobre 2021 à Abidjan.

En termes de difficultés du secteur diamantifère, il est noté la rareté de la ressource en subsurface, l'inadaptation des méthodes d'extraction artisanale en profondeur (limitation à 15 mètres) et la migration des diamineurs vers les sites aurifères. Cette situation a pour conséquence :

- une (1) seule autorisation d'exploitation est en vigueur à ce jour;
- un (1) bureau d'achat et de vente de diamants bruts;
- deux (2) bénéficiaires d'autorisation d'achat et de vente de diamants bruts.

#### ▪ Mali

Dans le cadre la mise en œuvre du Processus de Kimberley, le Mali, en plus des textes relatifs à la commercialisation des diamants bruts, a pris en compte le Processus de Kimberley et ses exigences dans le nouveau code minier adopté en 2019. Il a également élaboré et fait adopter par l'ensemble des acteurs du secteur des textes complémentaires de mise en œuvre du décret de commercialisation conformément aux exigences du Processus de Kimberley. Il s'agit du Manuel de procédures de commercialisation du diamant au Mali et du Guide technique d'évaluation et les Fiches techniques y afférentes.

Il faut signaler qu'une cinquantaine de femmes des associations féminines minières, avec l'appui du Programme de Gestion du Secteur des Mines (PGSM), ont été formées à l'identification et l'évaluation des pierres précieuses et fines.

Il est projeté au cours de l'année 2021 de faire la dissémination du Manuel de procédures de commercialisation des diamants bruts au Mali suivant le Processus de Kimberley auprès des acteurs de l'artisanat. Cette activité a pour but essentiel d'amener ceux qui travaillent dans l'artisanat minier à déclarer les diamants qu'ils trouvent au cours de leur recherche en utilisant les documents de traçabilité comme l'exige le Processus de Kimberley.

Il est également prévu des activités de promotion et valorisation des pierres fines du Mali en partenariat avec les associations féminines évoluant dans le secteur avec

l'accompagnement du PGSM. Il s'agira de former les formatrices et d'installer des groupes de femmes dans la transformation des pierres.

#### ▪ **Togo**

Le Togo est pays membre du Système de Certification du Processus de Kimberley (SCPK), depuis 2003.

Les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du SCPK ont connu un boom depuis 2016 suite à la signature entre le Togo avec la Banque Mondiale, d'un accord de prêt pour soutenir le secteur minier dans la gouvernance et la transparence. A ce titre, sont inscrits, entre autres :

- l'évaluation et certification des pierres précieuses et semi-précieuses;
- le renforcement des capacités d'évaluation et de la certification.

De 2019 à 2021, le Togo malgré la pandémie a pu évoluer dans la mise en œuvre du Système de Certification du Processus de Kimberley.

### **Echanges sur les présentations**

Les échanges ont porté sur les thématiques principales suivantes :

- le système mis en place pour le contrôle et le suivi de la production des diamants bruts ;
- la possibilité pour un pays non producteur de diamant d'être membre du Processus de Kimberley ;
- les rapports annuels produits dans le cadre du renseignement des données statistiques pour le Processus de Kimberley;
- le mécanisme de suivi du secteur artisanal en lien avec la traçabilité du diamant;
- les possibilités de commercialisation de diamant de provenance indéterminée et son inclusion dans le système de certification du Processus de Kimberley.

### **III.2 4. Présentations des Chambres des mines sur les activités réalisées depuis la dernière réunion**

#### ▪ **Bénin**

Depuis sa dernière participation en novembre 2019, l'Association des Promoteurs de Carrières et Mines (APCM) du Bénin a réalisé des avancées significatives dans le développement de ses activités.

On peut retenir essentiellement :

- l'établissement d'une collaboration avec le Conseil Economique et Social et l'Assemblée nationale ;
- l'adhésion à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) ;
- l'enregistrement de six (06) nouveaux membres ;
- la sécurisation des poudrières ;
- la revalorisation de la taxe de développement local.

Les défis sont la difficulté à obtenir (i) les habilitations des tireurs (boutefeu) par l'Administration minière, (ii) l'adhésion des multinationales et des plus petits artisans et, (iii) à assurer la formation du personnel des sociétés membres.

#### ▪ **Burkina Faso**

Au 31 décembre 2020, le Burkina Faso compte dix sept (17) mines industrielles en production dont seize (16) d'or et une (01) de zinc ainsi qu'une 01 mine d'or en construction. La production industrielle d'or a connu une croissance importante passant de 0,4 tonne en 2006 à 62,1 tonnes en 2020 avec une contribution au budget de l'Etat de 285 milliards de francs CFA en 2020.

L'avènement de la pandémie de la COVID-19 n'a pas significativement perturbé les activités d'exploitation minière. Les sociétés minières ont mis en œuvre des mesures de confinement de quatorze (14) jours des employés provenant d'autres pays et de tous ceux devant rejoindre leurs postes après leur temps de repos. Par ailleurs, la Chambre des mines a apporté une contribution à la lutte contre la pandémie à hauteur de deux cent (200) millions de FCFA.

La Chambre des Mines, en plus de soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Burkina Faso, a contribué à la promotion de la fourniture des biens et services aux mines (contenu local) et à la résilience des agropasteurs à travers des actions majeures telles que :

- le renforcement des capacités des fournisseurs miniers;
- l'appui à l'organisation de missions commerciales au Canada ;
- l'appui à l'élaboration des textes sur le contenu local ;
- la signature de convention de partenariat avec le Réseau Billital Maroobe (RBM) pour soutenir la résilience des agro pasteurs aux changements climatiques et la cohésion sociale au Burkina Faso.

#### ▪ **Togo**

L'Association Professionnelle des Industries Extractives du Togo est reconnue officiellement le 04 mars 2014.

Les principales réalisations sont :

- la participation à la négociation des bases du décret d'application de la loi du 05 mai 2011 sur la contribution financière des industries minières au développement des zones minières (prélèvement de 0,75% du chiffre d'affaires) ;
- la participation aux instances de l'ITIE-Togo ;
- la participation aux instances de mise en œuvre des projets du Projet de développement et de gouvernance minière (PDGM) ;
- la publication des conventions minières ;
- la création d'un Centre d'Information Minier (CIM) ;
- l'adhésion aux différentes fédérations des chambres et autres associations professionnelles des mines en Afrique.

## Echanges sur les présentations

Il est à retenir les principaux points suivants :

- la contribution des chambres des mines à l'opérationnalisation des fonds miniers par la sensibilisation des sociétés réticentes à alimenter le fonds ;
- la question des emplois créés par l'industrie minière et le ratio par rapport aux emplois des autres secteurs ;
- les mécanismes de gestion des plaintes ;
- la part de fournitures locales captées par les nationaux sur le potentiel existant ;
- le partage d'expérience dans la gestion des explosifs à usage civil et leur sécurisation ;
- les compétences locales et les stratégies pour les développer ;
- l'utilisation des matières premières locales pour l'approvisionnement des mines.

### III.2.5. Présentations de la contribution de la société civile des Etats membres à l'amélioration de la compréhension du secteur minier par les populations

#### ▪ Burkina Faso

Depuis 2019, les organisations de la société civile du Burkina Faso ont mené des actions visant une meilleure compréhension du secteur minier par les populations. Ces actions entrent dans le cadre d'un programme de monitoring de la gouvernance du secteur minier engagé par la société civile qui consiste à produire de l'information sur différents segments de la gouvernance du secteur minier pour les mettre à la disposition des populations, des médias, des organisations de la société civile elles-mêmes, des structures de l'Etat impliquées dans le secteur minier et d'autres acteurs clés du secteur.

L'objectif est de renforcer la veille citoyenne sur le secteur minier et de créer les conditions d'interpellation des décideurs sur les problèmes majeurs de gouvernance du secteur minier. La stratégie utilisée a été de réaliser des études afin de dégager les forces et les insuffisances, les expériences du secteur minier, les bonnes et mauvaises pratiques, en vue de mieux appréhender les actions de renforcement de suivi citoyen de la gouvernance du secteur.

Les informations collectées, traitées et analysées par ces études ont touché à la fois, les questions d'octroi des titres miniers et autorisations, la production minière, la fiscalité minière, la commercialisation de l'or et des autres substances précieuses, la collecte, la répartition et la gestion des revenus miniers, l'emploi dans le secteur minier, les droits des communautés impactées par l'activité minière industrielle, la gestion de l'environnement dans l'exploitation minière, le fonctionnement des structures de l'Etat impliquées dans la gouvernance du secteur.

Le rapport de chaque étude a été présenté et discuté en conférences publiques organisées à cet effet et auxquelles ont participé plusieurs acteurs issus de l'Etat, du secteur privé, des organisations de la société civile, des médias, des structures de contrôle de l'Etat, du Parlement. Ces rencontres ont permis de recueillir des points de vue, des attentes et des préoccupations des populations et de l'opinion publique sur la gouvernance du secteur minier et susciter ainsi un débat citoyen au niveau des populations à la base.

## ▪ Côte d'Ivoire

Publiez ce que vous payez (PCQVP) Côte d'Ivoire (représentant la société civile ivoirienne à la réunion) est une coalition d'organisations non gouvernementales (ONG) basée à Abidjan et regroupant une dizaine d'organisations de la société civile.

PCQVP Côte d'Ivoire a mené, de 2007 à 2021, des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer afin de contribuer à une meilleure gouvernance des ressources naturelles en général et du secteur extractif en particulier.

Depuis 2017, PCQVP fait des évaluations périodiques, des efforts et impacts de l'ITIE sur la gouvernance économique, sociale et environnementale en Côte d'Ivoire avec l'appui du CN-ITIE. Ces évaluations relèvent également les défis et proposent des recommandations.

La dernière évaluation a permis à PCQVP Côte d'Ivoire de conduire de Novembre 2020 à mars 2021, une étude afin de présenter au Conseil National ITIE une analyse situationnelle des résultats et des changements concrets engendrés par la mise en œuvre de l'ITIE en termes d'amélioration de la gouvernance du secteur extractif sur la période de 2018 à 2020.

Publiez Ce Que Vous Payez Côte d'Ivoire met actuellement en œuvre un projet dénommé « Appui au renforcement des capacités des membres de PCQVP pour la transparence dans l'approvisionnement local au niveau du secteur minier ivoirien ».

Le projet œuvre à ce que la transparence et l'accès à l'information dans le secteur minier soient promus par le Mécanisme de Reporting sur l'Approvisionnement Local (MRAL) pour la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Il intervient dans le cadre du Projet LIANE 2 et est réalisé avec l'appui financier de l'Union Européenne à Bouaflé et à Hiré.

La Coalition a organisé en Côte d'Ivoire plusieurs ateliers régionaux réunissant d'autres organisations de la société civile venant pour la plupart des pays francophones mettant en œuvre l'ITIE en vue de partager les bonnes pratiques et expériences qui serviront à renforcer leur participation au niveau de la gouvernance du secteur extractif.

La dernière rencontre du genre a été la rencontre régionale Afrique francophone à Abidjan, qui a permis aux militants de partager leurs expériences et de consulter les membres de PCQVP dans le processus d'élaboration du plan de mise en œuvre de la nouvelle stratégie 2025 de PCQVP.

## ▪ Mali

L'exploitation minière est une activité en constante mutation. En effet, elle s'adapte constamment aux nouvelles exigences économiques, fiscales, sociales et environnementales des différents acteurs qui y interviennent. Aussi, fort de son potentiel minier, le Mali à l'instar de tous les pays africains riches en ressources naturelles s'est inscrit dans cette mouvance d'adaptation constante de sa législation minière à ce contexte sans cesse changeant. Ceci se traduit par la révision successive et rapide des codes miniers de 1991, 1999 et 2012 et l'adoption d'autres textes législatifs et réglementaires en la matière.

Si elle impacte positivement l'économie nationale (457 milliards de Fcfa en 2020 sur le budget national pour une production de 66.5 tonnes d'or<sup>1</sup>), cette activité a cependant de nombreux effets négatifs sur les populations. En effet, non impliquées et mal informées, les communautés ont longtemps supporté l'exploitation minière comme « une camisole de force ».

Aussi, consciente de leurs responsabilités, très tôt (depuis 2006), la Fondation pour le Développement au Sahel (FDS) suivie après par la Coalition Malienne Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) en 2009 et d'autres organisations de la société civile se sont engagés dans l'accompagnement des communautés des sites miniers et de l'ensemble de la population. Cet accompagnement multiforme ayant pour objectif d'améliorer la compréhension de cette activité complexe par les populations porte essentiellement sur :

- l'information, la sensibilisation, l'organisation et la mobilisation des communautés, des institutions de la République et autres acteurs de l'exploitation minière, le renforcement de leurs capacités afin de pouvoir influencer les politiques des décideurs publics et les compagnies minières internationales pour influencer en faveur des populations;
- la mise en réseau de la presse écrite et parlée pour l'amplification de l'information de la population sur les questions minières ;
- la mise en réseau des élus des sites miniers pour la synergie d'action et le partage d'informations ;
- la production d'outils spécifiques de compréhension comprenant la traduction en langue nationale de deux codes miniers et une affiche en images du dernier code minier et la réalisation de nombreuses études sur l'exploitation minière (industrielle et artisanale).

De la mise en œuvre de cet ensemble d'activités, la société civile malienne a fortement contribué à la compréhension de l'exploitation minière par une proportion de plus en plus croissante de la population.

#### ▪ Niger

Pays au sous-sol très riche en ressources, le Niger est le quatrième producteur mondial de l'uranium exploité depuis 1974 et est producteur de pétrole depuis 2011.

Le faible financement des collectivités et les demandes sociales liées au partage des richesses générées par l'exploitation des ressources minérales entraînent parfois des tensions sociales et politiques.

Depuis le retour du Niger à l'ITIE, les organisations de la société civile sont parties prenantes et très actives.

En termes d'activités réalisées, il est à noter :

- la mise en place des antennes régionales féminines (12 départementales, 18 communales opérationnelles) et de quatre (04) cellules de participation citoyenne à l'extractivisme;

- la vulgarisation du recueil des lois sur la redistribution des revenus miniers et pétroliers dans les trois (03) régions abritant les Industries Extractives ;
- la Formation des soixante-cinq (65) élus locaux sur les textes de lois relatifs à la rétrocession des 15% des redevances minières et pétrolières de l'Etat au profit des collectivités territoriales des régions concernées ;
- l'organisation d'ateliers d'échanges dans le cadre d'un plaidoyer pour une meilleure gouvernance ;
- l'organisation d'une campagne « Publiez Ce Que Vous Payez et ITIE Niger » ;
- le renforcement des capacités des chefs traditionnels et des leaders religieux sur le Processus ITIE.

Les résultats obtenus sont notamment :

- le déblocage du paiement de la rétrocession des 15% des redevances minières et pétrolières de l'Etat au profit des collectivités territoriales concernées.  
En 2019, grâce au plaidoyer intense mené pour la première fois la région de Zinder a bénéficié du paiement de huit cent millions (800 000 000) FCFA au titre des 15% de taxe intérieure sur la consommation des produits pétroliers (TIPP).

En 2020, les mêmes efforts ont permis à la commune de Malbaza abritant des activités de production de ciment de bénéficier pour la première fois de redevances superficielles ;

- l'amélioration de la transparence à travers la participation du Niger à l'ITIE;
- l'orientation de l'utilisation des recettes extractives pour le financement des secteurs prioritaires à travers l'article 153 de la constitution de la 7<sup>ème</sup> République du Niger.

En termes de contraintes et défis, il s'agit de :

- l'irrégularité et la non effectivité des rétrocessions des 15% des redevances minières et pétrolières de l'Etat au profit des collectivités territoriales concernées ;
- la question des exonérations fiscales accordées aux entreprises du secteur extractif;
- les problématiques du contenu local et du genre dans les industries extractives;
- le respect des exigences de la nouvelle norme ITIE 2019;
- le respect de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) extractives.

#### ▪ **Sénégal**

La Société civile est un acteur dynamique du processus ITIE depuis sa mise en œuvre au Sénégal en 2013.

Elle est représentée au Groupe multipartite du Comité national ITIE, par sept (07) membres sur un total de vingt-six (26), désignés selon une procédure bien établie. Elle participe activement à la dissémination des rapports ITIE et à la mise en œuvre des recommandations.

Dans ce cadre, de nombreuses activités ont été menées en 2020 et 2021 sous la forme d'ateliers, de fora communautaires et d'interventions dans les médias. Les membres du Groupe multipartite issus de la Société Civile ont institué des canaux de communication avec les parties prenantes non membres du Groupe multipartite pour assurer un partage, le plus large possible, de l'information avec sa base.

En termes d'axes de plaidoyer, la Société Civile est particulièrement active sur les questions de la gestion des fonds dédiés aux Communautés, de l'accès à l'information, de l'autonomisation des femmes, des flux financiers illicites, de la lutte contre la corruption et du suivi environnemental.

#### ▪ Togo

La contribution de la société civile togolaise visant à améliorer la compréhension du secteur minier par les populations sont le renforcement de capacités, la sensibilisation et le plaidoyer. Elle a été faite à travers le renforcement de capacités des leaders de communes locales des zones minières pour la compréhension des textes régissant le secteur minier, principalement sur les dispositions relatives à :

- la contribution des entreprises au développement local et régional ;
- la gestion environnementale et sociale ;
- le suivi en amont et en aval des paiements des taxes infranationales (taxes foncières, taxes d'enlèvement des ordures).

La principale activité de sensibilisation a consisté en la dissémination des rapports et recommandations ITIE 2017 et 2018 avec emphase sur les parties les plus significatives et d'intérêts pour les populations des zones minières de même que d'intérêts pour le citoyen.

Des activités de plaidoyer pour une délocalisation pour cause d'exploitation minière respectueuse des droits des communautés et des meilleurs standards ont été menées (cas de Sagonou).

#### **Echanges sur les présentations**

Les échanges ont porté sur les thématiques principales suivantes :

- la nécessité d'une bonne collaboration entre la Société civile et autres acteurs du secteur minier;
- le partage d'expériences dans la gestion de l'orpaillage.

#### **III.3. Examen du projet de guide sur l'évaluation des coûts en amont de l'exploitation minière industrielle**

L'examen du projet de guide et les discussions y relatives ont démontré l'intérêt des participants pour ledit document qui a été jugé de très bonne qualité.

Après la prise en compte de tous les amendements consensuels le document a été adopté.

#### **III.4. Recommandations**

A l'endroit des Etats membres :

- élaborer une stratégie de développement du contenu local pour améliorer les retombées de l'exploitation minière ;
- financer la recherche géologique et minière ;
- apporter un appui technique et financier aux structures du Processus de Kimberley.

#### **IV. CEREMONIE DE CLOTURE**

Elle a été présidée par Monsieur Bangraogo Emile KABORE, Chef de la Division des Mines et des Hydrocarbures à la Commission de l'UEMOA.

Il a félicité l'ensemble des participants pour leur assiduité et contributions pertinentes aux travaux de la réunion. Monsieur KABORE a, par ailleurs, invité les experts à maintenir, entre eux et avec la Commission de l'UEMOA, les contacts en vue de favoriser les échanges d'informations.

Les participants ont adressé leurs vifs remerciements à la Commission de l'UEMOA et aux Autorités Burkinabè pour tous les efforts déployés qui ont permis un bon déroulement des travaux.

Fait à Ouagadougou, le 26 novembre 2021

**Le 1<sup>er</sup> Rapporteur**

**Martial SAMA**

## ANNEXES

## MOT DE REMERCIEMENT

Du 23 au 26 novembre 2021 s'est tenue à Ouagadougou au Burkina Faso, la réunion des Experts des Administrations des Mines, des Représentants des Structures ITIE et du Processus de Kimberley, des Organisations de la Société Civile et des Chambres des Mines des Etats membres.

Durant les quatre jours des travaux, la réunion s'est penchée sur les thématiques suivantes :

1. Les problématiques non résolues du secteur et les expériences de projets à succès des Administrations Publiques en charge des mines des Etats membres ;
2. Les activités réalisées depuis la dernière réunion par les structures nationales de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), les points focaux du Processus de Kimberley des Etats membres et les Chambres des Mines ;
3. La contribution de la société civile des Etats membres à l'amélioration de la compréhension du secteur minier par les populations ;
4. L'examen du projet de guide d'évaluation des coûts des activités en amont de l'exploitation minière industrielle.

Au terme des quatre jours de la session, les participants tiennent à :

- exprimer leurs remerciements aux Autorités du Burkina Faso pour la marque d'hospitalité légendaire dont ils ont bénéficié durant leur séjour à Ouagadougou ;
- adresser leurs remerciements à la Commission de l'UEMOA pour la marque de sollicitude dont ils ont fait l'objet durant leur séjour à Ouagadougou ainsi que pour l'organisation matérielle et logistique de la réunion.

Les participants rassurent la commission de leur engagement à mettre en œuvre les expériences acquises ainsi que les recommandations formulées afin de pérenniser les acquis et de poursuivre la dynamisation du développement de notre secteur.

Fait à Ouagadougou le 26 novembre 2021

Les participants